L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1197-1198 - VENDREDI 21 DECEMBRE 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire

En direct de la MSA

Quatre pages spéciales proposées par la MSA Bourgogne p. 22-25

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Visites de terrain proposées par la FDSEA et les JA: En direct des exploitations... et des préoccupations.

P 09 **Actualité** Nièvre
Épis-Centre en assemblée générale: Objectif "Axéréales 2015".

P13 **Actualité** Yonne
Coopérative Cerepy: Des élus mieux formés.

P 17 **Actualité** Bourgogne
Génétique: Une campagne de vente de bon augure.

P 18 **Filières** Élevage
Voyage: En route pour la Californie laitière.

P 19 **Filières** Viticulture
BIVB: *"La Bourgogne va plutôt bien !"*.

P 26 **Vie pratique**
Collecte et recyclage des déchets agricole: Les champions, c'est nous...

Terres de Bourgogne vous souhaite un Joyeux Noël







l'Agenda

Côte d'Or

Journées Bâtiments 2013
Vaches allaitantes – Vaches laitières

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture et les Syndicats de Contrôle Laitier, d'Elevage Ovin ainsi que le GDS de Côte d'Or organisent 4 journées bâtiments du mardi 22 au vendredi 25 janvier 2013. Renseignements : Chambre d'agriculture de Pouilly en Auxois au 03.80.90.89.09 - Contrôle Laitier 03.80.68.67.10 - GDS 03.80.68.67.30

Fermeture exceptionnelle de certains services de l'Etat les 24 et 31 décembre

Liste des services de l'Etat fermés au public les lundi 24 et 31 décembre : Préfecture et sous-préfectures (Beaune et Montbard), Direction régionale et départementale des finances publiques (DRFIP), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et unité territoriale de la DREAL, Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et unité territoriale de la DIRECCTE, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne (DRAAF), Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Direction départementale des territoires (DDT), Direction départementale de la protection des populations (DDPP), Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) , Rectorat de l'académie de Dijon, Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN).A noter que l'Office national des anciens combattants et victimes de guerres sera également fermé le 2 janvier 2013

Liste des services de l'Etat fermés au public uniquement le lundi 24 décembre : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), Agence régionale de santé (ARS)

Liste des services de l'Etat ouverts dans les conditions habituelles : Délégation régionale des douanes et droits indirects de Bourgogne

Cas particulier de la Préfecture et des sous-préfectures - vendredi 28 décembre
Afin de permettre la clôture des comptes au titre de l'année 2012, les services d'accueil au public seront exceptionnellement fermés le vendredi 28 décembre 2012.
Pour les sous-préfectures de Beaune et Montbard, les modalités d'accueil du public seront organisées comme suit le 28 décembre 2012 :
- Sous-préfecture de Beaune : le service des immatriculations sera fermé le vendredi 28 décembre 2012. Tous les autres services restent ouverts au public aux horaires habituels soit de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.
Sous préfecture de Montbard : le vendredi 28 décembre 2012, les services seront ouverts au public aux horaires habituels soit de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
Aucune délivrance de titres aux services des immatriculations et permis de conduire ne sera effectuée mais le dépôt des dossiers sera possible.

Châtillon La Saint-Vincent

La Traditionnelle Saint-Vincent Tournante pétillera à Châtillon-sur-Seine les 26 et 27 janvier 2013. Les Crémants de Bourgogne seront mis à l'honneur au cours du dernier week-end de janvier, une première pour cette Appellation prestigieuse et pour cette manifestation créée en 1938 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, confrérie bachique qui s'est donnée pour but la mise en valeur des grands vins de Bourgogne et de ses traditions. Renseignements sur www.saint-vincent-tournante.fr



Nièvre

Jugement de bétail Cantonal de Moulins-Engilbert

Les JA du canton de Moulins-Engilbert organisent leur concours cantonal de jugement de bétail samedi 19 janvier, à partir de 14h, à Montaron, chez Patrick Bertin au Domaine du Bazois. Une seule catégorie est au programme: les bovins. Inscriptions sur place. Renseignements: Marc Duvernoy au 06 31 23 63 48.

Yonne

Marché du réveillon aux Caves Bailly-Lapierre

Du vendredi 21 au dimanche 23 décembre, de 10 h à 19 h en continu, 70 producteurs et artisans investissent les caves Bailly-Lapierre, anciennes carrières souterraines de près de 5 ha. De quoi faire ses provisions pour les réveillons de Noël et du Jour de l'An : foies gras, escargots, truffes, truites, chocolats, cerfs, cidres, fromages régionaux… Et pour ceux qui manqueraient d'idées cadeaux, le savoir faire des artisans d'art est là pour vous en donner.

Planteurs de betteraves réunion d'information

Le Syndicat Betteravier de l'Yonne tiendra une réunion d'information destinée aux planteurs le mardi 8 janvier au matin, salle du Foyer Communal à Gisy les Nobles Renseignements au : 03 25 73 30 58

Orgy Marché de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, le « Panier du jardin » à Orgy vous propose son Marché de Noël gastronomique, samedi 22 décembre. L'occasion de préparer vos agapes de fin d'année et faire le plein de produits du terroir. Au menu : vins de Bourgogne, boudin blanc, huîtres, saumon fumé, escargots, foie gras et volailles de Noël, viande bovine.. Et bien sur, les fleurs produites localement

Fermeture des services de l'Etat

Certains services de l'Etat seront fermés au public les lundi 24 et 31 décembre, parmi lesquels : la préfecture, les sous-préfectures de Sens et Avallon, la DDT, la Direction Départementale des Finances Publiques et ses services départementaux…
Le service des cartes grises de la sous-préfecture de Sens et l'Office National des Anciens Combattants seront également fermés au public les 26, 27 et 28 décembre

Apecita Permanence le 31 janvier

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 31 janvier, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Le parc du Morvan s'expose à Auxerre

Le Parc naturel régional du Morvan s'expose du 5 décembre au 11 janvier, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au Conseil Général de l'Yonne, « site du 89 », boulevard de la Marne à Auxerre.
Sur place, retrouvez une exposition de produits du terroir, des photos, artisanat, ainsi qu'un jeu avec de nombreux lots à gagner.

▶ installation

PRI info
Côte d'Or

«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire :

Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Vous pouvez bénéficier d'un soutien pré-installation grâce au Programme Régional à l'Installation (PRI)

En amont de la création ou de la reprise d'une exploitation agricole, les candidats à l'installation peuvent bénéficier d'un soutien spécifique pour élaborer leur projet. Par exemple, lorsque le jeune s'installe en dehors du cadre familial, lorsque son projet a un caractère innovant (production atypique, atelier de diversification, agrobiologie, vente directe, etc.) ou bien lorsque l'installation s'effectue de manière progressive. Les demandes de prise en charge du soutien pré-installation sont réalisées par les conseillers installation qui vous accompagnent dans l'élaboration de votre Plan de Développement de l'Exploitation (PDE) (soutien financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour plus d'information, n'hésitez pas à leur en parler ou bien contactez Laurent BERIZZI, coordinateur du PRI en Saône et Loire 03 85 29 56 36.

Yonne

Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.



Revenu agricole

Des résultats contrastés

Selon l'Insee, le revenu agricole par actif non salarié, progresserait de 4,3% en 2012. Une évolution qui masque de profondes disparités avec une nette amélioration pour les grandes cultures, mais un recul de l'ordre de 10 % pour les producteurs de lait et de viande bovine.

Après le creux de 2009, le revenu agricole s'inscrirait en hausse en 2012 pour la troisième année consécutive. Le résultat agricole net par actif en termes réels s'accroîtrait de 4,3 % pour s'établir à 36 500 euros mais avec de profondes disparités. Mais cette tendance positive pour la troisième année consécutive masque des évolutions très divergentes.

Ainsi les producteurs de grandes cultures verraient leur revenu 2012 progresser de 46 % à 72 100 € contre 49 500 € en 2011 en raison de la flambée des prix des céréales, des oléagineux et des protéagineux. Un tel scénario se reproduira-t-il en 2013? C'est loin d'être sûr eu égard à la volatilité des prix des productions végétales. L'année céréalière 2012 a été particulièrement exceptionnelle en ce sens où tous les éléments de marché ont été réunis pour stimuler les prix : demande élevée, production en baisse à cause d'accidents climatiques dans les grands pays producteurs de céréales. En nette progression également le revenu des producteurs de légumes qui ont bénéficié d'une amélioration des prix. Leur revenu s'affiche à 36 800€ contre 21 400 € en 2011 (+72 %). Les producteurs de fruits s'inscrivent également dans une tendance positive avec un revenu en progrès de 21 % à 29 900 € contre 24 700€ en 2011. Alors que les viticulteurs qui ont été confrontés à une baisse historique des vendanges voient leur revenu s'effondrer à 22 800 € contre 47 300 € en 2011 (-52 %), même si les prix se sont redressés au cours de l'année.

En 2012, le revenu des éleveurs porcins progresserait de 30 % à 46 700 € contre 35 800 € en 2011. Une évolution en trompe l'œil, dans la mesure où la répercussion de la hausse du coût des matières premières n'a pas été totalement réalisée. La hausse des charges sera certainement beaucoup plus forte en 2013 sans aucune certitude sur l'évolution du prix du porc. Les producteurs de volailles voient également leur revenu augmenter nettement de 30 200 € à 40 500 € (+34 %). Le secteur de la volaille de chair est en effet le seul secteur où la mise en œuvre de l'accord du 3 mai a permis de répercuter en partie la hausse du coût de l'aliment. Finalement ce sont les éleveurs bovins et ovins qui sont les plus mal lotis en 2012. En viande bovine, l'évolution positive des prix payés aux producteurs (+15 %) a été insuffisante pour compenser la hausse des coûts de production : le revenu s'établit à 15 400 € (-9 %) contre 17 000 € en 2011. Idem pour les ovins dont le revenu passe de 19 100 € à 15 300 € (-20 %). Quant aux producteurs de lait, ils ont subi simultanément une baisse des prix, un renchérissement des coûts de production, l'aliment du bétail notamment, sans pouvoir se rattraper sur les volumes qui restent stables : leur revenu accuse une baisse de 10 % à 24 800 € contre 27 700 € en 2011.

Toutes productions confondues, la valeur de la production agricole aurait augmenté de 5 % en 2012 grâce essentiellement à l'amélioration des prix. Mais parallèlement le coût des intrants a nettement progressé. Ainsi celui des aliments pour le bétail du fait de l'envolée des prix des céréales et des oléagineux. Leurs prix s'inscrivent encore en hausse de 6 % après avoir déjà fortement augmenté en 2011. Comme en 2010 et 2011, la facture énergétique continue de s'alourdir (+13,6 %). Idem pour les engrais en hausse de 14,5 % même si les agriculteurs ont réduit leur consommation. Alors que le prix des produits phytosanitaires est resté quasiment stable mais avec des achats en progrès de 5 % en raison d'un recours accru aux herbicides sur les cultures de céréales, note l'Insee.

Les réactions

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a pris acte de « la disparité des filières ». « Ces résultats me confortent dans l'idée que la répartition des crédits de la PAC doit être rééquilibrée en faveur des filières d'élevage ». Ces chiffres « soulignent la nécessité de mettre en place des dispositifs de lissage de la volatilité des cours des matières premières ». Le ministre note également que l'évolution du revenu agricole en France est supérieure à la moyenne européenne.

L'APCA constate que « les écarts de revenus se creusent entre agriculteurs et entre filières ». Guy Vasseur, président de l'APCA considère que la baisse de 6% des volumes en viande bovine « est un véritable signal d'alarme » vu « ses impacts sur l'emploi et la vie dans les territoires et menace la diversité de nos agricultures ».

La Fédération nationale bovine dénonce « une situation intenable » pour l'élevage. « Les éleveurs de races à viande ne parviennent toujours pas à émerger du marasme ». Dans ce contexte la FNB demande aux Pouvoir publics des mesures politiques majeures, en particulier dans le cadre de la négociation de la PAC post-2013 qui devrait être réorientée en faveur de l'élevage, avec la possibilité d'attribuer une aide différenciée à l'ensemble des surfaces fourragères, en complément du soutien couplé à l'animal.

En bref

FCO La France de nouveau indemne: arrêt de la vaccination pour les échanges

Un communiqué du Ministère de l'Agriculture daté du 14 décembre 2012 précise que « Stéphane Le Foll vient de déclarer à la Commission européenne et à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), que la France est à nouveau indemne de fièvre catarrhale ovine (FCO ou « blue tongue ») sur son territoire continental. Elle avait perdu ce statut à la suite de l'apparition de la maladie en 2006 dans le nord de la France. La maladie s'était ensuite propagée à l'ensemble du territoire métropolitain.(…)
Le recouvrement de ce statut doit faciliter les échanges et les exportations d'animaux vivants (ruminants) et réduire les coûts pour les éleveurs, la vaccination et les tests de dépistage n'étant plus requis. ». La France retrouve donc son statut indemne de FCO et par conséquent il n'y a plus d'obligation de vaccination pour les échanges à partir du 14 décembre 2012. Communiqué intégral : http://agriculture.gouv.fr/La-France-de-nouveau-indemne-de. Arrêté ministériel : http://www.fcoinfo.fr/spip.php?article532

COMMUNIQUÉ GDS21

Retraites *«Nous ne nous contenterons pas des miettes de l'Élysée ! »*

Afin d'attirer l'attention de François Hollande sur la problématique des retraites agricoles, la Section Départementale des Anciens Exploitants de l'Aisne a dernièrement incité ses adhérents à écrire au Président de la République en ajoutant dans leur courrier, de manière symbolique, quelques miettes ou une fine tranche de pain sec.
Près de 500 courriers sont ainsi parvenus au palais présidentiel ces dernières semaines, suscitant un dépôt de plainte démenti par l'Élysée, et ayant conduit Henri Carton, président de la SDAE 02, a être entendu par les renseignements généraux et les forces de gendarmerie.
Cette action, visant à rappeler au bon souvenir du président ses engagements de campagne, recueille le total soutien de la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA de la Nièvre et a abouti à un rendez-vous prévu le 19 décembre 2012 à 16 h 00 des anciens exploitants de la FNSEA à l'Élysée.
C'est ainsi, avec conviction, que les anciens exploitants du réseau FNSEA entendent faire en sorte que les engagements pris dans le cadre de la campagne électorale de François Hollande soient tenus.
A quelques semaines des élections Chambre d'agriculture, vous le constatez, la course à la surenchère est lancée et l'opposition syndicale, terrée dans son inaction, multiplie les communications pour exister.
A la constatation de ces actes, nous préférons répondre par ce que nous savons faire depuis des années dans nos réseaux FDSEA et JA : agir.
Les agriculteurs et anciens exploitants de la Nièvre attendent de leurs organisations syndicales un véritable engagement. Une fois de plus, c'est par l'action, et non la gesticulation, que nous nous efforçons d'apporter une réponse aux problématiques des retraités de l'agriculture.

JEAN MONAIS, PRÉSIDENT DE LA SDAE 58

Rappel : Nos bureaux seront fermés jusqu'au 2 janvier prochain. La prochaine édition de Terres de Bourgogne sera publiée le 11 janvier 2013



Visites proposées par la FDSEA et les JA

En direct des exploitations... et des préoccupations

Le président de la FNSEA, le préfet de Côte d'Or et le sous-préfet de Montbard sont allés à la rencontre des agriculteurs du département.



Au Gaec du Soufflet, chez Gilles Laffage et Christophe Masson à Flavigny-sur-Ozerain.



Au Gaec du Thorey, à Quemigny-sur-Seine, chez Bernard Guillemin, Michelle Guillemin, Gérald Etienne, Alain Sylvestre et Thomas Etienne.

Mercredi 12 décembre, Xavier Beulin a pris la direction de Venarey-lès-Laumes. Le lendemain, Pascal Mailhos et Olivier Huisman sont allés dans le canton d'Aignay-le-Duc. *«L'objectif était de leur rappeler les priorités à remonter au niveau national»* signale Jean Bertrand, secrétaire général de la FDSEA. La visite du président de la FNSEA s'est déroulée en zone tuberculose bovine, zone intermédiaire et zone défavorisée. *«Il y avait tout ! Nous lui avons même parlé des problèmes de curages des ruisseaux»* ajoute Jean Bertrand. Pour le secrétaire général côte d'orien, le dossier tuberculose reste l'une des priorités : *«Xavier Beulin ne peut pas gérer le dossier sanitaire, mais il peut faire en sorte que les OPA nationales ne lâchent pas notre département pour sauvegarder les autres. La situation est compliquée et les contraintes sont nombreuses. On l'a vu avec les producteurs d'Epoisses, comme Gilles Laffage, embêté avec sa production. les prophylaxies ont démarré, nous avons déjà un certain nombre d'abattages diagnostics, une exploitation positive et deux en attente»*. A Quemigny-sur-Seine, Pascal Mailhos et Olivier Huisman étaient également dans le vif du sujet avec des ateliers engraissement, lait, vaches allaitantes et céréales devant eux. Plusieurs responsables professionnels leur ont exposé tour à tour les principales problématiques agricoles du département, avec notamment un dossier *«directive nitrates»* particulièrement pointé du doigt (voir encadré). *«J'espère que toutes ces revendications seront prises en compte. Nous faisons tout ce que nous pouvons sur tous les dossiers, et pas qu'une fois tous les six ans. J'espère que les gens en tiendront compte au moment des élections»* termine Jean Bertrand.



Xavier Beulin, Pascal Mailhos et Olivier Huisman étaient invités pas la FDSEA et les JA.

AURÉLIEN GENEST



Le Gaec de la Combe, à Quemigny-sur-Seine, chez Pierre et Philippe Lecoeur, Roselyne Gautherin et leur apprenti.



Repères

Revendications

Production laitière : FDSEA et JA demandent aux Pouvoirs Publics de s'engager par des mesures concrètes pour:

- **Une gestion politique et structurante des volumes au niveau national (éclairage des marchés, connaissance des volumes, des solutions pour les laits précaires).**
- **Un mécanisme de substitution à la TFA dans un cadre collectif et équitable.**
- **Des mesures pour faire face à la volatilité des prix et des charges.**
- **Une fiscalité adaptée à leurs contraintes d'éleveurs.**
- **La suppression des mesures administratives à caractère distorsif (notamment la refonte de la directive nitrates) qui pénalisent l'élevage et ne rendent, au final, pas service à l'environnement.**

Règlementations environnementales et contraintes de production : FDSEA et JA demandent un moratoire sur la révision des zones vulnérables. Le but est de sortir de cette «*logique du chiffre*». Les périmètres concernées ne présentent (à deux exceptions près) aucune mesure à plus de 40 mg/l. Les efforts déjà consentis localement par la profession montrent des premiers résultats positifs. A l'inverse, les impacts d'un classement global n'auraient qu'une incidence limitée sur la qualité de l'eau et seraient dramatiques d'un point de vue économique pour les exploitations agricoles de ces territoires. FDSEA et JA attendent de la part du gouvernement et de ses différents représentants locaux une mobilisation forte pour revoir la copie sur le cadrage du 5ème programme d'action Directive Nitrates. En ce qui concerne la police de l'eau, FDSEA et JA demandent que la profession agricole et l'administration (DDT, Onema) se réunissent pour définir des règles communes d'entretien régulier des cours d'eau et fossés, comme cela a déjà pu être mis en place dans d'autres départements comme le Bas Rhin.

Pac et problématique des zones intermédiaires : La convergence nationale des aides est indispensable. Pour autant, les exploitations situées en zone intermédiaire ne bénéficient pas du même potentiel de production que d'autres régions. Cela implique un moindre bénéfice des marchés lorsqu'ils sont favorables, des systèmes plus extensifs en élevage du fait d'une production fourragère plus faible et un niveau d'aide à l'hectare faible du fait d'une moindre intensification. Partant de ce constat, la Côte d'Or n'est pas favorable à une régionalisation des aides, qui conduirait encore à une perte nette pour la Côte d'Or. Le département 21 demande la mise en place d'un soutien spécifique de handicap pour toutes les productions sur les départements de zone intermédiaire. Compte tenu du faible niveau de d'aide à l'hectare (1er et 2ème pilier), la Côte d'Or ne peut plus se permettre de perdre le moindre soutien. FDSEA et JA souhaitent que la zone défavorisée simple reste à son niveau actuel.

Dijon Céréales

Xavier Beulin: *"Savoir mettre des barbelés quand ça va trop loin"*

Le président de la FNSEA était l'invité de Dijon Céréales le 12 décembre. Il a notamment parlé de compétitivité, notion longuement abordée lors de cette assemblée générale.

Excédé, Xavier Beulin. Son intervention, en partie axée sur la compétitivité française, l'a bien montré. Le coût du travail, les normes et l'innovation font défaut dans le pays. *«Les charges pèsent beaucoup trop sur les salaires. Nous enregistrons depuis des années des différentiels avec nos voisins européens pouvant aller jusqu'à 7 euros de l'heure. Cela devient insupportable»* signale le président de la FNSEA, *«on se fait sortir des marchés en productions spécialisées comme les fruits et légumes et dans les filières de transformations, notamment animales. Il est temps que l'on agisse là-dessus»*. Deuxième sujet abordé par le président de la FNSEA, les normes : *«en France, elles deviennent beaucoup trop distensives à coté des normes européennes. Ce pas supportable non plus. Le quatrième programme de la directive nitrates est actuellement révisé et on préfigure le 5ème ... Nous ne pourrons pas accepter ce qui est proposé. Nous défendons une mission pragmatique. Nous voulons combiner les notions de performance agricole et de performance environnementale. Avant de décider ce qui est bon ou pas depuis Paris, il serait intéressant de prendre en compte le rôle de l'agriculteur. Nous avons vraiment du mal à nous faire entendre. Il faut savoir mettre des barbelés quand ça va trop loin !»* Xavier Beulin a ensuite visé l'innovation et la recherche en France, mettant en avant un besoin de moderniser les outils agricoles du pays (abattage, découpe, transformation...) : *«nos filières animales doivent retrouver les parts de marchés qu'elle ont perdu au fil des années. En 10 ans, la France a perdu 20% de ses parts, il y a vraiment de quoi s'interroger»*. Le président de la FNSEA a évoqué le besoin de réinjecter de moyens, notamment publics, pour la modernisation de ces outils.

AURÉLIEN GENEST



Pour Xavier Beulin, le coût du travail, les normes et l'innovation françaises rendent le pays de moins en moins compétitif.

Distinction

Groupama félicite une jeune viticultrice

Mercredi 5 décembre à Nuits-Saint-Georges, la caisse locale de Groupama *«Nuits Terres et Vins»* a accueilli Alice Rion, lauréate des Trophées de l'installation.



François Willermoz et Albert Jafflin, autour d'Alice et de sa famille, à Nuits-Saint-Georges.

Souvenez-vous. Terres de Bourgogne du 13 juillet invitait ses lecteurs à voter *«Alice Rion»*. Cette jeune viticultrice de Vosne-Rosmanée participait aux Trophées de l'installation, concours s'adressant aux jeunes installés depuis moins de 5 ans au niveau national. Il suffisait de se connecter sur internet et cliquer sur le nom de la Côte d'Orienne pour participer au vote. Mi-septembre, Alice Rion a été déclarée vainqueur dans la catégorie *«viticulture»* et a reçu un trophée des mains de Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture.

Une plus-value sur le domaine

Partenaire des jeunes agriculteurs via la charte Terre Entreprise qu'Alice avait choisie, Groupama a tenu à féliciter la jeune lauréate. Albert Jafflin et François Willermoz, présidents respectifs de la caisse locale *«Nuits Terres et Vins»* et de la fédération des caisses locales de Groupama Côte d'Or, ont retracé le parcours d'Alice Rion. La Côte d'orienne, une fois arrivée sur le domaine familial, a développé l'accueil au caveau et la vente directe. La gamme de vins a été complétée par du jus de raisin aligoté à destination des enfants. Une formule de visite de truffière couplée à la dégustation des vins a été mise en place. Ce développement de la vente directe et la mise en avant des atouts de l'exploitation lui ont permis de remporter les Trophées de l'installation.

Aide aux jeunes installés

François Willermoz a présenté la charte Terre Entreprise de Groupama Grand-Est qui aide l'installation des jeunes agriculteurs et viticulteurs durant leurs cinq premières années : *«trois cents jeunes profitent annuellement de cette charte. En moyenne, cette aide représente 1400 euros de réductions de cotisations par an et par jeune agriculteur, soit 7 000 euros sur cinq ans. Cette aide représente 2,1 millions d'euros pour Groupama Grand-Est, c'est de l'argent qui revient à l'agriculture et à la viticulture. La commission viticole créée au sein de la fédération sert à véhiculer les valeurs mutualistes de notre groupe afin d'être plus proche des viticulteurs. Le contexte actuel nous oblige à concilier ambition économique et fonctionnement mutualiste»*.

AURÉLIEN GENEST

En bref

JA21
Jugement d'Animaux à Châtillon sur Seine, Lycée agricole La Barotte

Une soixantaine d'élèves provenant de trois établissements agricoles (Lycée La Barotte, CFA et LEGTA de Quétigny), se donnent rendez-vous jeudi 10 janvier afin de participer à la Finale départementale de Jugement d'Animaux au Lycée La Barotte. Cet événement est organisé conjointement avec le lycée agricole La Barotte et les Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or.
La journée se déroulera en deux temps ;
- La matinée sera entièrement consacrée au jugement des animaux, sous l'œil avisé d'un jury de professionnels. Le jugement des races à viande se réalisera sur l'exploitation Gaec Gheeraert à Châtillon-sur-Seine. Les équins de trait, de selle et les vaches laitières se tiendront dans les nouveaux bâtiments du centre équestre du lycée récemment restauré.
- L'après-midi sera dédiée à la remise des prix (16h) par Victor Matrat, Vice-Président des Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or, qui annoncera les quatre finalistes pour représenter la Côte d'Or lors de la finale nationale au Salon International de l'Agriculture à Paris (du 23 février au 3 mars 2013).

Race Brune
Résultats des Côte d'oriens en Suisse

Nous annoncions, dans notre dernière édition, la tenue du concours national suisse, du Championnat d'Europe et du congrès mondial des éleveurs de la race Brune le week-end dernier en terres helvètes. Les vaches de Côte d'Or n'ont pas démérité dans un concours d'un niveau exceptionnel. Eleonore (Pedigree) au Gaec Chevallier Jacoillot termine 6ème de sa section sur 14 animaux. Finette (Cacao) au Gaec Changarnier est 5ème de sa section sur 11. Vermine (Justy) et Upsilone (Ace) à l'EARL Sureau Daniel sont 10èmes et 12èmes dans leur section de 14 vaches. Au classement par pays (groupe de 3 vaches), la France se classe à la 4ème place. Le groupe était composé de Upsilone (Ace), Brune (Zeus US) et Chipie (Prince). Le Gaec Chevallier Jacoillot a reçu un prix pour avoir fait naître le taureau Badge (Payoff x Reine).

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Crédit Agricole

44 salariés médaillés



Vendredi 14 décembre 2012, au siège du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, le directeur général Jacques Kermarrec, accompagné de Pierre Fort, directeur général adjoint, Roland Picot, directeur des ressources humaines, Tristan Lamy, directeur de l'agriculture, du développement des marchés et de la communication, ainsi que Michel Radek, directeur conformité qualité et Ooganisation, a remis la médaille du travail à une quarantaine de salariés du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, du département de la Côte d'Or.

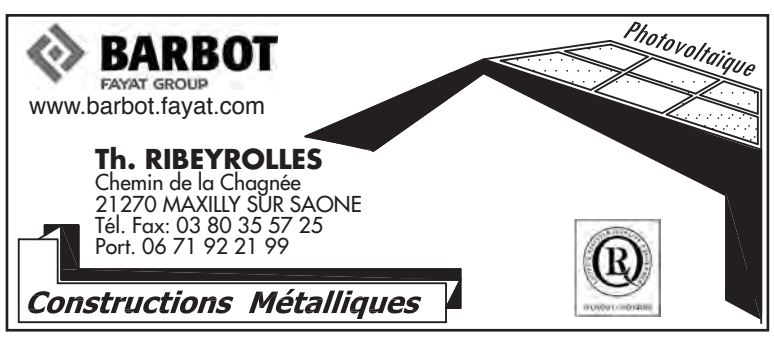
Médaille d'argent (20 années de travail) : Isabelle Dieudonné (Is-sur-Tille), Pierre Fort (direction générale), Catherine Hervé (gestion des prêts Dijon), José De Diego (SAI), Fabien Nossereau (MGA Dijon), Marie-Pierre Grandchamp (Les Laumes), Olivier Levoyet (Secteur plein Est, 52), Pierre-Yves Oudet (Secteur plein Est, 52), Christel Logerot (gestion des prêts). Médaille Vermeil 30 années de travail) : Didier Grapin (Touillon), Charles Dassigny(Vitteaux), Corinne Gillant (Dir agri dev marchés et com), Gilles Yvon (gestion des prêts et UPC Dijon), Martine Bellicam (DRH et formation), Serge Roz (Mirebeau), Laurent Maire (Gevrey), Evelyne Daudon (Titres et épargne), Patrick Doyen (secteur les marchés de Bourgogne), Jean-François Morot (Arnay). Médaille d'Or (35 années de travail) : Colette Vinolas (BAM), Roland Picot (DRH), Jean-Pierre Salignon (Assurances de personnes et successions), Christine Paris (Dir conf qual org Dijon), Robert Jeannin (secteur grands crus), Marie-Christine Devilliers (Montigny-le-Roy, 52), Marie-Odile Huens (CID Langres), 52), Marie-Pierre Delompre (CID Langres, 52), Jean-Claude Crochet (Bourbonne-les-Bains, 52), Christian Desvignes (Arnay), Fabienne Roche (contrôle périodique Dijon), Philippe Chervy (titres et épargne), Xavier Coste (Beaune centre), Dany Dubois (fonctionnement Dijon). Médaille Grand or 40 années de travail : Michel Pierard (Mâlain), Jacques Bozzi (dir agri dev marchés et com), Jacqueline Bonnefoy (Saint-Jean), Monique Thomas (Dijon), Isabelle Rocher (Fontaine Française), Jacky Bourguignon (Dijon), Serge Danaradjou (Dijon), Annick Virin (Marketing), Dominique Parisot (Dijon), Michel Touron (Nogent-en-Bassigny, 52), François Berger (Corlée, 52).

▶ A noter

Aide aux Ovines Caprines Déclaration avant le 31 janvier

A partir du 1er janvier 2013 et jusqu'au 31 janvier 2013, les éleveurs détenant au moins 50 brebis et/ou 25 chèvres peuvent demander à bénéficier de l'aide PAC Aide aux Ovins et Aide aux Caprins.
Aucune demande papier ne sera adressée pour la campagne 2013.
La demande d'aide peut être réalisée par télédéclaration sur le site Telepac www.telepac.agriculture.gouv.fr à partir du 7 janvier 2013.
Si vous êtes nouveau demandeur et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable de l'aide à la DDT : Chantal Magnon au 03 80 29 43.20 ou consulter le site de la DDT 21 www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Les éleveurs qui souhaitent être accompagnés dans la démarche de la télédéclaration peuvent trouver une assistance téléphonique ou prendre RDV auprès des structures suivantes :
- **Auxonne, DDT, Tél 03 80 77 11 26**
- **Beaune, DDT, Tél 03 80 25 09 00**
- **Châtillon-sur-Seine, DDT, Tél 03 80 91 36 15**
- **Dijon, DDT, Tél 03 80 29 43 20**
- **Dijon, FDSEA, Tél 03 80 68 67 67**
- **Dijon, Syndicat de Contrôle Laitier 21, Tél 03 80 68 67 17**
- **Montbard, DDT, Tél 03 80 92 55 14**
- **Saulieu, DDT, Tél 03 80 90 57 22**
- **Pouilly-en-Auxois, Chambre d'Agriculture, Tél 03 80 90 89 09**
- **Vitteaux, Elvéa, Tél 03 80 49 67 12**

COMMUNIQUE DDT



Cérémonie

Merci, les producteurs

Les personnes ayant contribué à la valorisation de la Ferme Côte d'Or et des filières locales lors de la foire gastronomique étaient conviées en début de semaine à Dijon.



« Les efforts seront maintenus pour promouvoir l'agriculture, c'est un choix politique d'être à vos côtés» a rappelé François Sauvadet.

Fidèle à ses habitudes, le Conseil général de Côte d'Or a organisé lundi soir une soirée de remerciements, quelques semaines après la foire gastronomique et la Ferme Côte d'Or.

Un clin d'oeil a été adressé à tous les producteurs qui se sont donnés pour montrer une belle image du département. François Sauvadet a rappelé que l'agriculture restera l'une des priorités du Conseil général qu'il préside.

«Les efforts seront maintenus pour promouvoir l'agriculture, c'est un choix politique d'être à vos cotés» a t-il signalé, une semaine après le vote du nouveau budget du Conseil général, en baisse d'1,6% par rapport au précédent. Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, s'est réjoui du succès rencontré par la Ferme Côte d'Or et a notamment salué l'implication de Marc Frot, président de la commission Agriculture au Conseil général.

Dominique Chambrette est revenu sur l'accord-cadre liant la Chambre au Conseil général : *«Il apporte beaucoup à l'économie du département. Si l'on prend comme exemple les bâtiments d'élevage, il suffit d'avoir traversé l'Auxois il y a 40 ans et de comparer aujourd'hui»*.

AURELIEN GENEST

▶ Zoom sur...

La Côte d'Or redécoupée ?

En rappelant son attachement à une Côte d'Or vivante sur 100% de son territoire, François Sauvadet a évoqué le projet de redécoupage déposé par le gouvernement : *«Je m'opposerai avec beaucoup de vigueur à ce projet. Les territoires ne comptent pas en fonction de leur population mais bien en fonction de leur contribution au développement et à l'image de notre département. Ce projet vise à réduire par deux le nombre de cantons qui auraient une moyenne de 24 000 habitants. La priorité serait donc donnée à l'agglomération : l'axe Dijon-Beaune passerait à 32 conseillers départementaux sur les 44 au total dans le futur conseil départemental. Il resterait six cantons pour représenter plus de 500 communes !»*

FDSEA

Employeurs agricoles et viticoles ont échangé sur l'emploi

La Commission Main d'œuvre et Service Juridique Emploi (SJE) de la FDSEA ont organisé, ce jeudi 13 décembre, une réunion d'information sur l'actualité liée à l'emploi.

Les professionnels et les salariés du SJE se sont tout d'abord présentés puis ont apportés de nombreuses informations sur les sujets syndicaux en cours, comme la baisse de l'exonération des charges patronales pour les travailleurs occasionnels, les différents accords signés au cours de l'année 2012 sur les groupements d'employeurs, la prévoyance des cadres, les Comités d'Actions Sociales et Culturelles…

Les nouveautés juridiques et sociales ont ensuite été développées, en particulier la loi relative au harcèlement sexuel et la loi de finances rectificative d'août 2012. Le projet de loi de finance de la sécurité sociale pour 2013 a été présenté dans les grandes lignes.

Enfin, les dossiers et nouveautés du Service Juridique Emploi ont été exposés: avancement des groupements d'employeurs, enquêtes sur l'emploi agricole, nouvelle prestation *«Paie»* et enfin le travail qui démarre sur la problématique de l'alcool au travail. Les employeurs présents ont d'ailleurs été sensibles à ce sujet, posant de nombreuses questions.

Les participants ont eu le loisir de poser les questions qui les préoccupaient, par exemple sur le calcul des salaires ou sur les relations avec les organismes de protection sociale ou de santé et prévoyance. Les professionnels de la commission main d'œuvre leur ont donné des réponses précises et des pistes d'action.

Un pot convivial a clôturé cette demi-journée riche en informations, permettant par la même occasion des échanges plus informels entre les participants, les responsables professionnels et les salariés du Service Juridique Emploi.

Suite aux retours positifs de cette réunion, la FDSEA renouvellera l'expérience au cours de l'année 2013.

Circuits de proximité

Les collégiens plébiscitent les steaks hachés Charolais de Bourgogne

Pendant un mois, 34 établissements médico-sociaux et collèges de Côte d'Or, ont bénéficié de l'opération «Steak haché Charolais de Bourgogne».

Un bilan de l'action a été réalisé le 10 décembre dernier, par le président du Conseil général, François Sauvadet, au collège Le Parc de Dijon, en présence d' Eric Allouis, représentant l'association Charolais de Bourgogne.



François Sauvadet en compagnie de Catherine Louis, conseillère générale et Henri Julien, conseiller général, membre du conseil d'administration du collège Le Parc de Dijon.

Du 12 novembre au 9 décembre, le Conseil général de Côte d'Or a mis en place avec l'association Charolais de Bourgogne, l'opération « Steak haché Charolais de Bourgogne ». Un produit de qualité, répondant aux critères des circuits locaux, goûteux et qui peut se prévaloir d'être «*100% Côte d'Or*», provenant des élevages voisins et entièrement préparé localement. Ces steakshachés surgelés sont distribués par Sodifragel alors que la transformation est réalisée par l'entreprise Bigard et la viande est fournie par les éleveurs du territoire adhérents à Charolais de Bourgogne.

Cette opération permet de faciliter l'accès des établissements et collèges de Côte d'Or à un produit de grande consommation, tout en valorisant la qualité et le goût auprès du jeune public et des aînés résidant dans les établissements du département.
20 collèges et 14 établissements médico-sociaux (hébergements pour personnes âgées dépendantes et foyers pour personnes handicapées) ont participé à l'opération et au total, 13 000 steaks hachés ont été distribués dans ces cantines collectives, soit 1,6 tonnes de steaks.

Le premier bilan traduit la satisfaction des bénéficiaires de l'opération tant du point de vue économique que qualitatif, puisqu'il s'avère que le produit ne réduit pratiquement à la cuisson, gage de la bonne qualité de la viande et de la transformation. Cette première étape, soutenue par le Conseil général doit inciter les établissements à poursuivre dans cette voie en inscrivant régulièrement cette production entièrement «*made in*» Côte d'Or, à leur menu.

AMK



Un steak haché 100% local, goûteux et qui ne réduit pas à cuisson...

Consommer local pour soutenir la production

D'autres démarches participent de cette volonté du Conseil général de soutenir les filières locales.
La démarche Viande concerne 4 établissements : les collèges Les Hautes Pailles à Echenon, Dinet à Seurre, Félix Tisserand à Nuits Saint-Georges et l'EHPAD de Beaune. Ces établissements sont approvisonnés en viande bovine par l'association des Eleveurs Beaunois, regroupant une vingtaine d'éleveurs dans le cadre du projet « Le goût d'ici ».
La démarche Légumes concerne les EHPAD d'Auxonne, d'Athée et de Genlis. Le collège La Croix des Sarrasins d'Auxonne sera approvisionné à partir de janvier 2013. Deux maraîchers de Labergement-lès-Auxonne, un groupement d'agriculteurs de Pont et une SCEA basée à Ouges, fournissent deux fois par semaine les établissements en poireaux, carottes, salades, pommes de terre et oignons.

Rendez-vous

Journées spéciales, «Eau et Élevage»

Le centre de formation professionnelle et de promotion agricole de La Barotte Haute Côte d'Or et l'Agence de l'eau Seine-Normandie organisent une session de journées d'échanges spéciales éleveurs sur la thématique «Eau et Élevage» dans l'Auxois et le Châtillonnais.
Ces journées visent à :
- Apporter des connaissances fondamentales sur la problématique de l'eau afin d'aider les éleveurs à mieux comprendre les enjeux liés à cette ressource.
- Aller à la rencontre des acteurs de l'eau afin de faciliter la connaissance des institutions et des réglementations.
- Développer un projet sur l'exploitation des éleveurs participants qui le souhaitent ou sur d'autres sites comme à Vix ou proche de St Rémy.

Ces journées auront lieu les vendredi 25 janvier, mardi 16 avril, mardi 23 avril, jeudi 30 mai et samedi 29 juin 2013. A chaque jour correspond un programme spécifique avec des interventions et des visites de terrain ; la restitution aura pour cadre «Les Journées Châtillonnaises» afin de valoriser la production collective des éleveurs et de dresser le bilan de ces journées dont le dispositif s'inscrit dans le cadre des projets «classe d'eau» de l'Agence de l'eau.
Cette session professionnelle est la première organisée sur le territoire hydrographique Seine-amont en partenariat avec la vallée de l'Armançon (SIRTAVA), le Syndicat intercommunal des cours d'eau Châtillonnais (SICEC) et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Inscription gratuite auprès de Sofie Aublin, ministère de l'Agriculture, au 06 15 19 50 30 ou par courriel à sofie.aublin@educagri.fr.



Elections Chambre d'agriculture 2013

Agriculteurs et viticulteurs fiers de prendre leur avenir en main

La FDSEA, les JA et la CAVB présenteront une liste commune pour les élections du début d'année.



Vincent Lavier, unique candidat à la présidence, est agriculteur à Saulx-le-Duc, dans le canton d'Is-sur-Tille (production céréalières et ovine).



Fabrice Faivre, président de la FDSEA : *«Nous accompagnons les agriculteurs dans leurs projets, dans leurs difficultés et leurs changements».*



Aurélien Viellard, président des JA : *«Pour produire, il faut des jeunes qui s'installent».*



Frédéric Mazilly (CAVB), viticulteur à Meloisey,

Les élections des futurs responsables professionnels agricoles qui siégeront à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or pour la période 2013-2018 se dérouleront du 21 au 31 janvier. La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), les Jeunes Agriculteurs (JA) et la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB) présentent une liste commune pour le collège des chefs d'exploitations et assimilés et pour le collège des anciens exploitants et assimilés. *«Cette liste représente toutes les productions et tous les territoires»* informe Fabrice Faivre, président de la FDSEA, *«l'unique candidat à la présidence est Vincent Lavier, actuel vice-président de la Chambre d'agriculture. Sa candidature fait l'unanimité».*

Un syndicalisme de solutions

«Critiquer, c'est bien, proposer et construire, c'est mieux» : c'est dans cet état esprit, que la liste FDSEA-JA-CAVB propose à tous les agriculteurs et agricultrices un véritable projet pour ces élections. Un projet issu du travail de tous les représentants départementaux et régionaux. Un projet destiné à orienter l'action des Chambres d'agriculture, acteur majeur au service du développement agricole de nos territoires, durant les six prochaines années. Un projet qui porte l'ambition des femmes et des hommes fiers de prendre leur avenir en main. *«Réaffirmons les valeurs du syndicalisme»* lance Fabrice Faivre, *«des hommes et des femmes s'engagent au quotidien, se rassemblent dans la solidarité, agissent avec pragmatisme et efficacité au service de leur profession. Nous accompagnons les agriculteurs dans leurs projets, dans leurs difficultés et leurs changements. Nous sommes porteurs d'un projet au service de femmes et d'hommes fiers de prendre leur avenir en main, fier de leur métier».*

«Notre métier, c'est produire»

La croissance démographique annoncée se traduira par un doublement de la demande alimentaire mondiale d'ici 2050. *«Il y aura alors 9 milliards d'habitants»* souligne Fabrice Faivre. Pour Aurélien Viellard, président des JA, *«Répondre à cette demande est l'enjeu de demain. Il nous faut une politique d'avenir, continuer d'avoir des aides à l'installation et placer l'agriculture dans les discussions politiques».* FDSEA-JA-CAVB veulent inscrire les exploitations dans une croissance durable, économique, sociale et environnementale, *«qui crée des emplois et qui ouvre des perspectives à long terme pour les producteurs, les territoires et la société».* Pour y parvenir, certaines conditions devront être respectées : *«ce sont nos principales revendications, les priorités de nos actions syndicales»* mentionnent Fabrice Faivre et Aurélien Viellard.

«Notre travail c'est pour un revenu»

«Doublement pénalisés par des prix volatils et par des coûts de production qui s'envolent, nos revenus restent trop souvent insuffisants et plus que jamais instables. Agir pour notre revenu, c'est redonner de la valeur à notre métier» commente Fabrice Faivre. Pour le président de la FDSEA, un prix *«ça se construit» : «le rôle et la place des producteurs doivent être reconnus et affirmés dans les filières. La valeur ajoutée doit être mieux partagée au profit des producteurs par plus de transparence et de loyauté dans les relations commerciales avec les grandes surfaces. L'Etat doit en être le garant et sanctionner les pratiques abusives de la grande distribution».* Autres points capitaux pour les présidents de la FDSEA et des JA : *«il n'y a pas de revenu sans baisse des charges»*, il faut *«mettre en œuvre des outils pour gérer nos risques et sécuriser notre revenu»* et il faut *«redonner de la compétitivité aux filières».*

Bien vivre dans nos territoires

L'agriculture joue un rôle déterminant dans le dynamisme rural. Pour FDSEA-JA-CAVB, l'agriculture est la colonne vertébrale de la vie des territoires, *«pourtant, de plus en plus fréquemment, nous ressentons une certaine défiance de la société. Défiance quant à nos pratiques, notamment. Nous avons également le sentiment d'être, comme tous les habitants des territoires ruraux, trop souvent considérés comme des citoyens de seconde zone dont les besoins en termes de santé, de services publics ou de nouvelles technologies seraient inférieurs aux autres Français. Sensibles aux conditions d'exercice de notre métier, mais aussi sensibles à notre relation avec nos concitoyens, nous revendiquons simplement d'être des citoyens comme les autres». «Il faut arrêter la désertification, l'agriculture doit aider au développement local que les agriculteurs s'investissent, maintiennent le tissus rural».*

▶ La liste FDSEA-JA_CAVB

Collège N°1 - **Chefs d'exploitation** : FDSEA 21 - JA 21 - CAVB, Agriculteurs et Viticulteurs fiers de prendre leur avenir en main : Fabrice Faivre, 43 ans, Varanges. Aurélien Viellard, 34 ans, Labergement les Seurre. Mauricette Besancon, 49 ans, Avelanges. Frédéric Mazilly, 54 ans, Meloisey. Vincent Lavier, 48 ans, Saulx le Duc. Véronique Laville, 40 ans, Tanay. Jean-Pierre Fleury, 59 ans, Saint Martin de la Mer. Nicolas Rossignol, 48 ans, Couchey. Nathalie Mairet, 38 ans, Turcey. Lucien Rocault, 28 ans, Baubigny. Ghislaine Verstraete, 55 ans, Belan sur Ource. Bernard Martenot, 58 ans, Saint Romain. Dominique Guyon, 56 ans, Rouvres sous Meilly. Nicolas Michaud, 36 ans, Pagny le Château. Françoise Arpaillanges, 53 ans, Pernant-Vergelesses. Marc Frot, 55 ans, Poiseul la Ville et Laperrière. Isabelle Andriot, 33 ans, Hauteroche. Yann Frelet, 31ans, Saint Seine l'Abbaye. Pascal Mure, 47 ans, Volnay. Philippe Saunois, 48 ans, Marcenay. Virginie Brion, 35 ans, Villotte sur Ource. Jean Pierre Godot, 46 ans, Sainte Sabine. Didier Caverot, 51 ans, Senailly.

Collège N°4 - **Anciens exploitants :** FDSEA 21 - JA 21 - CAVB, Agriculteurs et Viticulteurs fiers de prendre leur avenir en main. **Titulaire :** Suzanne Ferrand, Varois et Chaignot. **Titulaire :** Daniel Bourge, Villargoix. **Suppléant :** Gabriel Robin, Ampilly les Bordes. **Suppléant :** Jean-Luc Lecour, Grenant les Sombernon.





Assemblée générale d'Épis-Centre

Objectif "Axéréal 2015"

Épis-Centre a tenu son assemblée générale annuelle le 14 décembre au Casino de Pougues-les-Eaux. Son président, Bruno Bouvat-Martin, et le directeur du groupe Axéréal, auquel elle appartient, ont dressé les grandes lignes des nouvelles échéances à venir. Avec la fusion programmée d'Épis-Centre dans dans Axéréal et d'Axéréal avec Agralys, à l'horizon 2015, autour d'un nouveau siège social situé près d'Orléans.



Bruno Bouvat-Martin (à gauche) et Philippe de Raynal ont annoncé la fusion au sein de la coopérative Axéréal à l'horizon 2015.

Vendredi dernier, à Pougues-les-Eaux, il a somme toute été peu question d'Epis-Centre mais bien plus d'Axéréal. C'est que *«sans viser la multinationale que nous ne serons pas»*, les projets de développement du groupe coopératif tendent à donner à l'ensemble une taille critique, à la fois dans les métiers du grain, de l'approvisionnement, de la logistique et du négoce international. A l'horizon 2015, selon les dirigeants, le *«projet Axéréal 2015»* verra donc la fusion des coopératives actuelles, dont Epis-Centre et d'Agralys au sein de la nouvelle entité Axéréal. Le siège de Bourges du groupe, dès septembre 2014, devrait laisser place à un nouveau siège social commun qui sera construit à Orléans. Axéréal se veut *«être le partenaire privilégié de ses adhérents céréaliers et éleveurs du Centre de la France en apportant de la valeur ajoutée à leurs productions et en participant à la pérennisation de leurs exploitations»*. Un changement de dimension pour répondre aux enjeux économiques à venir mais aussi une volonté de créer une véritable *«culture d'entreprise et une identité propre»*. Quand l'union de coopératives Axéréal, depuis 2009, se mue en coopérative Axéréal...

Résultats 2011/2012 dans la Nièvre

Avant la fusion, Épis-Centre continue sur sa lancée avec un conseil et deux responsables technique et économique par grande région. Sur les trois départements de son territoire, il y en a huit. En marge de l'assemblée générale, il a été possible de détailler les chiffres de la campagne 2011/2012 (au 30 juin 2012) dans la Nièvre.

En dépit d'une météo capricieuse qui a affecté les rendements (-8% en moyenne), Epis Centre a tout de même collecté 246 454 tonnes au total dans le département (113 600 t de blé tendre, 1000 t de blé dur, 60 000 t d'orge, 22 500 t de maïs, 38 500 t de colza, 4500 t de tournesol). Et pour 2012/2013, la coopérative s'attend à une augmentation de 10 à 15% du rendement sur les trois départements (soit 267 000 t dans la Nièvre). Quant au chiffre d'affaires de l'approvisionnement, il a représenté 39,815 millions d'euros (17M d'engrais, 7M dans la protection des plantes, 4,9M de semences et 8,1M d'aliments du bétail).

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Zoom sur...

L'avenir des filières végétales



Denis Courzadet, directeur commercial du groupe Axéréal, avait fait une présentation macro-économique brillante des filières végétales, appréciée par un public captivé, le 30 novembre dernier à Pouilly-sur-Loire.

Le 30 novembre dernier, la FDSEA58 et les JA58 avaient organisé une réunion *"grandes cultures"* à Pouilly-sur-Loire, dans le cadre de la campagne en vue des élections à la Chambre d'agriculture.
Avant que Pierre Pagesse, le président honoraire de Limagrain, ne développe ses ambitions pour une organisation mondiale de l'agriculture devant un public captivé, c'est Denis Courzadet, directeur commercial d'Axéréal , accompagné de Patrick Tetard, vice-président d'Epis-Centre, qui avait fait un tour d'horizon macro-économique des filières végétales et des perpsectives d'évolution sur les marchés mondiaux. Où la votalité est devenue une tendance de fond.

▶ MSA Infos

Moulins-Englibert
Un soutien aux aidants sur leur territoire de vie

Qu'est-ce qu'un aidant ?
Quelqu'un qui s'occupe régulièrement et bénévolement d'une personne âgée dépendante : son conjoint, un parent, un ami, un voisin.
Cette aide peut concerner les actes de la vie courante : courses, ménage, démarches administratives mais également l'aide à la personne (toilette, habillage, surveillance…).

Connaissant bien les difficultés que cette aide peut entraîner (épuisement, fatigue, solitude, manque d'information…), la MSA Bourgogne et le Centre Social de Moulins Engilbert ont initié une réflexion à laquelle ont été associés tous les partenaires locaux : professionnels médicaux, sociaux, élus, associatifs…

L'objet de ce partenariat est de mettre en place une action d'information et d'échanges destinée aux aidants du canton.

Afin de proposer des réponses concrètes et adaptées aux aidants familiaux, nous souhaitons les associer à la réflexion et recueillir leurs besoins.
Trois professionnelles ont été désignées pour recueillir ces informations et répondre à toutes les questions.

Ainsi, si vous vous sentez concerné et si vous souhaitez participer à cette réflexion, vous pouvez contacter :

Contact

Si vous vous sentez concerné et si vous souhaitez participer à cette réflexion, vous pouvez contacter:

• Marie-Laure Giraud,
Assistante sociale MSA
giraud.marie-laure@bourgogne.msa.fr
Tel : 03 86 20 17 41
06 16 34 11 76

• Rose-Marie Romand,
Responsable service animation centre social de Moulins Engilbert
service-animation-moulins-engilbert@orange.fr
Tel : 03 86 84 20 94

• Lucile Vignaga,
Travailleur médico social géronto handicap, Conseil Général de la Nièvre,
Site d'Action Sociale de Moulins Engilbert
lucile.vignaga@cg58.fr
Tel : 03 86 93 46 00

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Finale de jugement de bétail

Les jeunes agriculteurs à la fête à Devay

Les JA58 et les jeunes du canton de Decize-La Machine ont remporté un franc succès, dimanche, au Gaec des Plots à Devay. Plusieurs centaines de visiteurs sont venus observer les 70 concurrents à cette finale départementale de jugement de bétail. Malgré la météo.



Près de 70 jeunes ont participé aux concours de jugement de bétail, toutes catégories confondues.

C'était l'événement-phare de l'agriculture nivernaise avant la nouvelle année. Dimanche chez les Laborde et Maillault, associés dans le GAEC des Plots, ils étaient plus de 70 à s'affronter dans les épreuves de jugement des bovins, ovins et équins présents sur place.

Pour ce concours, parrainé par le ministère de l'Agriculture dans toute la France, ils avaient à évaluer les qualités musculaires, squelettiques et les caractères de races de trois specimens dans chaque catégorie par rapport à un animal-témoin, le tout sous le contrôle bienvaillant de Bernard Lepage et Agnès Varignier du lycée agricole de Challuy. Les concurrents, qui avaient été sélectionnés cette année soit dans les concours cantonaux des JA soit dans les épreuves organisées au sein des lycées de Cosne, Challuy et Château-Chinon, devaient remplir une fiche d'évaluation pour chaque animal et attribuer des notes de 1 à 10 par critère, le tout étant soumis à une grille d'évaluation du jury qui attribuait des pénalités en cas d'écart de notes trop important.

Finale nationale à Paris

A ce jeu-là, ce sont Floriane Develay (Luzy) en bovins, Rose-Marie Girard (Brinon sur Beuvron) et Maxime Duhoux (lycée de Challuy), ex-aequo en ovins, et de nouveau Rose-Marie Girard en équins qui ont eu les appréciations les plus ressérrées. Accompagnés des 2ème et 3ème en bovins, Alexis Renier (Fours) et Solène Rabiega (LEGTA de Cosne), ils iront représenter la Nièvre, dans chaque catégorie, lors de la finale nationale de jugement de bétail qui se tiendra début-mars dans le cadre du Salon international de l'Agriculture de Paris. Vers 18h30, dimanche soir, les officiels réunis dans l'atelier volailles de l'exploitation, ont procédé à la remise des prix à l'ensemble des participants de la compétition du jour. Non sans faire passer quelques messages syndicaux, à quelques semaines des élections à la chambre d'Agriculture.

Jean-Pierre Condamine, tête de liste FDSEA-JA et Eric Bertrand, 4ème et président sortant, ont insisté sur l'importance, pour les agriculteurs nivernais de se mobiliser et de ne pas oublier de voter, tandis qu'Alexandre Lorré, président des JA58 et 2ème sur la liste a insisté sur les enjeux politiques: installation, accès au foncier, aides couplées à la production, revalorisation des DJA...

EMMANUEL COULOMBEIX



Jean-Pierre Condamine et Eric Bertrand (au centre) ont serré des mains et de parler d'agriculture avec les nombreux visiteurs présents à Devay.



A l'heure de la remise des prix, les lauréats sélectionnés pour la finale nationale à Paris, posent pour la photo-souvenir.

Animations

Concours pour les visiteurs

Parmi les animations proposées par les JA et leurs partenaires durant la journée, trois concours étaient ouverts au public. Dans la manipulation du téléscopique, c'est Léo Blaize qui a introduit le plus rapidement le témoin dans la bouteille de lait (1'33). Dans l'épreuve de la pesée de la vache Prim'Holstein, Francis Maenhout, avec 830 kg s'est approché le plus près du poids réel (869 kg). Enfin un panier garni, proposé par CER France Alliance, a été estimé 30 euros et remporté par Benjamin Brocardet (pour un prix réel de 30,95 euros).

Le palmarès du concours

Bovins (36 candidats): 1ère, Floriane Develay (Luzy); 2ème, Alexis Renier (Fours); 3ème, Solène Rabiega (LEGTA de Cosne); 4ème, Florian Rouillard (Tannay); 6ème, Cindy Barbier (LEGTA de Challuy). Les trois premiers sont séléctionnés pour la finale à Paris.

Ovins (25 candidats): 1ère, Rose-Marie Girard (Brinon sur Beuvron); 1ère, ex-aequo, Maxime Duhoux (Lycée de Challuy); 3ème, Nelly Gaillot (LEGTA de Challuy); 3ème ex-aequo, Cindy Barbier (LEGTA de Challuy); 5ème, Ludovic Guilleminot (Corbigny). Les deux premiers sont sélectionnés pour la finale.

Equins (10 candidats): 1ère, Rose-Marie Girard (Brinon sur Beuvron), sélectionnée pour la finale; 2ème, Nelly Gaillot (LEGTA de Challuy); 3ème, Isabelle Franco-Ramos (LEGTA de Challuy).

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

ETS BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Communication

L'agriculture mise en images par des collégiens nivernais

La remise des prix de la finale départementale du concours « La Terre vue du collège », mis en place par la FDSEA 58, s'est déroulée au LEGTA de Nevers-Challuy, vendredi 14 décembre. Celle-ci a permis de sélectionner les 3 lauréats qui iront affronter les autres départements bourguignons lors de la finale régionale du 18 janvier 2013.

Le concours *«la Terre vue du collège»*, mis en place par la FDSEA 58, a vu s'affronter 6 classes de 3ème Découverte Professionnelle des collèges Champ de la Porte à Cercy-la-Tour, Saint Léonard à Corbigny, Notre Dame à Cosne-sur-Loire, Jean Rostand à La Machine, Les Guillerault à Pouilly-sur-Loire et Arséne Fié à Saint Amand en Puisaye.



Remise des prix aux lauréats dans les locaux du Legta de Nevers-Challuy.

Réalisation de bandes dessinées

Les collégiens participants ont été amenés à produire une bande dessinée mettant en avant l'agriculture au travers d'un ou plusieurs des thèmes : l'agriculture moderne porteuse d'avenir, une agriculture diverse et diversifiée dans ses métiers de productions, une agriculture développée autour d'hommes et de femmes, une agriculture durable, actrice des territoires et une agriculture ouverte à tous. Les collégiens se sont ainsi rendus dans différentes exploitations du département de la Nièvre. Ils ont pu découvrir diverses productions : l'élevage allaitant, l'élevage laitier (chèvres et bovins), la viticulture et parfois un atelier de transformation des produits. Les photos prises chez les agriculteurs ont servi à l'élaboration de leur bande dessinée. Outre l'aspect technique, ces visites permettent aux élèves de découvrir l'agriculture, le quotidien du métier d'agriculteur et de se rendre compte de la participation économique de cette activité à l'échelon local et national.

Un jury très studieux

Le jury, composé de trois professionnels agricoles (François Torcol, président du jury, Joëlle Lebeaut et Anne Juliette Blond), de deux enseignants du LEGTA de Nevers-Challuy (Stéphanie Moulin et Christian Blanc) et d'un animateur local de la MSA (Mario Zaccardi) s'est réuni le matin de la finale pour élire les trois meilleures bandes dessinées. Les juges se sont attachés au respect des thèmes de travail ainsi qu'à l'efficacité du ou des message(s) véhiculé(s). D'autres points étaient accordés à l'originalité de l'histoire et à la qualité de présentation. Après une matinée très studieuse le jury a délibéré, accordant ses récompenses aux trois meilleures réalisations. La remise des prix a eu lieu l'après-midi au Legta de Nevers-Challuy en présence de Xavier Lecoeur, proviseur du Legta, Daniel Barbier, directeur du CFA, Monique Bernard, présidente du conseil d'administration, des membres du jury et de l'ensemble des collèges participants. Les trois établissements sélectionnés iront affronter leurs voisins bourguignons lors de la finale régionale du 18 janvier au Legta de Fontaine en Saône-et-Loire. La récompense sera de pouvoir visiter le salon international de l'agriculture à Paris et peut-être, de remporter un voyage dans un pays Européen pour y découvrir l'agriculture locale.

M GUEGAN (FDSEA 58)
& M.A SALTEL
(SERVICE EMPLOI FDSEA 58)



Les collégiens de Saint-Amand en Puisaye ont remporté le premier prix.

Le classement

1er prix : Collège Arsène Fié à Saint Amand en Puisaye
2ème prix : Collège Champ de la Porte à Cercy la Tour
3ème prix : Collège Notre Dame à Cosne sur Loire
4ème prix : Collège Jean Rostand à La Machine
5ème prix : Collège Saint léonard à Corbigny
6ème prix : Collège Les Guillerault à Pouilly sur Loire

Prévention

L'entretien de votre voiture en hiver

Une bonne voiture en hiver est celle qui bénéficie des équipements indispensables permettant de bien lutter contre les aléas dus à cette période très changeante.
- Veillez à avoir des bons pneumatiques bien gonflés, de préférence thermo gomme mais surtout aux profondes sculptures. Méfiez vous de leurs grandes largeurs, favorables sur sol sec et à vitesse importante mais non adaptées aux sols glissants.
- Surveillez l'état de vos essuie-glaces et de votre lave-glace. Veillez au plein du liquide lave-glace anti-gel. Relevez vos essuie-glaces pour éviter que le givre ne colle les caoutchoucs.
- Faites attention à l'état de votre batterie. Elle peut être déchargée à cause des basses températures.
- Vérifiez que l'huile moteur que vous utilisez soit bien adaptée à votre voiture et à votre région.
- Lavez régulièrement votre voiture pour la protéger contre le sel de la route.
- Ayez toujours dans votre voiture une raclette, un liquide lave-glace résistant au gel, une paire de chaînes adaptée, quelques couvertures en cas d'immobilisation prolongée pour cause de déneigement

Une astuce ? Pour éviter la formation de givre, frottez le soir votre pare-brise intérieur et extérieur avec du papier journal.
Article rédigé par Groupama Rhône-Alpes Auvergne en collaboration avec Centaure Isle d'Abeau.
Groupama organise régulièrement des réunions sur la prévention routière en partenariat avec les Centres Centaure. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller.
Chez Groupama, nous plaçons la prévention et la sécurité de nos clients et de leurs proches au cœur de nos priorités. C'est pourquoi nous vous informons et vous accompagnons dans votre vie d'automobiliste afin que vous puissiez poursuivre votre route en toute confiance.
Groupama vous apporte des solutions d'assurances souples et adaptées à votre situation ainsi que des services pour vous simplifier la vie.





▶ Editorial

Produire est tout sauf un gros mot !

Laurent et Pierre-Edouard Cornu rappellent que pour répondre aux enjeux alimentaires de demain, l'acte noble de production doit retrouver une place de choix dans l'esprit collectif face aux enjeux alimentaires et sociétaux.

En cette fin d'année 2012 nous souhaitons à nos collègues agriculteurs de joyeuses fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance, l'espoir d'avoir une année 2013 riche et efficiente en termes de production et de rentabilité. Quelques années en arrière nous aurions presque eu le sentiment de dire un gros mot en parlant de production, et l'impression amère que notre métier devait dans l'inconscient collectif se résumer à la seule mission d'être les jardiniers de la nature. La vérité est pourtant tout autre. Rappelons ce qu'est l'agriculture (extrait du petit Larousse): activité économique ayant pour objet la transformation, et la mise en valeur du milieu naturel afin d'obtenir les produits végétaux et animaux utiles à l'homme. Malgré les orientations verdissantes de l'agriculture de demain, la définition du petit Larousse ne nous fait pas oublier que l'agriculteur est un acteur économique qui doit peser localement en intégrant maintenant les orientations environnementales et sociétales. L'agriculteur d'aujourd'hui qui a su s'adapter à ses contraintes et doit demain continuer à assurer un acte de production garant de sa pérennité. Le paysan d'aujourd'hui, seul, reste un acteur économique fragile, le syndicalisme de demain tel qu'il sera nous appartient et sera ce que l'on en fait. L'agriculture a toujours su allier tradition et modernité. Tradition pour son attachement au terroir, à l'amour de la terre et au respect du vivant. Tradition également par son type de production : nous cultivons des végétaux et des races adaptées à leur région pédoclimatique. Modernité enfin, par les connaissances qui s'accumulent au fil des générations. Recherche de productivité, amélioration des conditions de travail, qualité sanitaire, travail sur la génétique (potentiel, critères de qualités) agronomie, débouchés… Face à la croissance démographique mondiale, face au changement climatique, face à la compétition économique : Place à la recherche. Notre société a de grands défis à relever et pour cela, il faut qu'elle engage des moyens financiers importants mais nécessaires. On nous parle d'intensification écologique, c'est-à-dire optimiser les rendements en préservant la biodiversité, réduction des énergies fossiles, savoir les remplacer par des énergies plus vertes ; assurer une production alimentaire accessible et de qualité ; maîtriser la santé animale et faire face aux nouvelles maladies… Sans recherche, nous n'y arriverons pas ou pire encore, ce sont les autres continents, voire d'autres pays plus proches de chez nous qui prendront des longueurs d'avance et nous aurons une agriculture non compétitive.

Nous avons besoin de la recherche et de ses technologies innovantes : génétique, chimie… et de nous moderniser pour optimiser nos pratiques quotidiennes : le GPS pour optimiser les intrants type engrais, produits phytopharmaceutiques, carburant. Dans le domaine de l'élevage, l'électronique a aussi permis de gagner de la productivité et du confort tel l'exemple des caméras de surveillance ou relevé de température qui aujourd'hui peut nous être disponible à tous moment où l'on veut grâce à une invention qui est très largement démocratisée : le téléphone portable. Qu'on le veuille ou non, l'agriculture et ses acteurs, au premier rang desquels les agriculteurs que nous sommes tous, sont confrontés à une économie mondialisée, parfois même vorace, et si nous voulons exister dans celle-ci pour faire vivre nos familles, nos entreprises et répondre aux enjeux s'offrant à nous, la voie du progrès doit être celle à emprunter. Les avancées technologiques sont permanentes, certaines d'entre elles ont des applications que nous ne pouvons pas forcement soupçonner et qui peuvent nous être utiles un jour. Elles offrent aussi de nouvelles opportunités telles que la production d'énergie (biogaz, photovoltaïque …etc). Sachons en tirer le meilleur parti pour assurer notre pérennité économique et fournir à ceux qui ont faim une nourriture qualitative et quantitativement abondante. Le monde avance et il est complexe. C'est là que le réseau FDSEA/JA a son importance. Il est le seul présent d'une manière objective et pertinente sur tous ces fronts. Donnons-nous les moyens de nos ambitions, pour avoir des Chambres d'agriculture qui puissent suivre et promouvoir une agriculture professionnelle, compétitive et respectueuse des orientations de chacun. A court terme, nous savons par quoi commencer : Votez FDSEA/JA du 20 au 31 janvier 2013.

PIERRE-EDOUARD ET LAURENT CORNU

▶ Point de vue

"La profession également engagée dans la solidarité internationale"

Stéphane Aurousseau, président d'Afdi Nièvre, et secrétaire général de la FDSEA 58 rappelle que la profession s'implique également au quotidien pour l'accompagnement des agricultures des pays du Sud.

Vous l'aurez remarqué, beaucoup d'exposés, de conférences agricoles débutent par un panorama des déséquilibres mondiaux. Déséquilibres entre la production et les besoins alimentaires, déséquilibres entre la productivité agricole des uns et la prolificité démographique des autres, les uns étant les pays du Nord, *«l'Occident»*, les autres étant les pays du Sud, *«sous développés»*. Cette situation d'une croissance démographique mondiale aussi forte que mal répartie va immanquablement restructurer (déstructurer ?) la société dans laquelle nous vivrons dans les 40 ans qui viennent.

L'avenir se prépare aujourd'hui. Et nous, agriculteurs, qui sommes professionnellement bien placés pour nous mêler des questions d'alimentation, qui héritons d'une tradition de militants entraînés à la recherche du bien commun, nous avons la responsabilité de participer avec nos moyens et nos compétences, dans l'humilité, à la construction de cet avenir.

L'équipe emmenée par la FDSEA et les JA, qui je le souhaite, sera demain élue à la Chambre d'agriculture ne pourra pas ignorer ces réalités et serait bien inspirée si elle décidait de consacrer un peu de son action à la solidarité internationale.

Bien sur il y a l'Afdi, qui déjà, mène des actions au titre de la profession, et qui pour peu qu'elle en réunisse les ressources, continuera de le faire. Mais la Chambre pourrait faire plus, en s'engageant plus directement, en tordant le coup à des idées reçues trop répandues selon lesquelles c'est notre seule productivité qui nourrira demain la planète. C'est faux. C'est faux parce que les gens qui ont faim dans le monde ne sont pas solvables et qu'aucun d'entre nous, si disposé qu'il soit à augmenter ses rendements, n'est prêt à commercialiser ses produits à un prix qui ne serait pas rémunérateur. Quoi de plus logique ?

Il n'y a qu'un modèle d'agriculture qui dans l'histoire soit parvenue à vaincre la faim, c'est l'agriculture locale, nourricière et familiale. Toutes les expériences d'agriculture *«industrielle»*, telle que l'implantation de ferme d'État dans les pays de l'Est ou d'usines à produire du lait au Sénégal ou à Madagascar, se sont soldées par des échecs. Quant au commerce agricole mondial, ce n'est qu'un commerce d'excédents ou de produits exotiques (café, ananas, bananes, etc.) entre gens qui ont de quoi payer. Tout reste donc à construire pour que les pays du Sud s'en sortent et parviennent à développer peu à peu leur agriculture, une agriculture nourricière fournissant les besoins de base à sa population.

Ayons toujours à l'esprit que les 2 milliards d'habitants qui vont arriver sur la planète arriveront en Afrique et en Asie. En 2050 l'Europe ne représentera plus que 7% de la population mondiale (25 % en 1900), mais concentrera une part de richesse bien supérieure. L'Afrique n'est qu'à 12 km de l'Europe…Notre îlot de richesse ne vivra pas sereinement avec autant de pauvreté à sa porte.

Etre solidaire avec nos collègues du Sud, organiser des transferts d'expérience, de connaissances, engager pour cela des hommes et des moyens, c'est d'abord ainsi que nous participerons à développer les moyens de subsistance, chez eux, de ces populations. C'est ainsi que nous aiderons à réduire la sous-alimentation. C'est ainsi que nous participerons à la réduction des aspirations à l'émigration. Et la Chambre d'agriculture pourra s'enorgueillir de participer à cet effort qui indirectement aura tôt ou tard de bonnes retombées sur notre propre existence.



Stéphane Aurousseau, Président AFDI Nièvre et Secrétaire général adjoint de la FDSEA.

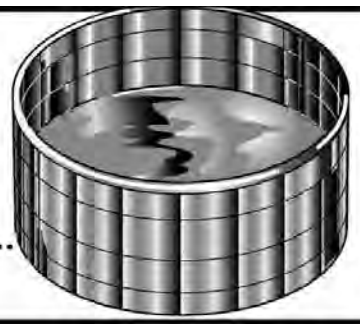
Prix du broutard La FNB alerte le ministre sur les conséquences de ses choix et demande une réaction d'urgence

Face à la dépréciation du prix des animaux maigres ces dernières semaines et à l'impact néfaste sur ce même marché de la reculade du ministre Stéphane LE FOLL, sur l'aide à l'engraissement, la FNB a, la semaine dernière, écrit à Stéphane LE FOLL demandant qu'une action d'urgence soit mise en place pour soutenir l'engraissement, bloquer les velléités italiennes sur le marché du maigre et intensifier les négociations sanitaires et politiques pour l'ouverture de nouveaux marchés sur Pays tiers.

Pour mémoire, la Confédération Paysanne s'était félicitée, le 20 novembre dernier, de la suppression, à sa demande, de l'aide à l'engraissement des jeunes bovins mise en place en 2012, applaudissant par ailleurs la perte d'une enveloppe de 8 millions d'euros pour l'élevage bovin français. Au final, - 5 000 € par exploitations concernées, en moyenne, et une déstabilisation du marché du maigre. Situation face à laquelle, la FNB demande désormais au ministre de prendre ses responsabilités à l'instar de Pierre Chevalier, à l'occasion de la réunion du 5 décembre dernier, organisée par la section bovin et ovine de la FDSEA à Châtillon en Bazois.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Cerepy

Des élus mieux formés

La coopérative de Saint-Julien-du-Sault vient de tenir son assemblée générale à Auxerrexpo. L'occasion de tirer le bilan de la collecte 2011 et livrer les perspectives 2012, avant l'intervention de Miche Cartier, consultant pour Coop de France, sur le thème de *«la coopération hier, aujourd'hui, demain…»*

En très légère baisse (- 1%) par rapport à l'année précédente, la collecte 2011 de la coopérative Cerepy s'élève à plus de 137 000 tonnes. Un chiffre néanmoins inférieur à la moyenne de ces 10 dernières années. *«Un résultat finalement inespéré et une bonne surprise»*, selon Germain Bour, directeur de la coopérative, au regard des conditions climatiques printanières particulièrement sèches et qui ont pénalisé le développement végétatif des cultures. Les pluies de juin apportant au final des rendements bien meilleurs que prévus. La collecte de blé est stable à 65 900 tonnes mais avec des rendements hétérogènes, de 30 à 100 q/ha et une moyenne de 64 q/ha. Récoltés avant les pluies de mi-juillet, la majorité des blés affichent de bons PS (moyenne 80) et un taux moyen protéines très satisfaisant (supérieur à 11,5). La qualité sanitaire étant excellente.

Pour le 2e année consécutive, la production d'orges d'hiver est en recul de près de 12 %, affectée à la fois par une baisse des surfaces ainsi que de rendements (-5 %). En revanche, un calibrage moyen supérieur de 10 % à l'année précédente. Comme pour les autres coopératives du département, la bonne surprise 2011 est venue du colza, avec une production en hausse de 18,6 %, se traduisant par un rendement moyen de 35 q/ha. Comme en blé, l'hétérogénéité domine, allant de 20 à 45 q/ha selon les secteurs. Même satisfaction pour le maïs qui, du fait d'une bonne pluviométrie estivale et d'une fin de cycle idéale, affiche des rendements record à 105 q/ha sec en moyenne et des humidités récolte faibles (moyenne 26%). En tournesols, les rendements sont également au rendez-vous, avec une moyenne de 35 q/ha et la production affiche une hausse de 13 % par rapport à l'année antérieure. Après l'euphorie de 2010, la collecte de pois retrouve les chiffres de 2009, pénalisée par des surfaces en recul et des rendements décevants.

Une collecte globale 2012 en hausse

Comme en 2011, les rendements de la collecte 2012 sont hétérogènes sur le secteur de la coopérative, meilleurs notamment en terres filtrantes, dont certaines parcelles pulvérisent des records. La récolte devrait atteindre 145 000 tonnes, en hausse de plus de 6 %. En blés, si la moyenne de rendements est supérieure à 2011, avec 69 q/ha, la qualité est inférieure : PS moyen de 76, en retrait de 4 points et taux moyen protéines à 11,4. L'indice d'Hagberg en net retrait, entraînant la commercialisation d'une partie de la collecte en blés fourragers. Une large partie des orges brassicoles a été affectée par le gel et majoritairement remplacée par des orges de printemps. D'où une collecte peu représentative d'une année normale, avec 8500 t. A contrario, récolte et rendements records pour les orges de printemps, avec toutefois de faibles taux protéiniques (parfois inférieurs à 9 %), rendant la commercialisation difficile.



Laurent Poncet, président de la coopérative Cerepy.

Grande hétérogénéité également pour les colzas (de 20 à 45 q/ha), avec une moyenne très légèrement inférieure à 2011 et un taux d'huile en retrait de 2 points, à 44 %. A nouveau la déception en pois, du fait d'une fin de cycle particulièrement humide. La production est en retrait de 10 % par rapport à 2011, la quasi-totalité des poix d'hiver ayant été détruite par le gel. Année moyenne en maïs, avec des rendements inférieurs de 10 à 15 % par rapport à l'an passé et une moyenne d'humidités récolte de 31 %. Même schéma pour le tournesol, avec un recul des rendements de 10 %, la récolte ayant été fortement perturbée par la pluie.

Un plan de formation à destination des salariés et des élus

Le contexte général de la campagne d'approvisionnements 2011/2012 aura été une nouvelle fois atypique, marqué notamment par un automne long et doux mais surtout, un hiver destructeur pour une partie des récoltes, comme à Flogny, secteur le plus touché. Au final, plus de 3000 ha de cultures d'hiver remplacées par des cultures de printemps.

Le chiffre d'affaites total Appro est en hausse de 9,6 %, à 15 445 683 €, avec pour segment principal les engrais, qui représentent à eux seuls 48 % du CA. Un segment où le CA est en hausse de 14,52 %, en dépit d'une baisse de volume de 9,3%, conséquence directe de niveaux de prix élevés en corrélation avec celui des céréales. Le secteur des phytosanitaires enregistre pour sa part une hausse de CA de 5,5 % par rapport à la campagne précédente. Conséquence entre autres, d'une hausse des utilisations d'insecticides et de désherbages céréales. Déception en revanche pour le secteur nutrition animale, en retrait de 8,2 % en chiffre d'affaires et de 14 % en volumes.

Faire face aux défis et aux enjeux de demain passe pour Cerepy par la mise en place de 3 chantiers majeurs, comme l'a rappelé son président, Laurent Poncet : l'organisation d'un plan de formation, l'élaboration d'outils règlementaires voulus par la législation, ainsi que la poursuite du programme d'investissement. Un plan de formation qui ne concerne pas que les salariés : *«j'ai souhaité organiser un programme sur la professionnalisation des élus. Une nécessité, car on ne dirige pas une entreprise qui pèse plus de 50 millions d'€ de chiffre d'affaires, comme on gère sa propre exploitation…»* Avec pour intérêt, de fixer des objectifs clairs en terme de prospective. Un point particulièrement important selon le président Poncet : *«car vous me pardonnerez l'expression, mais c'est avec des objectifs flous que l'on arrive très vite à des conneries précises… !»*

Le plan d'investissement initié en 2000 se poursuit, avec en perspective le réaménagement du site de Flogny : augmentation de la capacité de stockages céréales, local phyto professionnel, stockage engrais et aliments du bétail, stockage sacs et big-bag. Le second volet du plan d'investissement concerne le quai de chargement de Joigny, avec pour objectif à terme, la mise en place d'un système de navette fluviale régulière à destination du Nord Communauté.

DOMINIQUE BERNERD

«Ringard… ? Vous avez dit ringard… ?»

Sait-on qu'en matière de coopération, la France est leader en Europe en terme d'adhérents, avec 23 millions de membres, devant l'Allemagne et l'Italie, se classant à la 3e place au regard du nombre de ses coopératives. Des chiffres que s'est plu à rappeler dans son intervention Michel Cartier, Consultant pour Coop de France, usant pour l'occasion d'un brin d'ironie : *«Et on dit que les coopératives, c'est ringard… ? Ça signifierait qu'il y a 23 millions de ringards en France, ça j'y crois pas !»*

Nées de la volonté des agriculteurs à prendre en main leur destin par la force de la solidarité, c'est en milieu rural qu'apparaissent au 13e siècle les premières formes d'organisation avec la création des *«Fruitières du Jura»*. Prémices d'une profonde évolution du système, qui verra la mise en commun du lait de différents producteurs pour le transformer ensemble. Comme le souligne Michel Cartier : *«la particularité de la coopération, ne l'oublions surtout pas, c'est d'abord d'être le prolongement de l'exploitation et non pas d'être une entreprise à part entière…»* Avec pour valeurs fondamentales : la démocratie, l'égalité, la solidarité, l'équité. Des valeurs qu'il est important au sein d'une coopérative de voir portées par les élus eux mêmes : *«on ne nettoie jamais un escalier en commençant par le bas… !»*

En 2011, le chiffre d'affaires national du système coopératif pesait 83 milliards d'€, tous secteurs confondus. Un véritable système économique, où l'agriculture représente encore 31 % des structures, derrière les services industriels (41 %) et devant le logement (17 %). Ringard… ? Vous avez dit ringard… ?

DB



Consultant à Coop de France, Michel cartier est intervenu en fin d'Assemblée sur le thème de la coopération à travers les siècles.



Sur chaque table du dîner offert aux adhérents et invités, le mot *«coopérative»* dans toutes les langues… Manière de rappeler que 2012 avait été élue *«Année internationale des coopératives»* par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Marché de Noël à la Chambre

Une première édition réussie

Les producteurs icaunais du réseau Bienvenue à la ferme viennent d'organiser un marché de Noël dans les locaux même de la Chambre d'agriculture. Une première édition qui a rassemblé tout au long de l'après-midi une centaine d'acheteurs, repartis pour la plupart avec des paniers bien approvisionnés, prémices à des agapes de fin d'années «*couleurs terroirs*».



Une centaine de visiteurs ont répondu à l'invitation des producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme, pour ce premier Marché de Noël organisé dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'invitation avait été lancée aux collaborateurs des partenaires agricoles habituels, venus pour certains en voisins, comme les salariés de la MSA, de Groupama, de la Safer, mais aussi ceux de l'administration, notamment la DDT, dont le directeur avait autorisé pour l'occasion ses collaborateurs à s'absenter, le temps d'effectuer leurs achats.

Si le nombre de visiteurs reste modeste à l'issue de cette première édition, les producteurs présents ont pour leur part exprimé leur satisfaction au regard de l'ambiance générale de l'évènement et de la convivialité régnant entre les membres du réseau. Tous prêts à recommencer ce Marché en 2013 !

DB



Fonds de Modernisation Céréaliers Éleveurs

Une démarche volontaire et ambitieuse

L'UPVY a souhaité inviter Patrice Auguste, responsable des relations terrain à ORAMA, dans notre département afin qu'il explique la mise en place du FMCE (Fonds de Modernisation Céréaliers Eleveurs)

Les sections élevage de la FDSEA et des JA étaient invitées à assister à son exposé. Patrice Auguste a tout d'abord expliqué le contexte dont à découlé le FMCE et démontré l'intérêt réciproque que peuvent en tirer les productions de grandes cultures et d'élevage, ainsi que les modalités et l'utilisation potentielle de ces fonds.

Les filières animales en difficulté

Depuis quelques années, les filières animales françaises connaissent des difficultés qui s'expliquent pour partie par la stagnation de la consommation française de viande et le démantèlement des restitutions à l'export sur Pays tiers, notamment dans le cas des volailles. Mais plus inquiétant encore, les filières viandes blanches de nos voisins allemands affichent un grand dynamisme dans le même contexte. Ce constat de la perte de compétitivité des productions animales françaises a été confirmé par plusieurs rapports publics récents.

Le tiers des débouchés intérieurs en blé tendre, la moitié en maïs et les 2/3 en orges sont utilisés par les fabricants d'alimentation du bétail pour l'élevage français. Mais, si les tendances se poursuivent, les perspectives d'évolution des prochaines années sont inquiétantes et justifient une démarche volontariste pour rompre la spirale et consolider nos filières utilisatrices de grains.

La hausse du prix des matières premières, compte tenu des difficultés à les répercuter, est une menace pour l'équilibre économique des élevages mais en même temps, dans un contexte de bonne récolte, une opportunité pour la filière céréalière française de faire preuve de responsabilité en proposant des solutions à leurs partenaires et aux pouvoirs publics.

Anticiper pour ne pas subir

Dans ce contexte de hausse des prix des grains et de pertes de compétitivités des filières d'élevage, le gouvernement prévoyait la mise en place d'une sur taxation conjoncturelle (taxe affectée sur les céréales). La menace à moyen terme également sur les aides européennes essentielles à leur survie économique, les céréaliers ont décidé dans l'urgence, au cours de l'été 2012, de reprendre l'initiative en étant force de propositions pour leur secteur comme pour celui des productions animales.

La conjonction des prix élevés et d'une bonne récolte en France rend le contexte 2012 favorable pour une action exceptionnelle, maîtrisable et non systématique. L'idée du Fonds de Modernisation céréalier éleveur est née.

en Mt	Util. céréales grains estimation 2011	Utilisations tourteaux métropolitains 2011	Soja importé 2011
Volailles, œufs	5,5	0,1	2,3
Porc	3,1	1,2	0,6
Pet food	0,7	-	0,1
Vache laitière	0,4	0,9	1
Bovin viande	0,3	0,3	0,5
Total	10	2,5	4,5

Sources : AGPB d'après Unigrains - juillet 2012, Agreste enquête matières premières 2009 et prospective aliment CEREOPA, + environ 2 Mt céréales en FAF porc

Un fonds structurel privé, cogéré de manière responsable

Quel outil juridique pour la collecte des fonds ? Le recours à une taxe affectée était exclu pour son inadaptation à une mesure à vocation non pérenne. L'option d'une CVO, plus facile à collecter, a elle aussi dû être exclue, à cause de l'insécurité juridique qu'elle aurait entraînée. La solution d'une contribution volontaire (CV) s'est donc imposée comme le seul outil réaliste, malgré les difficultés d'organisation et de prévision qu'elle entraîne.

La CV présente en outre un avantage majeur lié à sa nature privée : permettre de gérer le Fonds vers des actions choisies par les contributeurs, en partenariat avec les filières animales utilisatrices de grains, en privilégiant l'efficacité, en évitant le « saupoudrage », et en ciblant les interventions structurantes pour la compétitivité de nos débouchés.

Les producteurs de grandes cultures attendent en contrepartie une meilleure visibilité sur leur futur

La possibilité de développer un système d'auto-assurance qui lisse leurs revenus d'une année à l'autre à travers la refonte du mécanisme actuel de Dotation Pour Aléas (DPA), et la transformer en véritable outil d'autorégulation des revenus.

La libre disponibilité responsable des moyens de productions nécessaires à la poursuite de l'objectif global : produire plus, avec moins d'impact (engrais, phytos, eau).

Enfin les producteurs veulent avoir l'assurance que la réforme de la PAC permettra le maintien des conditions de compétitivité des céréaliers français, avec des niveaux de soutien au même niveau que leurs voisins européens, sans rupture dans la mise en œuvre de leur convergence. Cette nouvelle réforme de la PAC 2014-2020 ne saurait être la répétition du bilan de santé.

Ce n'est qu'à ce niveau d'exigence dans les modalités d'utilisation des fonds que les céréaliers contributeurs pourront avoir la garantie d'une action d'abord solidaire, mais aussi fondamentalement utile pour leur secteur.

UNION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE L'YONNE

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

FDSEA 89

Les candidats sont connus

Un Conseil d'administration décentralisé s'est tenu dans les locaux du BIVB à Chablis, avec en point fort de la matinée : la présentation des listes de candidats se présentant sous la bannière FDSEA/JA aux prochaines élections Chambre d'agriculture



La Salle d'honneur du BIVB à Chablis était tout juste assez grande pour accueillir toutes les personnes présentes à ce Conseil décentralisé

C'est fait ! On connaît désormais les noms des candidats FDSEA et JA inscrits sur les différents collèges en lice pour les élections chambre d'Agriculture de janvier prochain. Une liste rajeunie et composée en veillant à tenir compte comme à l'accoutumée de la représentation de toutes les productions et zones géographiques. Avec comme challenge supplémentaire cette année, l'obligation de proposer une personne de chaque sexe tous les trois noms minimum.

Trois noms se dégagent aujourd'hui pour briguer la présidence de la future Assemblée de la chambre d'Agriculture de l'Yonne : Nadine Darlot, Arnaud Delestre et Etienne Henriot. Un débat s'est engagé afin de savoir s'il était nécessaire que soit connu dès maintenant le nom de la personne désignée au final. Décision a été prise de rassembler l'ensemble des candidats présents sur les différents collèges vendredi 21 décembre après-midi, qui seront appelés à voter pour désigner le ou la candidat (e) de leur choix. Une charte de l'élu a d'ores et déjà été établie, reprécisant les devoirs et obligations de chacun, un engagement, rappelle Francis Letellier, président de la FDSEA 89, «*plus éthique et moral que juridique, mais un engagement fort, que l'on essaie de dupliquer un peu partout dans le réseau national*».

Dans le cadre de la future campagne, une rencontre est prévue sur le terrain avec deux représentants nationaux jeudi 10 janvier, à Maligny : Jérome Despey pour la FNSEA et Julien Marre, membre du bureau national des JA. Christophe Terrain, président de l'AGPM, vice-président d'Orama et président de la Commission Innovation à la FNSEA sera également présent dans l'Yonne lundi 21 janvier.

▶ Liste des candidats

Collège 1 des Chefs d'exploitation et assimilés (liste FDSEA et JA de l'Yonne) :
1 - Francis Letellier ; 2 - Loïc Guyard ; 3 - Stéphanie Futaully ; 4 - Florence Pouteau ; 5 - Arnaud Delestre ; 6 - Nadine Darlot ; 7 - Jean-Baptiste Thibaut ; 8 - Claude Boursier ; 9 - Christine Busson ; 10 - Thierry Michon ; 11 - Nicolas Poinsot ; 12 - Mélanie Varache ; 13 - Kamel Ferrag ; 14 - Marie-Noëlle Wieme ; 15 - Eric Saison ; 16 - Pascal Baron ; 17 - Véronique Abrahamse ; 18 - Thibault Joudrier ; 19 - Caroline Durand ; 20 - Gilles Robillard ; 21 - Daniel Biais ; 22 - Arnaud Rondeau ; 23 - Samuel Legrand.
Collège 2 des Bailleurs (liste FDSEA de l'Yonne) :
Jean-Pierre Portier ; Bernard Delagneau ; Françoise Simonnet ; Philippe Roux.
Collège 4 des Anciens Exploitants (liste FDSEA de l'Yonne) : Marcel Huré ; Monique Rémond ; Élisabeth Pathier ; Jean-Pierre Bouron.
Collège 5b des coopératives (liste FDSEA et JA de l'Yonne) :
Titulaires : Etienne Henriot ; Bernard Duban ; Christine Fernandez ; Nicolas Beck. *Suppléants :* Daniel Rougegrez ; Yvette Gilliaert.
Collège 5e des organisations syndicales (liste FDSEA et JA de l'Yonne) :
Titulaires : Frédéric Blin ; Thierry Dapvril. *Suppléants :* Carine Denis ; Christophe Bondoux.

Des actions plus dures demain

Parmi les autres sujets abordés lors de ce Conseil décentralisé, les actions syndicales à engager, face à la Directive Nitrates, à l'extension des zones vulnérables et à la difficulté, souligne Francis Letellier, «*à faire accepter par nos gouvernants l'idée d'un moratoire sur ces mesures et qu'il y ait une expertise fine réalisée afin de voir comment et où agir plutôt que de brosser large avec des mesures disproportionnées*».

Autre sujet d'inquiétude, la baisse annoncée des aides PAC : «*un coup de rabot de 15 %*» Avec cette menace à peine voilée à l'attention des instances d'autorité concernées : « *demain les actions seront plus dures. Les fosses à lisier vont être pleines et faute de pouvoir épandre dans les champs, il faudra bien trouver un endroit pour le faire !*»

DOMINIQUE BERNERD

Rendez-vous samedi avec le Père-Noël

Face à des politiques et gouvernants devenus sourds, semblant ne plus avoir les pieds ancrés dans la terre et n'écoutant plus ceux qui la travaillent, la FDSEA de l'Yonne a décidé d'aller à la rencontre de celui en qui elle croit encore : le Père-Noël !
Rendez-vous avec lui sur le Marché de Noël installé Place Saint-Etienne à Auxerre, devant la cathédrale, samedi 22 décembre à partir de 15 h 30.
Une lettre lui sera transmise, présentant des solutions forces d'avenir, de la part d'une profession qui se refuse à croire au « Père fouettard » !
Venez nombreux… !

Section des fermiers de la FDSEA

Les sujets ne manquent pas !

Après un creux de l'activité de la section des fermiers, la reprise de contact était nécessaire. Ce sont ainsi plus d'une vingtaine de personnes qui ont pris part à la réunion organisée le 6 décembre dernier.

Au programme, quelques sujets fondamentaux mais dont les incidences sont peu ou mal connues. Au niveau du contrôle des structures, la création du régime déclaratif, notamment dans le cas de reprise de biens de famille. Les fermiers estiment que ce dispositif va à l'encontre de la LOA de janvier 2006 qui avait voulu promouvoir l'entreprise agricole et sa pérennité.
Autre point à l'ordre du jour, le bail cessible. Cet outil, créé par la LOA de 2006, est encore aujourd'hui mal connu et très peu diffusé sur le terrain. Les conditions en sont il est vrai très particulières, mais il présente des intérêts pour le bailleur (coût du fermage augmenté de 50%) et pour le preneur (indemnité d'éviction pour le préjudice causé en cas de non renouvellement du bail, possibilité de céder son bail). Cette réunion a été l'occasion de refaire le point sur certains fondamentaux du statut du fermage qui n'est plus aussi bien connu qu'auparavant par les preneurs. Des formations d'une journée seront organisées sur 2013 par la FDSEA pour que chaque partie puisse se réapproprier ce contrat spécifique et bien connaître ses droits et devoirs dans la relation bailleur/preneur.
Pour toute question sur ce sujet, nous vous rappelons que la cotisation à la FDSEA vous donne accès à une heure de consultation juridique gratuite. Notre juriste, Nathalie Vallière, spécialisée en droit rural peut vous conseiller sur ces sujets (03 86 49 48 10).

FDSEA 89



Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes pour cette réunion



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1197-1198
VENDREDI 21 DECEMBRE 2012

FDSEA 89

Petit tour des filières

Face aux difficultés rencontrées par les différentes filières sur le département, un questionnaire a été adressé à plusieurs représentants professionnels, qui ont accepté d'apporter leur témoignage.

Le questionnaire était le suivant : 1) Dans quel contexte se situe la filière?
2) Avec quelles particularités sur le plan départemental ?
3) Quelles sont les perspectives d'avenir ?
4) Sur le plan syndical, quelles ont été les actions menées pour la défense de la filière?
5) Et celles prévues demain…?
Voici leurs réponses

Jean-Baptiste Thibaut (président de la Commission Viticole FDSEA 89)



Les prix repartent à nouveau à la hausse du fait d'une faible récolte et d'une demande à l'export qui progresse. Pour le Chablisien, les cours sont maintenus, le VCI faisant la preuve cette année de toute son efficacité. Plus difficile pour ceux sans VCI et qui ont été plus impactés par les conditions météorologiques. En appellation Bourgogne, les cours sont plus tendus. Dans cette campagne, le problème de l'Esca est d'autant plus criant. 20 à 30% de pieds sans production en moyenne. La vigilance est de mise face au foyer de flavescence dorée en Saône-et-Loire. Economiquement, nos gouvernants doivent être responsables et nous accompagner pour faire baisser nos charges au lieu de nous considérer comme des nantis. Ils doivent également nous aider à former des salariés compétents.
La FDSEA a mis en place en 2009 des actions courtes qualifiantes pour remédier à la pénurie de main d'œuvre dans les vignes. Le dispositif fait ses preuves avec des taux de réussite exceptionnels malgré la mauvaise volonté de Pôle Emploi. La baisse des charges pour les entreprises, même si elle ne semble pas être aujourd'hui une priorité pour le gouvernement est une nécessité que nous martelons depuis plusieurs années, autant au niveau local que national, via la FNSEA. Si on ne veut pas que nos vignes finissent en Belgique pour ne plus être taxées, c'est maintenant qu'il faut nous battre !

Claude Boursier (producteur céréales bio)



La filière bio est présente dans le département depuis 1978 Aujourd'hui l'agriculture biologique est pratiquée sur près de 4% de la SAU de l'Yonne par environ 200 producteurs toutes productions confondues (grandes cultures, viticulture, élevage, maraîchage, plantes médicinales).
En Grandes Cultures, deux coopératives du département ont chacune un silo de collecte (Cavap et Cocebi). La plus ancienne, la Cocebi est spécialisée bio et travaille en partenariat avec les coopératives Capserval et 110 Bourgogne. En production laitière, la marchandise est collectée par biolait. En maraîchage, il y a un développement des Amap.
Suite au Plan Barnier, il y a eu de nombreuses conversions en 2009-2010, surtout en viticulture. Depuis, il y a une stagnation, sauf dans les zones de captages où il existe des mesures incitatives. La stagnation des conversions en grandes cultures est vraisemblablement due aux cours élevés des produits en système conventionnel. A l'heure actuelle les besoins au niveau national ne sont pas satisfaits (surtout en céréales, blé en particulier). C'est pourquoi la France a recours aux importations.
Sur le plan syndical, la FDSEA 89 s'est engagée pour la création d'une commission biologique qui pourrait travailler sur les formes spécifiques de ce type d'agriculture, l'opposition entre les types d'agriculture n'étant plus de mise.

Nadine Darlot (présidente section lait FDSEA 89)

Les négociations sont difficiles entre les entreprises et la distribution pour l'établissement des tarifs 2013, le flottement pour aborder les recommandations pour le prix du lait, une hausse des charges estimée à 30 €/1000 litres pour 2012. Il nous faut, pour pallier à l'effet ciseau, un prix du lait de début d'année de 340 €/1000 litres minimum.
L'Yonne est marquée par des ces-



sations importantes. Malgré tout une dizaine de JA a des projets et des exploitations en place demandent du quota supplémentaire, soit à titre gratuit, soit payant.
L'avenir ? La demande est croissante. Les opportunités commencent à notre porte, l'Union européenne a connu cette dernière décennie une augmentation de 18 millions d'habitants, la FAO annonce une population mondiale de + 28 % en 2050. La demande de protéines laitières est en augmentation. Du côté producteur, il y a convergence mondiale du prix du lait à la production (écart de 100 € en 2007, 50 € en 2012). En France, de nombreux atouts : ressource en eau disponible, autonomie alimentaire en moyenne à 95 %, surface nécessaire à la gestion des effluents.
Sur le plan syndical, FDSEA et JA sont parties prenantes pour les négociations prix du lait, mise en place des organisations de producteurs pour renforcer nos pouvoirs, le suivi des prix et l'observatoire des marges. Nous revendiquons pour demain un prix début d'année 2013 de 340 € minimum et voulons obtenir un moratoire pour le 5ème programme directive nitrate.

Sylvain Pechery (responsable groupe viande à JA 89)



2012 aura été marquée par un fort rebond de la conjoncture bovine. La hausse des cours étant anéantie par celle du prix des matières premières. L'offre en viande continue à se raréfier et les prix poursuivent leur envol.
Plus de 20 % sur les prix de vaches de réforme, soit une moyenne de 70 cts/kg de carcasse. Pour le jeune bovin, le manque de disponibilité se confirme sur toute l'Europe. En France, la rareté tire les prix à la hausse, autour de 4 € toute l'année. En broutards, les prix ont approché les 3 € jusqu'à la fin de l'été mais depuis l'automne, les ateliers italiens sont pleins, ce qui a fait rechuter les cours. Toutes catégories confondues, le prix de la viande bovine flambe, avec 11,8 % de variation sur un an en avril 2012 (sources INSEE SSP) mais celui des intrants est en hausse significative. Du blé à 255 €/t, des tourteaux de soja à 600 €/t, augmentation du fuel, des plastiques… En définitif, les marges des éleveurs ne sont pas significatives !
L'avenir passe par une consommation européenne qui pour la première fois en 2012 dépasse le volume des abattages. Un début de *«dépendance»* et peut-être la nécessite de se caller sur le prix mondial. Cette position de force doit nous être bénéfique. Au niveau départemental, nos structures travaillent pour l'élevage allaitant : la Cialyn, en partenariat avec Alyse, sur des projets de relance de l'engraissement, la FDSEA et les JA, avec des formations sur le coût de revient au kg vif sur son exploitation, la Caicac ? grâce à son contrôle de performance, la Cecna et ses programmes de reproduction…
Un travail de longue haleine sera nécessaire pour impulser une vision d'avenir à l'aube ce la nouvelle Pac : organisations collectives de bassin, circuits courts, caisse de sécurisation… Autant d'orientations pour pérenniser nos exploitations et faire force pour assurer le renouvellement des générations dans notre filière race à viande.

Éric Saison (président section porcine FDSEA 89)



Depuis les 10 dernières années, on a assisté à une baisse accélérée du nombre de producteurs en raison d'une conjoncture porcs faiblement rémunératrice et une concurrence par rapport à la rentabilité du contexte céréalier. L'autre facteur déterminant dans cette déprise est la pression à l'investissement par rapport aux normes bien-être 2013. Il y a fort à penser que le paysage porcin évoluera peu dans le département après 2013. Des actions syndicales ont été menées dans l'Yonne, notamment le stickage des produits et le contrôle de l'apposition du logo *«VPF»*. Le résultat a été probant: les relations entre les producteurs et les charcutiers au sein d'Inaporc en ont été améliorées. Les producteurs de porcs sont représentés par nos instances nationales auprès des ministères de l'agriculture, de l'environnement, de la santé… La FNP fait aujourd'hui pression pour que les termes de l'accord du 3 mai 2011 soient respectés et que les opérateurs de la filière ouvrent les négociations.

Arnaud Rondeau (UPVY)



Les filières Grandes Cultures connaissent une embellie de leurs marchés, liée à des baisses de récoltes un peu partout. Un phénomène qui nous permet de retrouver certains débouchés et rappelle à beaucoup que produire est primordial aujourd'hui. Les producteurs de l'Yonne aux terres si diverses, sont malheureusement très touchés par des aléas climatiques à répétitions (gel, sécheresse,coup de chaud). Cette réalité pédoclimatique rend nos exploitations très vulnérables, très attentives aux évolutions de la Pac et toujours en mouvement pour adapter l'outil à l'environnement économique.
L'avenir de nos filières est très conditionnée par l'avenir des politiques agricoles mais également par notre capacité à innover: dans nos techniques de production, dans notre recherche permanente de l'optimum économique, dans la recherche de nouveaux débouchés à côté de nos marchés traditionnels à conserver, dans l'adaptation continue de nos outils techniques et économiques pour le bien des agriculteurs.
Nos syndicats sont au travail chaque jour pour nous défendre : l'environnement tout d'abord, face aux administrations pour faire entendre le bon sens paysan et nos droits, défense et promotion de nos productions ensuite pour conserver l'accès aux marchés et faire valoir que produire ici, sans boulets aux pieds, sera plus profitables pour tous que d'acheter ailleurs… Le grand chantier pour moi est de permettre aux agriculteurs de l'Yonne de rester des producteurs et même de renforcer leur capacité à produire dans une dynamique environnementale qui encourage au lieu de décourager. A nous d'être présents aux côtés des femmes et des hommes qui partagent notre volonté.

FDSEA 89

UCC et centre d'élevage Cialyn

Une campagne de vente de bon augure

La campagne de vente des jeunes reproducteurs issus du programme de l'Union Charolais croissance et du Centre d'élevage Cialyn va bientôt démarrer avec les premières ventes aux enchères de jeunes reproducteurs charolais triés sur le volet.

Chaque année les ventes aux enchères organisées par l'Union Charolais Croissance (stations de Charmoy-89, Créancey-21et Monrond-les-Bains-42), ainsi que celles du Centre d'élevage Cialyn de Migennes, attirent de nombreux éleveurs désireux de trouver un reproducteur qui répond à leurs attentes. D'où l'importance d'assurer un large choix en sortie de station, parmi les jeunes reproducteurs charolais inscrits au HBC, triés sur le volet.

Un large choix et des garanties pour les acheteurs

Le coup d'envoi de la saison va être donné par le Centre d'élevage Cialyn avec la première vente de reproducteurs organisée le 9 janvier 2013 à Charmoy dans l'Yonne. Pour rappel, les veaux ont été sélectionnés à l'entrée en station sur leurs performances brutes au sevrage (croissance, morphologie, qualité de race) et sur le niveau génétique de l'ascendance maternelle et paternelle. Les index des jeunes reproducteurs charolais sélectionnés seront disponibles aux alentours du 25 décembre et la journée Portes-ouvertes à la station de Charmoy se déroulera le 4 janvier 2013. Deux autres ventes seront encore organisées en janvier, le 16 à Charmoy et le 17 à Montrond les Bains (42).

Pour l'Union Charolais Croissance la première vente se déroulera à Charmoy (89) le 16 janvier, avec la mise aux enchères de la bande UCC-A. Suivra le 17 janvier celle de Montrond les Bains (42) avec la bande UCC-D. D'autres ventes UCC suivront en février, le 6 et le 13 à Charmoy (89) et le 27 à Créancey (21). Responsable des programmes, Audrey Camus (UCC-Cialyn) revient sur ces trente années de travail génétique au service des éleveurs. *«On peut dire que les objectifs initiaux ont été dépassés. Nous avons non seulement amélioré les critères morphologiques, mais en parallèle les qualités maternelles ont elles aussi progressé, ainsi que la conformation et le développement musculaire. La performance globale a ainsi été portée à un niveau élevé»*. Deux chiffres illustrent les effets de ce travail génétique, en trente ans on est passé de 586 kg de poids Htype pour un taureau de 15 mois à 740 kg aujourd'hui. La pression de sélection réalisée grâce aux accouplements raisonnés, puis lors de l'entrée en station et enfin à l'issue de l'évaluation, a installé le succès d'une démarche qui attire de plus en plus d'éleveurs. Avec une spécificité : la capacité de proposer désormais des taureaux sans corne, 15 taureaux sans corne seront mis en vente. Audrey Camus insiste sur les avantages *«d'un programme de procréation qui met les IA au service de la monte naturelle, un programme qui s'inscrit aussi dans un projet de filière associant les créateurs de génétique aux utilisateurs que sont les groupements de producteurs»*. Sur les 267 animaux testés dans le cadre du programme UCC, 200 seront mis à la vente. Les bandes en cours de testage se distinguent par *«leur haut niveau de performances sur l'ensemble des stations et un très bon niveau d'ascendance sur la voie paternelle comme sur la voie maternelle»*. Vu le succès des ventes pour Audrey Camus il est clair que le passage en station d'évaluation facilite le choix de l'acheteur en le déchargeant d'un travail de sélection très affiné qui s'est opéré en amont.



Dernière pesée avant la vente aux enchères du Centre d'élevage Cialyn qui se déroulera à Charmoy dans l'Yonne le 9 janvier 2013.

ANNE-MARIE KLEIN

METAL CONSTRUCTION
c'est aussi les BATIMENTS en KIT



NOS SERVICES EN OPTION
> démarches administratives
> livraison
> bardage
> montage
> gouttières

Excellent rapport QUALITE / PRIX
à partir de 30,60 €HT/m²

Nombreuses références dans la région. Devis gratuit

METAL CONSTRUCTION
Philippe Simonnet
Route de Bourgogne - 58000 St Eloi 03 86 57 24 57 - 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Californie laitière

America dairy land...

Trente-deux personnes ont participé au déplacement en Californie proposé par la Chambre d'agriculture de Saône et Loire, fin septembre. Au cours des visites en exploitations laitières, chacun a pu découvrir une agriculture performante, toutefois confrontée à plusieurs défis pour l'avenir. Retour sur l'America dairy land...

En Californie, la production laitière est localisée essentiellement dans la Vallée centrale, une bande de 600 km située entre San Francisco et Los Angeles. L'irrigation des cultures y est nécessaire sous ce climat chaud et sec (260 mm par an à Fresno).

Des élevages laitiers productifs et intensifs

Dans cet Etat américain, premier pour la production laitière, l'exploitation moyenne comprend :

- 950 vaches majoritairement de race holstein, produisant en moyenne entre 10 et 12.000 litres/an ;
- un chargement élevé (autour de 10 UGB/ha) ;
- une très forte dépendance pour l'achat de concentrés, voire de fourrages ;
- l'emploi autorisé et très utilisé de l'hormone laitière (BST), qui augmente la production laitière d'environ +15 % ;
- un capital d'exploitation qui appartient généralement au chef d'exploitation et sa famille.

La production de fourrage est basée sur la culture de la luzerne, du maïs OGM, résistant aux herbicides, précédé d'une céréale en dérobé, alors récoltée en foin ou en ensilage en avril/mai. Ces cultures sont systématiquement irriguées par inondation et ont des rendements de l'ordre de 20 tonnes de matière sèche par hectare (t MS/ha) pour le maïs et de 17 t MS/ha pour la luzerne.

Une gestion des volumes par le prix et le chargement

La production de lait par exploitation n'est pas limitée par des quotas, mais il existe plusieurs mécanismes pour limiter la baisse des cours (indemnisation des producteurs lorsque le prix du marché passe-en dessous d'un prix objectif, intervention et achat public, aides à l'exportation...).

Au niveau de l'exploitation, si le chargement maximal de douze UGB/ha est atteint, il faut alors reprendre du foncier pour produire plus de lait.

Le volume à livrer fait l'objet d'un contrat moral avec la coopérative. Si la livraison prévue est respectée, l'éleveur bénéficie d'un bonus de 28 €/t. Si l'exploitation dépasse son engagement, aucune pénalité ne sera appliquée individuellement. En revanche, s'il y a un dépassement par l'ensemble des producteurs, les entreprises vont dégager du lait sous forme de poudre, ce qui provoquera une baisse des prix. Tous les éleveurs californiens ont le même prix de base auquel s'ajoute un paiement à la qualité.

L'emploi plutôt que la mécanisation

La mécanisation est limitée par le recours à l'entreprise (exemple : pour les travaux des champs, la confection des silos...).

Les éleveurs californiens ont choisi d'employer de la main-d'œuvre salariée plutôt que d'investir dans la mécanisation. Les salariés sont presque tous d'origine mexicaine, les Américains ne postulant pas pour ce genre d'emploi. Pour retenir les salariés, les chefs d'entreprise leur proposent souvent des logements sur l'exploitation. Cet avantage en nature complète les salaires qui sont de l'ordre de 10 $/heure. Bien que fortement puni par des amendes et des peines d'emprisonnement, l'emploi de main-d'œuvre illégale semble être très répandu en élevage laitier…

Les salles de traite sont des épis ou des traites arrière 2 X 20 à 2 X 24 postes, utilisées 20 à 22 heures par jour. Les équipes de 3 à 5 trayeurs se relaient après 10 heures de travail chaque jour. Les vaches sont traites en général deux fois par jour.


1


2


3

❶ La Californie est premier état producteur de lait des états-Unis
❷ Aire d'exercice.
❸ Rien ne se perd, tout se transforme…

Logettes creuses et hydrocurage

Les bâtiments des vaches laitières sont des logettes creuses avec une aire d'exercice nettoyée par hydrocurage.

Le lisier est traité par séparateur de phase. La partie liquide est stockée en lagunes pour la décantation, puis recyclée pour le lavage des bâtiments. Le surplus est utilisé pour l'irrigation.

La partie solide est réutilisée pour la litière après dessiccation et pour la fertilisation des champs.

Lors de la période sèche, les animaux ont accès à une aire d'exercice extérieure sur terre battue travaillée par un hersage régulier pour retirer le surplus et un fraisage toutes les trois semaines.

Les veaux sont élevés en cases individuelles pendant 60 jours, puis passent en cases collectives entre 60 et 90 jours avant de rejoindre des bâtiments semblables à ceux des vaches laitières.

Les défis pour demain

La production de lait californienne est au cœur de plusieurs débats de société. Ces derniers peuvent être résumés au travers des questions suivantes :

- Comment partager l'eau nécessaire à l'agriculture avec les besoins croissants des villes, de l'industrie, de l'exploitation minière ?
- Les consommateurs demandent des produits plus sains et sont attentifs aux pratiques en élevage. Certaines coopératives développent des filières certifiées sans BST. Les citoyens californiens voteront prochainement sur l'étiquetage des produits contenant des OGM. Des associations militent contre les exploitations ne respectant pas le bien-être animal...
- Le coût des aliments connaît aussi une flambée aux états-Unis, amplifiée par la sécheresse connue cette année, mais aussi le programme gouvernemental de production de biocarburants.

Les élevages californiens, très dépendants des achats, doivent s'adapter à ce contexte, en modifiant leurs habitudes et en assurant une bonne gestion de leur entreprise.

Bénédicte Désarménien et Denis Chapuis,
Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Le coût de production en lait conventionnel supérieur au prix du lait

Le coût de production du lait en conventionnel s'établit à 330 €/t (avec ensilage maïs compté au prix de vente en cession interne). Or le prix de vente du lait, de 256 €/1.000 litres en juillet, 264 €/t en septembre ne couvrait pas le coût de production. Mais les éleveurs sont confiants car ils s'attendent à une augmentation du prix du lait en fin d'année. En effet, la forte baisse des livraisons de lait dans le Midwest causée par la sécheresse devrait être favorable au prix du lait.

Des rations complètes à base de sous-produits achetés

Tous les élevages rencontrés achètent intégralement leurs concentrés. Les rations complètes valorisent des sous-produits qui proviennent de différentes régions des états-Unis et de l'étranger.

Exemple de ration
Ensilage de maïs : 12,5 kg MS/j.
Luzerne : 1 kg
Enveloppe d'amande : 1,5 kg
Concentrés : graine de coton - drèches de maïs humides - drèches de blé ou de maïs sèches - tourteaux de colza - maïs grain aplati - brisures de pain.

Grand troupeau et bio

En agriculture biologique, la ration comporte de l'herbe ensilée et des concentrés bio achetés. Les vaches et les génisses pâturent de novembre à mai, saison de pousse de l'herbe. Cette obligation de pâturer au moins 120 jours par an limite les possibilités de conversion des élevages californiens. L'exploitation visitée trayait 950 vaches à 8.500 litres, avec un chargement de 4 UGB/ha.





Assemblée générale du BIVB

"La Bourgogne va plutôt bien !"

Le BIVB s'est réuni en assemblée générale le 18 décembre à Beaune. Une réunion partagée entre optimisme vu la situation des prix et des marchés, et inquiétude quant aux menaces sanitaires de première urgences que font peser la flavescence dorée et surtout l'esca.



photo:Réussir

La Bourgogne viticole a su capitaliser sur sa tradition exportatrice.



L'esca, une maladie du bois insidieuse qui plombe les résultats des viticulteurs.

Au travers des *«quelques réflexions»* livrées en début d'assemblée générale du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB), Pierre Henri Gagey, son président, a dressé un état des lieux satisfaisant de la situation des vins de Bourgogne. *«La bourgogne va plutôt bien !»* en dépit d'une économie française très perturbée et d'un environnement international extrêmement hésitant. Le bilan est positif à l'export, sur le marché français et sur le marché régional. Comme le montre les chiffres et comme l'ont démontré une nouvelle fois les très bons résultats de la vente des Hospices de Beaune, véritable baromètre commercial, la cote des vins de Bourgogne reste *«au beau fixe»* et se trouve même en hausse. Pierre Henri Gagey veut y voir l'effet positif de *«notre système bourguignon qui nous a préservés des conséquences de ces dérives économiques»* que d'autres subissent.

La croissance est aussi en Asie et en Chine

Si les vins de Bourgogne s'exportent bien c'est parce que la Bourgogne viticole a su capitaliser sur sa tradition exportatrice. Il faut s'attacher, bien sûr, à toujours satisfaire les clients traditionnels, mais il devient chaque année un peu plus évident pour le BIVB que *«la croissance est aussi ailleurs : aux Etats-Unis certes, au Brésil aussi, mais surtout en Asie et plus particulièrement en Chine»*.

Dans sa présentation Michel Baldassini, président délégué, a traduit la progression de la demande tant à l'export (+ 6% en volume, +14% en valeur), qu'en France (+4% et +8% en fonction des marchés et +7,2% en valeur). Et face à cela l'offre reste limitée, les stocks sont bas (3% en viti, 6% au négoce) et la récolte 2012 est en recul de 20%. La situation est donc profitable au commerce et au prix, toutefois, tempère Pierre Henri Gagey, attention à maîtriser la hausse des cours *«en tenant compte de la capacité de nos acheteurs à l'accepter»*.

Cette situation plutôt favorable ne doit cependant pas faire oublier que le vignoble s'est trouvé exposé à de nombreux fléaux cette année: la grêle, le gel et les maladies. Au final si la qualité est au rendez-vous, les volumes produits sont faibles et pour certains si faibles, qu'ils ne permettront pas d'équilibrer les coûts.

La menace de l'esca et de la flavescence dorée

La situation commerciale encourage plutôt à l'optimisme quant à l'avenir des vins de Bourgogne, mais les risques sanitaires qui pèsent sur le vignoble inquiètent et nécessitent des actions d'envergure. La flavescence dorée et l'esca, s'attaquent aux ceps, minent les résultats des parcelles touchées et des domaines et l'une comme l'autre se soldent par des arrachages de plus en plus nombreux. Face à cette situation, le BIVB a décidé de se doter d'un fond de mutualisation de 200 000 €, une première pierre à un édifice de compensations qui reste à construire, pour répondre à l'urgence et à la nouvelle ampleur des attaques de flavescence dorée. Pour l'esca, la situation est plus complexe, car le remède n'existe pas pour le moment. Tout reste à faire en matière de recherche pour endiguer le fléau. Un fléau qui touche beaucoup de vignobles en dehors de la Bourgogne ; solennellement, le BIVB attend donc *«de l'INRA, une mobilisation à la hauteur de l'enjeu»*.

Vers une démarche de «qualité totale»

Sur le plan européen, le BIVB a revendiqué *«l'absolue nécessité pour la filière de gérer les droits de plantations de nos appellations»*. Les dernières nouvelles en présence de Bruxelles sont plutôt rassurantes et *«l'étau semble se desserrer»*. Sur le front du développement, le BIVB, dans le cadre du plan Amplitude 2015, *«mis la barre très haut»*, soutenant l'ambition d'une démarche de qualité totale. Une qualité qui ne s'entend pas seulement pour le vin, mais pour l'ensemble des pratiques de production, de commercialisation et de consommation. Une ambition qui concerne tous les vins de Bourgogne.

L'occasion pour Pierre Henri Gagey de rappeler que l'appellation Coteaux bourguignons existe désormais et *«doit trouver sa place comme socle de la pyramide des vins de Bourgogne»*.

ANNE-MARIE KLEIN



TDB1197-1198 P20-21__ 19/12/12 16:02 Page1

Bourgogne Notre Région

2 PAGES SPÉCIALES DU CONSEIL RÉGIONAL EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 24 décembre :

et sur www.region-bourgogne.fr



Un autre modèle de développement pour la Bourgogne

Entretien avec **François PATRIAT,**
Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne Notre Région : Vous avez fait de la transition énergétique une des priorités de la Région. Pourquoi ?

François Patriat : La raréfaction et l'augmentation des coûts des énergies fossiles et le réchauffement climatique sont des réalités qui s'ajoutent aux difficultés liées à la crise économique. Les enjeux sont considérables pour la Bourgogne tout comme les défis que nous devons relever. Cette transition constitue un puissant levier pour favoriser l'émergence de nouvelles filières et de nouveaux métiers. C'est également un moyen de préserver le pouvoir d'achat par la réduction des consommations énergétiques.

Comment la Région agit-elle pour préserver le pouvoir d'achat ?

La Région intervient dans de nombreux domaines pour aider les Bourguignons à dépenser moins avec, par exemple, des logements à loyers modérés économes en énergie, des transports express régionaux plus attractifs grâce à des tarifications avantageuses ou au développement de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, moins onéreux, tels que le covoiturage et l'autopartage.

L'emploi est également un enjeu fort ?

En effet. Prenons l'exemple du secteur du bâtiment qui se caractérise par une efficacité et une sobriété énergétiques croissantes. Les savoir-faire doivent évoluer et la Région accompagne la professionnalisation des acteurs. Il est également de notre responsabilité de permettre aux jeunes et aux demandeurs d'emploi de se former aux métiers liés à la production d'énergie renouvelable afin de trouver du travail dans la région.

Pour augmenter la part des énergies renouvelables, il faudra, notamment, installer plus d'éoliennes ?

L'éolien est une source d'énergie propre, sûre, efficace, compétitive et qui crée de l'emploi. Pour fournir de l'électricité à plus d'1 million de Bourguignons, 500 à 600 éoliennes seront nécessaires. Il est infondé de croire que les éoliennes pousseront comme des champignons dans toutes les communes de Bourgogne. Elles seront installées là où les conditions de leur efficacité et de leur acceptabilité seront réunies.

Finalement, vous avez fait un pari audacieux sur l'avenir ?

Permettez-moi de citer Georges Bernanos : « *On ne subit pas l'avenir, on le fait* ». La crise actuelle, avec tous les dégâts sociaux et humains qu'elle entraîne, nous impose l'urgence d'agir pour favoriser un autre modèle de développement. Le développement durable ne vaut que s'il est partagé par tous. C'est sur cette voie que nous avons fait le choix d'engager la Bourgogne. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine Bourgogne Notre Région n°27

Bourgogne
Conseil régional

L'éolien, le souffle de l'emploi



L'éolien constitue un nouveau gisement d'emplois, sur des métiers spécifiques. En Bourgogne, déjà 5 parcs, soit 70 éoliennes, sont installées sur le territoire. Objectif d'ici 2020 : 500 à 600 mâts, répartis sur le territoire bourguignon.

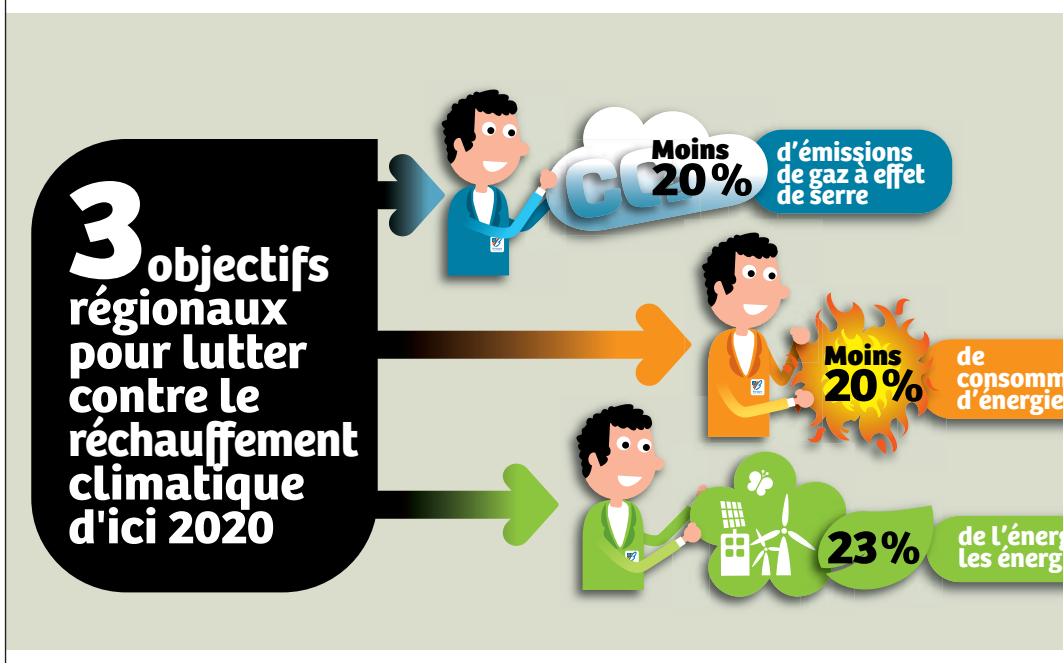
Aujourd'hui, 40 entreprises bourguignonnes travaillent dans la filière éolienne, soit 1 000 emplois. 5 000 emplois sont envisagés d'ici 2020. Former les salariés dont les entreprises auront besoin est indispensable. Depuis 2011, l'Union des industries et des métiers de la métallurgie et le cluster éolien proposent une formation de technicien de maintenance, financée par le conseil régional et Pôle emploi. ■



De nouveaux atouts pour consommer Loc'Halles

Le site www.loc-halles-bourgogne.fr évolue ! Cette plateforme numérique met en relation producteurs locaux et acheteurs de la restauration collective, pour développer les circuits de proximité.
Lancée en septembre 2011 par le conseil régional, la plateforme recensait jusqu'à présent l'offre de 130 producteurs de la région. Aujourd'hui, elle se dote de nouvelles fonctionnalités. Les acheteurs peuvent dorénavant prendre contact avec un fournisseur et être alertés sur les offres ponctuelles. Il est aussi possible d'acheter en ligne, via une salle des marchés sécurisée. ■

Pour en savoir plus : **www.loc-halles-bourgogne.fr**



TDB1197-1198 P20-21__ 19/12/12 16:02 Page2

En Bourgogne, la voiture autrement



Se déplacer autrement, c'est possible avec mobigo ! La plateforme de covoiturage est opérationnelle depuis novembre 2011. En 2013, mobigo va plus loin avec l'intégration d'un service d'autopartage.

Faire des économies en protégeant la planète, c'est toute l'ambition du service mobigo-covoiturage. Un outil simple et gratuit, qui met en relation passagers et conducteurs et incite les Bourguignons à choisir cette alternative à la voiture individuelle. Bientôt, un nouveau service d'autopartage permettra à ses abonnés d'emprunter occasionnellement une voiture. Mobigo-covoiturage et mobigo-autopartage : tous les avantages de la voiture, sans les inconvénients ! ■

Pour en savoir plus : **www.mobigo-bourgogne.com**

Énergies nouvelles, métiers nouveaux !

Avec les nouvelles réglementations environnementales, les métiers traditionnels requièrent de nouvelles compétences.



Ce constat a incité le conseil régional à expérimenter et proposer des formations qualifiantes, afin d'aider les demandeurs d'emploi à rebondir et trouver un travail. Aujourd'hui, la Région propose 17 formations professionnelles dans le domaine du développement durable (énergies renouvelables, ossatures bois, agriculture biologique, écoconstruction…), destinées à former les Bourguignons aux emplois de demain. Le coût de ces actions s'élève à 1,09 million d'euros. 133 demandeurs d'emploi en bénéficient cette année. ■

Le plan pour économiser l'énergie

Pour accompagner la transition énergétique, l'assemblée régionale votera, en janvier prochain, le plan bâtiments de demain.

D'ici 2020, les bâtiments à basse consommation, à énergie nulle ou positive se généraliseront. À la clé, des factures énergétiques réduites et des emplois pour la rénovation du parc immobilier. Pour relever ce défi économique et écologique, la Région se dote d'un plan bâtiments de demain. Quatre objectifs : réduire la précarité énergétique, lutter contre le réchauffement climatique, économiser l'énergie et accompagner la mutation des professionnels du bâtiment. ■

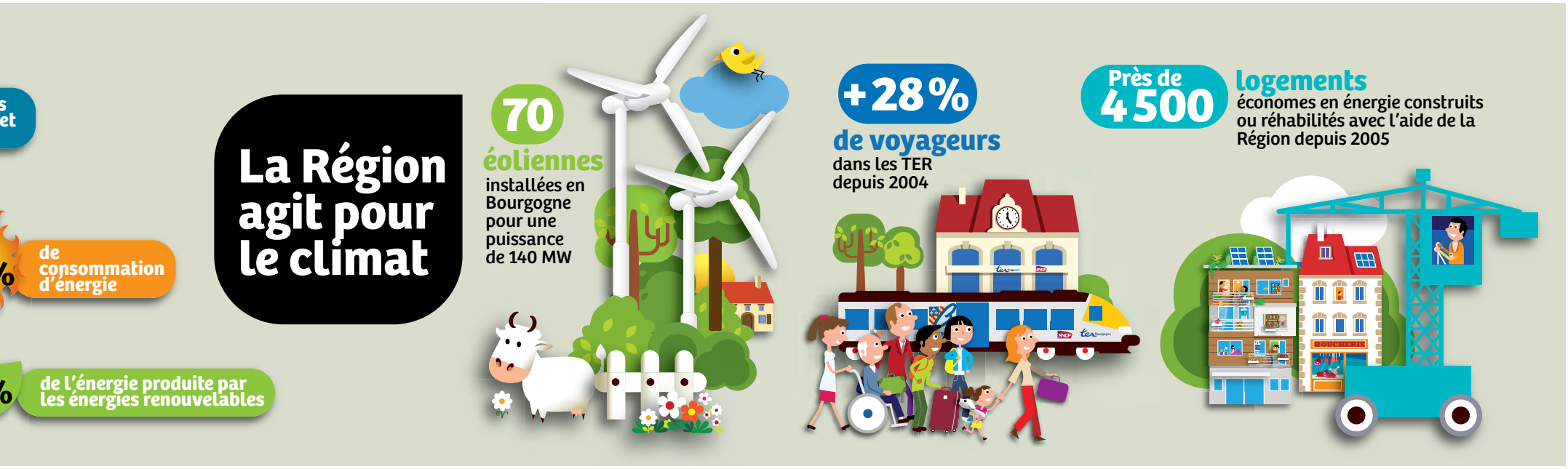


Agroécologie : des racines pour demain

Croissance de la population mondiale, réduction des terres arables et augmentation de la consommation d'intrants : autant de raisons qui poussent agronomes et écologistes à travailler ensemble.

À Dijon, l'UMR Agroécologie (Unité Mixte de Recherche), soutenue par la Région, AgroSup, l'INRA et l'Université de Bourgogne, dispose d'expertises et de moyens exceptionnels pour la mise en œuvre de systèmes de culture novateurs, respectueux de l'environnement. L'objectif est de développer des pratiques agricoles qui respectent la biodiversité et assurent une production suffisante et de qualité. Un challenge majeur pour la recherche en agroécologie. ■





En direct de la MSA

page 23

Action Sanitaire et Sociale en MSA Bourgogne
Des travailleurs sociaux spécialisés
Santé Sécurité au Travail
Travaux en forêt - Attention danger !

page 24

Alain Lagneau
Solidarité, proximité, territoires…
Aller au devant des adhérents
Des équipes mobilisées

page 25

Rose-Line Vanneaux
« *Des liens humains très forts*
Murielle Violay
« *Un métier en pleine évolution*

Dossier réalisé en collaboration avec la CRMSA de Bourgogne

La vie de l'institution

www.msa-bourgogne.fr

Changement de look !

Depuis fin octobre, la MSA Bourgogne vous propose un nouveau site internet plus moderne, accueillant et fonctionnel. Connectez-vous et inscrivez-vous pour bénéficier en plus de "votre espace privé" !

Un site plus esthétique

Le site internet de la MSA Bourgogne devient un véritable portail d'informations avec un graphisme plus moderne et une navigation plus intuitive.

Une utilisation simplifiée

Plusieurs possibilités de navigation s'offrent à vous pour accéder rapidement à l'information :

➨ **Une navigation par thème avec des rubriques plus complètes**

santé/famille-logement/retraite/solidarité-insertion/santé et sécurité au travail/installation-affiliation/embauche-cotisations/changement de situation

➨ **Une navigation selon votre profil**

Particulier/Exploitant/Entreprise/Partenaire/Élu MSA

Un espace privé personnalisable et facile d'accès



L'accès à votre espace privé est facilité avec le bloc de connexion disponible sur chaque page du site. Ainsi, une fois connecté, vous pouvez naviguer aisément et en toute sécurité, entre votre espace privé et le contenu public.

Vous pouvez consulter vos décomptes et attestations, mais également effectuer toutes vos démarches 24 h/24.

Si vous avez opté pour le mode de réception électronique, vous êtes prévenu en temps réel par mail de la mise à disposition de vos documents dans votre espace privé.

"Votre espace privé"

Simplifiez vos démarches :

- C'est gratuit
- C'est sûr car votre accès personnel est sécurisé
- C'est pratique car accessible 24 h/24
- C'est rapide car vous êtes averti en direct des informations vous concernant.

Un service d'assistance internet

La MSA met à votre disposition une assistance internet pour toute question liée à vos démarches en ligne.

Vous n'arrivez pas à vous inscrire, à vous connecter à votre espace privé, à accéder à un téléservice…

Une équipe de professionnels est là pour vous aider :

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

au 0 969 36 37 04

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez poser vos questions directement sur le site internet.

Des services en ligne conçus pour vous

Pour faciliter vos démarches, la MSA vous propose son offre de services en ligne.

Vous pouvez y accéder dès lors que vous êtes inscrit à "votre espace privé MSA".

Cet espace sécurisé comporte vos données personnelles et/ou professionnelles.

Particuliers

- ➤ Attestation carte enfant famille
- ➤ Attestation de paiement de prestations familiales
- ➤ Attestation de revenu de solidarité active (RSA)
- ➤ Attestation fiscale
- ➤ Changement d'adresse
- ➤ Consultation de vos décomptes maladie
- ➤ Consultation des droits maladie
- ➤ Consultation des paiements d'action sanitaire et sociale
- ➤ Consultation des paiements invalidité
- ➤ Consultation des paiements maladie
- ➤ Consultation des paiements prestations familiales et logement
- ➤ Consultation des paiements retraite
- ➤ Consultation du relevé de carrière
- ➤ Demande d'aide au logement
- ➤ Demande de carte européenne d'assurance maladie
- ➤ Demande de PAJE complément libre choix d'activité
- ➤ Demande de PAJE complément libre choix du mode de garde
- ➤ Demande de pension d'invalidité
- ➤ Déclaration de perte ou de vol de carte vitale
- ➤ Déclaration de ressources RSA
- ➤ Déclaration de situation pour les prestations familiales
- ➤ Estimation de retraite pour les personnes de 54 ans et plus
- ➤ Médecin traitant
- ➤ Notification de ressources pour les prestations familiales
- ➤ Participations forfaitaires et franchises
- ➤ Relevé annuel de prestations santé
- ➤ Votre carrière

Entreprises

- ➤ Attestation de salaire (hors accident du travail)
- ➤ Bordereau de versement mensuel
- ➤ Changement d'adresse postale de l'entreprise
- ➤ Compte adhérent MSA entreprise
- ➤ Consultation des factures d'assurances sociales
- ➤ Consultation du relevé parcellaire
- ➤ Déclaration accident du travail salarié
- ➤ Déclaration de salaires
- ➤ Déclaration unique d'embauche
- ➤ Gestion compte(s) de télérèglement
- ➤ Modification de contrat de travail
- ➤ Service d'échange de fichier déclaration de salaires
- ➤ Titre emploi simplifié agricole
- ➤ Télérèglement des factures

Exploitants

- ➤ Compte adhérent MSA Exploitant
- ➤ Demande d'attestations professionnelles
- ➤ Demande de changement de situation
- ➤ Demande de modulation des appels fractionnés ou mensuels
- ➤ Déclaration des revenus professionnels
- ➤ Estimation des cotisations non salariées agricoles



msa santé famille retraite services

L'essentiel & plus encore

Éditorial



Les quelques jours qui précédent la fin d'année sont généralement l'occasion de formuler des projets pour l'année à venir.

En ce qui nous concerne, à la MSA de Bourgogne, notre feuille de route 2013 est clairement établie.

Notre projet d'entreprise à échéance 2015 vise l'amélioration de notre situation financière, l'accroissement de notre performance et le développement de l'offre de services.

Parallèlement, le rôle de nos élus devra nécessairement évoluer ! Sans négliger leur rôle habituel de relais d'informations et de cheville ouvrière d'actions collectives pour répondre aux besoins exprimés par la population agricole et rurale, ces derniers devront avoir aussi un rôle de veille dans une démarche de conquête de marché.

En effet, qui est mieux placé qu'un élu MSA pour savoir que tel exploitant va céder, que tel jeune va s'installer, que tel projet va se mettre en place sur une commune ou une communauté de communes… En donnant ces informations en temps réel à la MSA, il permet une prise en compte rapide des besoins des personnes concernées et de faire en sorte que la MSA puisse proposer très rapidement des services adaptés.

Et avec son réseau d'intervenants sur les territoires, la MSA se donne les moyens de ses ambitions.

Alors, à l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, d'une part santé et prospérité et d'autre part, pleine réussite dans vos projets pour 2013.

Dominique Bossong,
Président de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne

L'actualité MSA

Action Sanitaire et Sociale en MSA Bourgogne

Des travailleurs sociaux spécialisés

La MSA Bourgogne met en œuvre une Action Sanitaire et Sociale qui propose des prestations et s'appuie sur les interventions de ses travailleurs sociaux.
Élaboré par le Conseil d'Administration pour la période 2011-2015, le plan d'actions repose sur trois axes forts :
- famille - enfance - jeunesse
- actifs agricoles en situation de fragilité
- seniors - personnes âgées

Des missions spécifiques

Des travailleurs sociaux assurent des missions départementales et/ou régionales sur diverses thématiques (famille-enfance-jeunesse, Marpa, Santé seniors…) et sont les interlocuteurs des partenaires dans ces domaines.
D'autres, assistants de service social ou conseillères en économie sociale et familiale, interviennent sur un secteur géographique déterminé.
Leurs modalités d'intervention auprès des adhérents sont :
✔ l'accueil, l'évaluation, l'information et l'orientation
✔ l'accompagnement social individuel ou collectif
✔ le travail en réseau, la coordination interne et externe
✔ la veille sociale, l'expertise et le repérage des actions menées ou en projet sur les territoires ruraux
✔ la conduite de projets.
Ces interventions se réalisent de manière individuelle (rendez-vous, visites à domicile) et/ou collective (réunions d'information, animations de groupe, montage de projets…).
Toute situation signalée à un travailleur social par un tiers doit avoir fait l'objet préalablement d'une information auprès de l'adhérent concerné, permettant d'obtenir son accord.
D'autres services sociaux ou partenaires sont susceptibles d'intervenir auprès des ressortissants agricoles et peuvent être sollicités. Par exemple, seul le service social du Conseil Général est compétent pour toute intervention auprès des familles, des enfants et des jeunes.

Pour quel public ?
Les salariés et exploitants agricoles
➜ en activité, confrontés à la survenue ou à l'aggravation d'un problème de santé, de handicap ayant des répercussions sur leur activité professionnelle ou en cas de décès.
➜ bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH) et dont l'état de santé s'est aggravé.
➜ les exploitants agricoles rencontrant des difficultés économiques sur leur exploitation (y compris les cotisants solidaires sans autre activité professionnelle) dont ceux bénéficiaires du RSA. *Les bénéficiaires d'une pension d'invalidité ou d'une Allocation Adulte Handicapée (AAH) n'ayant pas d'activité professionnelle, les demandeurs d'emplois, indemnisés ou non, ayant un problème de santé, ne relèvent pas d'un accompagnement par un travailleur social MSA.*
Les objectifs d'intervention sont d'agir précocement sur les situations pouvant entraîner une inaptitude au travail, de favoriser le maintien de l'activité professionnelle, d'accompagner la cessation d'activité, de prévenir les situations de stress et de contribuer à renforcer la prévention des comportements dépressifs et/ou suicidaires.

Les Seniors - Personnes âgées
Retraités MSA à titre principal résidant en Bourgogne, vivant à domicile, quels que soient leurs ressources et leur régime d'assurance maladie, en GIR 5 ou 6, présentant des critères de fragilité.
Les objectifs d'intervention sont de favoriser l'autonomie de la personne âgée fragilisée par un évènement, pour lui permettre de mieux vivre dans son environnement.

Famille - enfance - jeunesse
Les travailleurs sociaux MSA ne sont pas compétents pour assurer l'accompagnement social individuel de ce public, du ressort du service social du Conseil Général. Par contre, la MSA apporte un soutien technique et financier aux collectivités territoriales et aux structures locales, par exemple dans le domaine des modes de garde des jeunes enfants et celui des vacances et loisirs.

En pratique
Pour plus de précisions concernant la politique d'Action Sanitaire et Sociale, vous pouvez consulter le site internet de la MSA www.msa-bourgogne.fr. Vous trouverez pour chaque département les secteurs et coordonnées des travailleurs sociaux, ainsi que le règlement d'Action Sanitaire et Sociale présentant les conditions d'attribution et barèmes des prestations extralégales.
Vous pouvez avoir connaissance de situations pour lesquelles l'intervention d'un travailleur social MSA vous semble opportune.
Dans ce cas, vous pouvez soit donner à la personne concernée les coordonnées du travailleur social, en l'invitant à le contacter, soit signaler vous-même cette situation au service social, après avoir obtenu l'accord de la personne concernée. ■

Santé Sécurité au Travail

Travaux en forêt - Attention danger !

L'hiver qui arrive est une période propice à des activités de bûcheronnage pour la plupart des exploitants agricoles (bois de chauffage ou piquets de clôtures) et pendant laquelle plusieurs accidents mortels ont malheureusement eu lieu les années passées. Pour que cette année, il ne soit pas aussi dramatique, quelques conseils sont à renouveler…

Pour limiter les risques d'accidents quatre principes fondamentaux sont à respecter :

1. ne jamais travailler seul,
2. maîtriser les techniques de travail,
3. avoir un outillage conforme et entretenu,
4. porter une tenue adaptée (vêtements anti-coupures, bottes de sécurités, protections anti-bruit et gants).

Des obligations pour tous !

Un décret du 17 décembre 2010 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles impose (via le code rural) à tout salarié, tout indépendant ou employeur, qui exercent en personne des travaux forestiers, des règles relatives aux périmètres de sécurité à respecter, aux conditions dans lesquelles le travail isolé est admis et les équipements de protection individuelle qui doivent, au minimum, être portés par les opérateurs. ■



Le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA propose des "formations tronçonnage et/ou élagage en sécurité", dont le coût pédagogique est intégralement pris en charge. N'hésitez pas pour cela à contacter l'animateur de votre échelon local.

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
contact@bourgogne.msa.fr

En bref

Viticulture

Se former pour éviter tendinites et mal de dos !

Pour éviter d'avoir mal au dos, à l'épaule, au coude ou au poignet pendant la période de taille et connaître une méthode simple et efficace pour affûter son sécateur, le service Santé Sécurité au Travail de la MSA propose encore cette année des formations pratiques et concrètes qui abordent ces sujets. Organisées par demi-journées ou journées, dans votre secteur et durant toute la période de taille, ces formations traitent à la fois du volet médical, matériel et prévention.
Les employeurs dont les salariés participent à ces formations peuvent bénéficier d'une prise en charge des salaires par le Fafsea, dans les conditions habituelles.
Pour connaître les formations prévues, ou pour en organiser dans votre entreprise ou sur votre commune, contactez le service prévention au 03.85.39.52.52.

L'Appel à Projets Aînés Ruraux

Dans le cadre de son Plan d'Action Sanitaire et Sociale, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne a passé une convention avec Les Aînés Ruraux - Union Régionale, harmonisant ainsi son partenariat avec les Aînés Ruraux sur nos quatre départements.
Concrètement, cela se traduit par la mise en place d'un Appel à Projets qui s'adresse aux quatre Fédérations Départementales ainsi qu'à tous les Clubs des Aînés Ruraux.
Il permet chaque année l'attribution par la MSA de bourse d'un montant maximum de 2.000 € par projet pour financer des actions innovantes mises en place par les Aînés Ruraux selon plusieurs thématiques : rupture de l'isolement, prévention de la perte d'autonomie, prévention santé, implication des aînés dans la vie sociale, développement de structures ou services innovants, actions intergénérationnelles, sensibilisation et initiation aux nouvelles technologies, favoriser les premiers départs en vacances.
Fin 2012, cinq projets se sont vus décerner une bourse pour un montant total de 7.600 €.
Pour plus de renseignements, contactez la Fédération Départementale des Aînés Ruraux de votre département ou la MSA (03.80.63.22.46).



Toute l'équipe de votre MSA vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année

La MSA Bourgogne sur le

Zoom

Alain Lagneau

Solidarité, proximité, territoires…

Alain Lagneau est le directeur de la Solidarité, de la Proximité et des Territoires à la Caisse Régionale MSA de Bourgogne. Trois termes qui renvoient tous à la notion de terrain et qui impliquent l'intervention d'acteurs compétents et implantés au plus près des besoins des adhérents.



Vous avez la responsabilité de "la solidarité, de la proximité et des territoires" au sein de la Caisse Régionale MSA Bourgogne. Quelles activités ces trois vocables recouvrent-ils au sein de la MSA et quels sont les agents ou acteurs de terrains concernés ?
La première qui me vient à l'esprit est l'activité d'accueil : c'est le centre de contacts téléphoniques avec nos téléconseillers, mais aussi l'accueil physique, que pratiquent nos agents dans nos points d'accueil. Les conseillers, quant à eux, se chargent d'aller au contact des entreprises et des exploitants. La solidarité, c'est aussi l'action sanitaire et sociale avec nos travailleurs sociaux.

Dans l'intitulé de votre activité, qu'entend-on plus précisément par "solidarité" ?
Le terme solidarité renvoie à la vocation mutualiste de la MSA. Cela désigne tout ce qui est développement d'actions à vocation sociale, c'est le cœur même de l'action sanitaire et sociale de la MSA. C'est la solidarité en faveur de nos publics agricoles : familles, actifs en situation de fragilité, personnes âgées. Ce sont des actions d'accompagnement individuel ou des actions collectives (le programme de redynamisation "Avenir en soi" par exemple ou encore la prévention des risques psychosociaux en agriculture, la prévention santé pour les seniors…).

Dans quelle mesure l'action sanitaire et sociale « colle-t-elle » au terrain ?
Nos travailleurs sociaux sont déployés sur toute la région, avec une sectorisation géographique qui définit leurs secteurs d'intervention. Ils assurent des suivis individuels et participent à des actions de développement social local avec les acteurs de terrain pour répondre aux besoins des territoires ruraux. En matière d'action sociale, nous souhaitons garder une part d'initiative locale en plus des actions ou des dispositifs institutionnels, c'est notre « **marque de fabrique** ».

« Proximité » renvoie immanquablement à la notion de terrain ?
Le souci numéro un de la MSA, c'est de répondre aux besoins des adhérents sur les territoires. Cela passe par de l'accueil, du conseil et du suivi. Pour ce faire, nous pouvons compter sur nos 14 points d'accueil qui existent en plus de nos quatre sites départementaux principaux. Pour renforcer encore cette proximité, nous sommes présents, avec d'autres partenaires, dans le cadre de "relais de services public". Cela permet de maintenir une présence mutualisée des services publics en milieu rural. Dans la Nièvre, nous sommes également en train d'expérimenter des "visio guichets" qui, grâce aux nouvelles technologies, permettent d'avoir un entretien vidéo avec un de nos agents d'accueil. La proximité passe aussi, bien entendu, par des visites à domicile pour les nouveaux installés, le conseil en prévention, les personnes à mobilité réduites…

« Solidarité, proximité et territoires » : que représente cette dernière notion pour la MSA Bourgogne ?
Les territoires ruraux constituent notre fibre essentielle. La MSA et plus particulièrement le secteur "action sanitaire et sociale" a toujours eu à cœur de développer une offre de services sur les territoires. C'est pour cela que nous avons créé "MSA Services", une structure associative dédiée au domaine de l'économie sociale et solidaire, pour porter notre activité d'offre de services sur les territoires. Pour la MSA, c'est une façon d'aider les porteurs de projets sur les territoires ruraux, en apportant son ingénierie sociale. Le travail de "MSA Services" complète ainsi l'aide que la MSA propose auprès des promoteurs territoriaux tels que la création de micro-crèches, les maisons d'accueil pour personnes âgées ou les maisons de santé rurales, par exemple.
Dans notre approche des territoires, il ne faut pas oublier l'implication de nos délégués. Nous avons cet atout extrêmement important d'un maillage territorial par nos élus. Ils jouent un rôle de relais d'informations de proximité ainsi qu'un rôle de veille pour nous faire remonter les besoins, mais aussi leurs propositions ou leurs initiatives. Nos élus sont, quelque part, le trait d'union entre la solidarité, la proximité et le territoire. ■

Pour mieux comprendre

Aller au devant des adhérents

Des équipes mobilisées

Le précédent dossier était consacré à la nouvelle politique proximité mise en place par la MSA Bourgogne et aux différents moyens que cette dernière met à disposition de ses adhérents pour la contacter, selon leurs besoins.
(Accueil physique, virtuel, téléphonique…).
Dans le même temps, la MSA Bourgogne est présente sur le terrain. Aujourd'hui comme hier, elle connaît mieux que quiconque les personnes qui vivent sur les territoires ruraux. Combiner proximité et qualité de services est donc un défi permanent pour ses équipes qui sont à l'écoute des réalités du terrain, rencontrent les assurés et agissent au plus près de leurs lieux de vie.

Assurer une mission de conseil

Les conseillers aux entreprises, un par département, sont aux côtés des professionnels agricoles. Ils accompagnent les entreprises à tous les stades de leur vie : installation, statut, embauches, démarches et formalités.
Ils sont les interlocuteurs privilégiés des employeurs.

Les conseillers en Protection sociale sont au nombre de sept pour couvrir la région. Spécialistes de la législation agricole, ils ont pour mission d'informer et d'accompagner les assurés afin de répondre au mieux à leur besoins et attentes. Ils se déplacent à leur domicile pour des dossiers spécifiques, complexes et des situations particulières. Ils ont un rôle important en matière de détection de situation de précarité et de remontée des besoins.

Promouvoir la Santé Sécurité au Travail

12 médecins du travail et 11 conseillers en prévention agissent en complémentarité sur tout le territoire de la MSA Bourgogne, leur mission : Protéger la santé des travailleurs et prévenir les risques professionnels des exploitants, salariés et entreprises agricoles.
Sur le terrain, ils organisent des formations, interviennent en entreprises pour des évaluations de risques professionnels, diagnostics sécurité, aide à la mise en conformité, CHSCT…
Dans le cadre de la coordination médicosociale et du maintien dans l'emploi, ils peuvent prendre en charge avec les travailleurs sociaux et les praticiens conseils, des situations complexes concernant des salariés ou des exploitants agricoles.
➢ Vous avez besoin de conseils et d'informations en matière de sécurité sur votre exploitation ?
➢ Vous recherchez de l'aide pour la conception de vos bâtiments ?
➢ Vous vous interrogez sur l'organisation de votre travail ?
➢ Vous envisagez de faire une formation à la manipulation des bovins, au secourisme, à la taille de la vigne, à l'utilisation des produits phytosanitaires ou de la tronçonneuse ?
Contactez les médecins du travail ou les conseillers en prévention de votre MSA, ils sauront répondre à vos questions.

Améliorer la qualité de vie

Avec près de 40 travailleurs sociaux, la MSA Bourgogne participe activement au développement social des territoires ruraux et à la mise en place, avec ses partenaires, d'actions et de services répondant aux besoins des populations agricoles.
Ces professionnels conduisent des actions individuelles en matière d'accompagnement social ou des actions collectives sur les territoires de vie.
Ils sont amenés à intervenir auprès des familles, des jeunes, des personnes en situation de précarité, de difficulté sociale, de handicap, et des personnes âgées.
Leur objectif : Permettre de mieux vivre en milieu rural.

Dynamiser la vie des territoires

Trois animateurs de l'échelon local sillonnent la région Bourgogne et assurent le relais entre les 1600 élus cantonaux et la caisse de MSA.
Animateurs de réunions ouvertes à tous, facilitateurs des projets portés par les délégués, ils opèrent souvent en lien avec les travailleurs sociaux ou les conseillers en prévention pour répondre aux besoins et relayer les attentes du terrain.
Vous pouvez être amené à les rencontrer au détour de manifestations locales, conférences-débats ou formations organisées dans vos cantons…
Pour en terminer avec la cohorte d'agents amenés à se déplacer dans toute la région, n'oublions pas de citer les médecins et le dentiste Conseils de la MSA qui convoquent les assurés dans les différents points d'accueil MSA.



Comme tend à le prouver son déploiement sur les territoires, la MSA Bourgogne est présente au cœur du monde agricole et rural. C'est là l'un de ses principaux atouts et celui de ses adhérents.
Cette proximité se construit au quotidien grâce aux équipes de femmes et d'hommes sur le terrain, à l'implication des délégués élus et aux réseaux ainsi tissés au plan local pour apporter des réponses innovantes et personnalisées aux populations agricoles et rurales vivant dans notre région. ■

terrain

Sur le vif

Rose-Line Vanneaux
« *Des liens humains très forts* »

L'échelon local MSA et ses élus dévoués sont un peu l'âme du régime social agricole. Trois animateurs sont chargés de les soutenir dans leurs nombreuses initiatives locales. Un travail de lien permanent qui se fait au service de la vitalité de ces délégués de terrain et qui entretient des liens humains essentiels.

Rose-Line Vanneaux est l'un des trois animateurs de l'échelon local MSA en Bourgogne. Basée à l'agence MSA de Crissey dans l'agglomération chalonnaise, elle se charge essentiellement de la Saône-et-Loire et d'une partie de la Côte-d'Or. « *Mon rôle est de répondre aux demandes ou besoins que les délégués expriment. Ils font naitre des actions qu'ils jugent utiles au profit des ressortissants MSA mais aussi de la population rurale de leur secteur. Ma mission est de les accompagner dans la mise en place de ces actions locales* », explique Rose-Line Vanneaux.
Les initiatives portées par les délégués de l'échelon local sont variées. Beaucoup sont du domaine de la prévention des risques, qu'ils soient professionnels ou liés à la santé. Les délégués peuvent alors compter sur les compétences des conseillers en prévention ou encore des travailleurs sociaux de la MSA. « *Établissement d'un document unique, bûcheronnage, prévention du mal de dos* » figurent parmi les thèmes choisis. Fin septembre, un rallye "contention" ponctué de quatre visites d'exploitations était organisé dans l'Autunois. « *La prévention du stress et des risques psycho-sociaux* » est une autre préoccupation qui revient dans les campagnes. Avec l'aide des travailleurs sociaux, une conférence consacrée à ce thème a eu lieu fin novembre à Saint-Germain-du-Bois, illustre Rose-Line Vanneaux.
Les délégués sont également très demandeurs de stands dans diverses manifestations, qu'elles soient agricoles ou non. Grâce au travail de ses élus locaux, la MSA est ainsi présente chaque année à la Fête de l'agriculture des JA 71, à la Foire d'Autun ou encore au Festival du bœuf de Charolles. Dernièrement, la MSA tenait un stand au concours interrégional limousin à Cluny. « *Si les délégués jugent la présence de la MSA utile, nous répondons systématiquement à leur demande* », précise Rose-Line Vanneaux. C'est ainsi qu'un stand a été installé à l'occasion de l'anniversaire d'une Cuma dans le Charolais. En dépit de la modestie de l'évènement, la convivialité qui y régnait a permis de nouer de nombreux contacts entre la MSA et ses assurés, confie l'animatrice.



Soutien logistique

« *Souvent, ce sont les délégués eux-mêmes qui organisent leurs actions. Mon rôle est alors de leur fournir un soutien logistique* », confie Rose-Line Vanneaux. C'est ainsi qu'une soirée consacrée aux économies d'énergie a été organisée dans la Bresse. Les délégués avaient fait venir un spécialiste de l'agence pour la maîtrise de l'énergie (Ademe). À Saint-Boil, les délégués MSA ont contribué à la tenue d'une pièce de théâtre. À Chalon, c'est un marché de printemps qui a vu le jour, sous l'égide de la Commission des agricultrices de la FDSEA et avec le coup de pouce des délégués MSA. Dans le Clunisois, les élus MSA ont sensibilisé les enfants à la problématique de l'eau dans le cadre de la semaine "Graine d'Emoi". Récemment, l'échelon local du Chalonnais a pris part à une action en faveur du Téléthon.

Un échelon local dynamique

« *Nous avons la chance d'avoir un échelon local vivant, dynamique. Des gens qui croient au régime social agricole et qui le défendent avec force. Notre objectif, c'est de faire connaître ces représentants aux autres ressortissants du régime* », confie Rose-Line Vanneaux. Les trois animateurs de l'échelon local se tiennent en permanence à disposition des délégués : « *il y a toujours quelqu'un pour répondre à la demande de l'échelon local. Nous faisons en sorte de maintenir un lien permanent* ». Outre l'écoute et le soutien logistique, les animateurs de l'échelon local se rendent régulièrement sur le terrain pour rencontrer les délégués de l'échelon local, pour être présents à leurs côtés à l'occasion des actions qu'ils organisent. « *Au fil des années, l'animation se transforme en liens humains très forts* », confie Rose-Line Vanneaux. ■

Murielle Violay
« *Un métier en pleine évolution* »

Sept conseillers en protection sociale œuvrent sur l'ensemble de la Bourgogne. Rencontre avec Murielle Violay, qui intervient en Côte-d'Or, sur un secteur qui va de l'Auxois Morvan au Val de Saône, en passant par la côte viticole.

Conseiller, accompagner, faciliter les démarches administratives, donner un visage humain à l'administration et à la réglementation » c'est ce qui fait le fond et « *donne tout son intérêt* » à la mission de Murielle Violay, conseillère en protection sociale de la MSA Bourgogne. Un métier « *en pleine évolution* », riche de multiples tâches, qui l'amène à intervenir aussi bien auprès des exploitants qu'auprès d'autres organisations.
« *Le conseiller en protection sociale est le premier interlocuteur du futur installé à la MSA* » explique Murielle Violay. « *Il l'aide à préparer et compléter son dossier d'affiliation, l'informe sur sa couverture sociale, ses droits, le montant de ses cotisations, les différents statuts sociaux de l'exploitant, les déclarations à effectuer...* ». Ces premiers contacts, qui s'effectuent au domicile de l'adhérent ou dans l'agence MSA la plus proche, sont donc essentiels pour partir du bon pied et cette mission d'accompagnement et de conseil se poursuit après l'installation, où le conseiller en protection sociale peut être à tout moment sollicité pour faire le point sur une situation professionnelle, accompagner des situations plus délicates (décès, difficultés financières, indus, cotisations rectificatives...). Certaines situations peuvent alors nécessiter l'intervention d'un autre agent de la MSA : assistante sociale, conseiller en prévention ou médecin du travail.
Ce travail de contact exige « *des pré-requis* » commente Murielle Violay, « *des qualités relationnelles et d'écoute particulières, la capacité à maintenir une bonne communication même dans les moments difficiles, cela ne s'improvise pas il faut d'abord aimer le contact* ». Forte de nombreuses années d'expérience sur le terrain, au plus près des exploitants et de leurs besoins, la conseillère en protection sociale, précise que « *rien n'est laissé au hasard, les missions à faire, les missions en instance, toute l'activité de la conseillère est tracée, étape par étape. Notre mission est accomplie lorsqu'un dossier est mené à son terme* » insiste Murielle Violay, mais la conseillère en protection sociale reste toujours disponible et prête à répondre à la demande d'un adhérent ou à l'aider à faire face à une situation particulière.



Les missions d'un conseiller en protection sociale le conduisent aussi à représenter la MSA de Bourgogne à l'extérieur, cela fait partie du « *job* ». À la demande des Chambres d'agriculture, d'organismes de formation, d'OPA ou de collectivités territoriales, « *nous assurons une mission d'information, nous expliquons le rôle de la MSA et de son guichet unique lors des stages 21 h, où dans le cadre du BPREA. Nous allons à la rencontre des cédants pour faire le point sur les dispositifs qui les concernent, les formalités, la retraite. Nous sommes appelés à intervenir pour présenter de nouveaux dispositifs légaux, comme pour la loi Hollande. En de nombreuses occasions nous sommes ainsi amenés à valoriser les spécificités de notre régime et d'une organisation qui ne trouve pas sa pareille ailleurs* ».
Le métier est en plein évolution et intègre désormais de nouvelles activités liées au remembrement, à la solidarité, au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Pour Murielle Violay, cette évolution enrichit le métier, « *mais le fond de l'activité nécessite toujours une bonne connaissance de la législation sociale et une grande disponibilité pour le confort de l'adhérent, qui doit toujours bénéficier du meilleur service* ». ■

En bref

Vaccination contre la grippe

Il ne reste que peu de temps pour se faire vacciner !



La campagne de vaccination contre la grippe se terminera le 31 janvier 2013.
La grippe est une infection respiratoire aiguë très contagieuse qui peut entraîner des complications parfois graves.
Le moyen le plus simple et le plus efficace pour se protéger est bien de se faire vacciner !
En plus des personnes habituellement visées par la campagne, la MSA prend en charge à 100 %, pour la première fois cette année, le vaccin de toutes les femmes enceintes, quel que soit le trimestre de grossesse, celui des personnes obèses ainsi que celui de l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque.

Le vaccin contre la grippe saisonnière est-il efficace ?
La mortalité attribuée à la grippe a fortement diminué depuis la mise au point dans les années 70 d'un vaccin efficace, ainsi que par la mise en place des campagnes annuelles de vaccination gratuite, en particulier pour les personnes âgées.
N'oublions pas que se faire vacciner, c'est aussi protéger les nourrissons, les personnes fragiles et plus globalement son entourage.
Parce qu'il faut compter une quinzaine de jours pour que l'immunité conférée par le vaccin ait le temps de s'établir et que les vaccinés soient protégés, n'attendez plus,
Faites-vous vacciner sans tarder et incitez votre entourage à le faire !
Plus d'informations et de conseils sur www.msa-bourgogne.fr

msa santé famille retraite services

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1197-1198
VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2012

Collecte et recyclage des déchets agricoles

Les champions, c'est nous !

Depuis plus de dix ans la Bourgogne et la France servent d'exemple à l'Europe en matière de gestion des déchets agricoles. La France est le seul pays en Europe à disposer d'une organisation nationale ayant vocation à récupérer l'ensemble des déchets d'agrofourniture sur tout le territoire. En dix ans, on est passé de la prise de conscience à une évolution en profondeur des comportements et à la création d'une filière structurée de la collecte au recyclage où les principaux acteurs sont représentés et agissent au sein de l'éco-organisme Adivalor. Chacun joue son rôle, de l'agriculteur, aux industriels qui valorisent les matières récupérées. Avec entre les deux la chaîne des compétences associées que constituent les Chambres d'agriculture, les organisations professionnelles, comme les FDSEA, les fabricants et les organismes stockeurs qui participent à la collecte.

Trier et Collecter c'est bien, recycler c'est encore mieux. Petit tour d'horizon des étapes les plus importantes et des produits recyclés du marché, directement issus de la cour de la ferme ou de l'activité agricole.



AMK

Pour recycler il faut d'abord trier

A chaque catégorie collectée correspond une préparation spécifique en vue de la collecte.

Pour que le recyclage soit possible, il faut que les emballages en fin de vie soient triés, vidés, nettoyés, rassemblés en saches... c'est-à-dire préparés en fonction de leur nature et de leur destination. Tout commence à la ferme donc : le tri et la préparation de la collecte sont les deux premières étapes essentielles à la réussite de l'ensemble du processus de recyclage.

Bidons plastiques

Respecter la règle d'ORE : Ouvert, Rincé, Egoutté
Ouvrir les bidons, les vider, les rincer et les égoutter (compter une demi-heure pour un bon égouttage). Les bouchons sont rangés à part dans un simple sac plastique transparent.

Boîtes et sacs

Ils sont composés de papier, carton ou plastique. Après avoir vidé le produit dans la cuve du pulvérisateur, il faut ouvrir ces emballages et les aplatir au sol. Les ranger ensuite dans une sache spécifique.

Emballages vides d'engrais, semences et plants (EVSP)

La filière récupère tous les big bags, à 1 sangle (engrais, amendements) et 4 sangles (semences et plants), ainsi que les sacs ayant contenu des semences certifiées d'une contenance de 1 à 50 kilos.
Les big bags doivent être intégralement vidés de tout contenu et les agrafes enlevées.
Posez-les à plat, pliez-les en 3 ou 4 et faites des fagots de 10 (1 sangle) ou de 5 (4 sangles).
Pour les petits sacs, ils doivent être intégralement vidés puis mis en fagots de 50.

Films agricoles usagés, utilisés en élevage Bâches d'ensilage.

Les poser bien à plat. Les couper en deux dans le sens de la largeur. Balayer la surface pour enlever toute souillure. Plier et rouler les bâches, les attacher avec de la ficelle agricole. Astuce : ne pas attendre la fin du silo pour commencer à conditionner les bâches.



Films d'enrubannage.

Dès la destruction de la balle, secouer le film pour le débarrasser de toute trace de fourrage. Le rouler très serré et en boule. L'attacher avec de la ficelle agricole.
Attention : ne pas mélanger les films entre eux ou avec d'autres plastiques usagés (filets, ficelle, tubes... ni avec d'autres matériaux comme les pneus.



▶ Témoignage

Un bilan positif pour une action pérenne



Etienne Henriot, responsable professionnel en charge du dossier à la Chambre régionale d'agriculture, dresse le bilan de cette action collective.

«Tout a commencé localement, par l'engagement volontaire des agriculteurs, décidés à s'organiser pour montrer leur capacité à gérer et à traiter les déchets produits par l'activité agricole. Au début l'accent a été mis sur les PPNU, dont la dangerosité pour l'environnement comme pour les personnes, nécessitait de trouver rapidement une solution. Nous avons ainsi démontré que nous étions effectivement capables de nous organiser, avant même que Adivalor ne soit créé, la dynamique était lancée. De fil en aiguille, des déchets de différentes nature ont été concernés par la collecte et avec la création d'Adivalor, la filière s'est structurée. L'objectif étant d'accompagner l'évolution des pratiques et des techniques en trouvant des solutions pour chaque catégorie de déchets. Après les PPNU, ce fut au tour des déchets phyto, des déchets vétérinaires, des big bags, des déchets issus de l'élevage, films plastiques et ficelles... Nous avons fait en sorte que la filière ne s'arrête pas à la simple collecte, mais trouve aussi des solutions de recyclage.
L'agriculture peut se prévaloir aujourd'hui d'être le secteur le mieux structuré dans la gestion des déchets. Cet un exemple pour d'autres activités et le fruit de plus de dix ans d'efforts dans la recherche de solutions pérennes et la conduite d'actions de sensibilisation des agriculteurs. Il apparaît naturel maintenant de gérer les emballages et les déchets, car le message a porté. Mais il faut continuer pour que ces pratiques perdurent et que la collecte progresse encore. La réussite de cette action collective résulte aussi de l'engagement des organisations économiques qui ont investi et qui se sont structurées en conséquence pour répondre aux besoins. Le bilan est donc nettement positif pour la collecte et le recyclage des déchets agricoles, reste une seule difficulté qui ne trouve pas sa solution pour le moment : le recyclage des pneus usagés de silo. Pour le reste ça roule et il faut que cela continue ! »

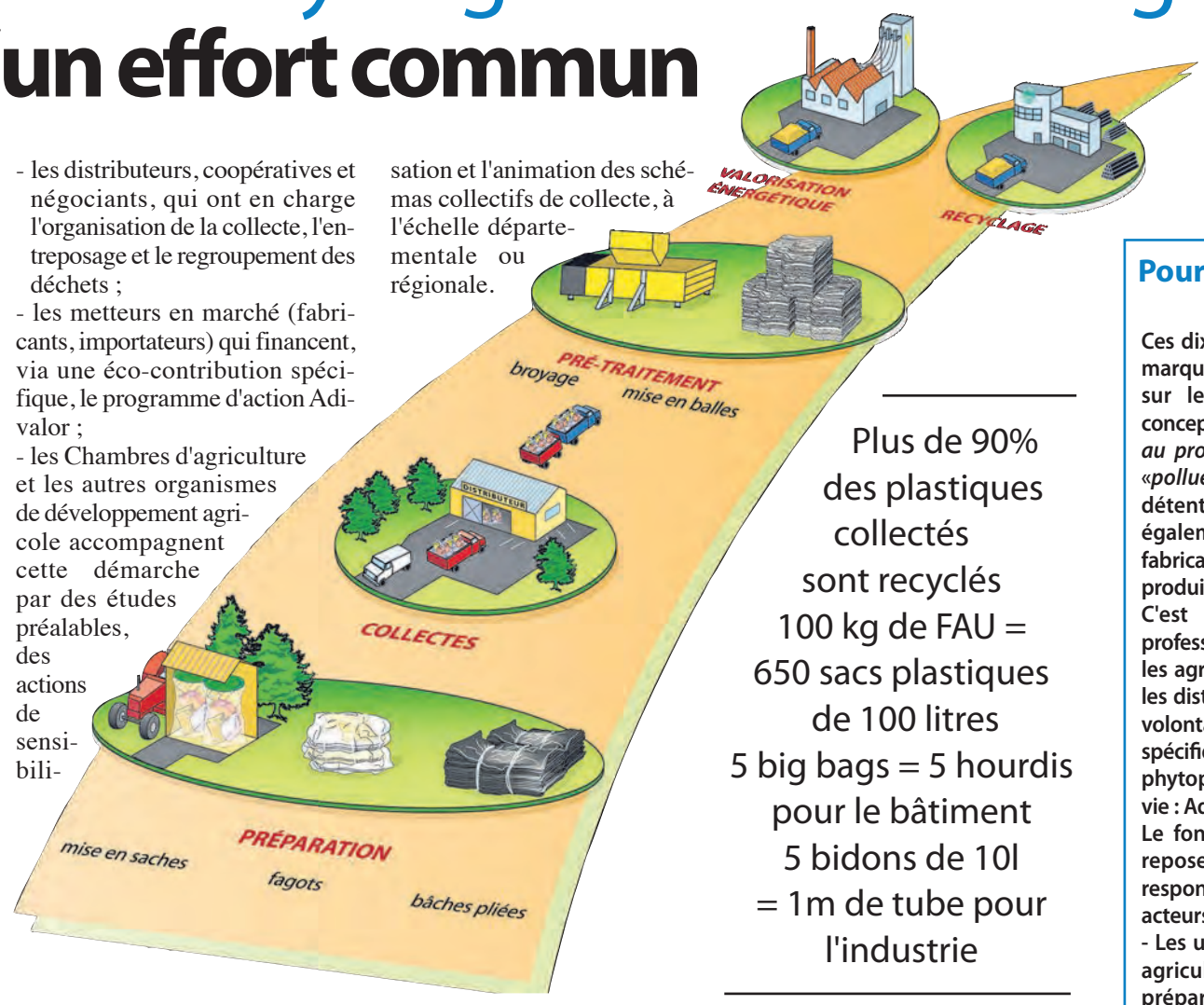
…collecte et recyclage des déchets agricoles

Le fruit d'un effort commun

Adivalor (Agriculteurs, distributeurs et industriels pour la valorisation des déchets agricoles) est l'éco-organisme, créé de façon volontaire par la profession agricole, pour gérer la filière nationale de collecte et de valorisation des déchets d'agro-fourniture. Les organisations représentant l'industrie de la Protection des plantes (UIPP, UPJ), les coopératives agricoles (Coop de France, InVivo), les négociants agricoles (FNA) et les représentants des agriculteurs (APCA, FNSEA) sont les membres fondateurs d'Adivalor.

Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre tous les acteurs privés de l'agrofourniture :

- les agriculteurs auxquels il est demandé de préparer et d'entreposer les produits en fin de vie et de les déposer aux dates et lieux fixés par leurs distributeurs ;
- les distributeurs, coopératives et négociants, qui ont en charge l'organisation de la collecte, l'entreposage et le regroupement des déchets ;
- les metteurs en marché (fabricants, importateurs) qui financent, via une éco-contribution spécifique, le programme d'action Adivalor ;
- les Chambres d'agriculture et les autres organismes de développement agricole accompagnent cette démarche par des études préalables, des actions de sensibilisation et l'animation des schémas collectifs de collecte, à l'échelle départementale ou régionale.



Plus de 90% des plastiques collectés sont recyclés
100 kg de FAU = 650 sacs plastiques de 100 litres
5 big bags = 5 hourdis pour le bâtiment
5 bidons de 10l = 1m de tube pour l'industrie

Pourquoi recycler ?

Ces dix dernières années ont été marquées par le développement sur le plan réglementaire du concept de «*responsabilité élargie au producteur*» : le principe du «*pollueur-payeur*» s'applique au détenteur du déchet, mais également aux distributeurs, fabricants et aux importateurs du produit à l'origine du déchet.
C'est dans ce cadre que les professionnels de l'agrofourniture, les agriculteurs, les industriels et les distributeurs ont mis en place volontairement une organisation spécifique de gestion des produits phytopharmaceutiques en fin de vie : Advilor.
Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre les acteurs privés de l'agrofourniture :
- Les utilisateurs, principalement agriculteurs, auxquels revient la préparation et le stockage des produits en fin de vie, qu'ils iront ensuite déposés aux lieux et dates fixés par les distributeurs.
- Les distributeurs, coopératives et négociants, qui ont en charge l'organisation de la collecte, l'entreposage et le regroupement des déchets
-Les metteurs en marché (fabricants, importateurs) qui financent via une éco-contribution spécifique, la récupération et le traitement des déchets, ainsi que le programme d'action d'Advilor.
La filière bénéficie de l'appui des Chambres d'agriculture et d'autres organisations professionnelles qui interviennent sur les territoires pour relayer l'information vers les agriculteurs et coordonner l'organisation des collectes.

Que deviennent-ils ?

Une seconde vie pour le minerai collecté

Les bidons collectés sont surtout recyclés pour fabriquer d'autres objets plastiques comme des tubes ou des gaines de câbles électriques pour le secteur du bâtiment. Ils peuvent également être valorisés comme combustible de substitution dans les fours de cimenterie.

Les boîtes, sacs et bouchons sont valorisés comme combustible de substitution.
Ils sont utilisés comme substitut au pétrole dans des fours de cimenterie.



Les sacs de semences en papier peuvent être utilisés pour confectionner la couche de protection des cloisons en plâtre.



Les big bags sont recyclés à 100%. Il permettent notamment de fabriquer des plaques isolantes pour le bâtiment.

Les films agricoles usagés, bien conditionnés, sont recyclés à 100%.
Avec 100kg de bâches plastiques on fabrique 650 sacs poubelle de 100 litres.





Les chiffres clés de la filière

280 industriels ou importateurs contributeurs
4 300 points de collecte
1 000 distributeurs partenaires
250 000 agriculteurs, apporteurs volontaires

La collecte

55% de taux de collecte moyens comprenant :
- 77% des emballages vides de produits phytopharmaceutiques
- 60% des bigs bags d'engrais, semences et plans
- 53% des films agricoles usagés
- 25% des emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier
- 10 000 tonnes de produits phytopharmaceutiques non utilisable (PPNU) éliminés depuis 2001

Le recyclage

90% de taux de recyclage moyen, soit :
100% des bigs bags
90% des films agricoles
1 bidon sur trois de recyclé



Vos rendez-vous formation

21 Dresser son chien au troupeau

- Savoir utiliser le chien de troupeau : tester les connaissances de l'homme et les facultés de l'animal.
- Parvenir à une harmonie aussi parfaite que possible dans le couple "éleveur/chien".

Lieu et date : 9 janvier, 15 février, 26 mars et 14 mai 2013 à Thoisy le Désert
Formation proposée par le Syndicat Départemental d'Elevage Ovin de Côte-d'Or
Contact : Jean Marc Bidoire - SDEO21 - 03 80 68 66 58

21 Gérer les pathologies respiratoires en élevage

Prévenir l'apparition des pathologies respiratoires chez les jeunes bovins de façon plus sûr et durable.
Lieu et date : 10 janvier 2013 à Vénarey les Laumes
Formation proposée par GDS 21
Contact : Gilles Rabu - GDS 21 - 03 80 68 67 30

21 Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome

- Maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies.
- Connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier.
- Savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.

Lieu et date : 2 sessions au choix : 11, 18 et 24 janvier 2013 à Dijon ou 29 janvier, 8 et 14 février 2013 au pôle agricole à Créancey
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date : 2 sessions au choix : 15 janvier 2013 à Saint Seine L'Abbaye
ou 22 janvier 2013 à Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

21 Objectif transmission : Apprendre et cultiver l'entente

Améliorer sa posture personnelle et sa capacité à gérer une situation de transmission quelle qu'elle soit : transmission de message, de point de vue, de savoir faire… (futur cédant, futur repreneur, associé dans un GAEC, aide familial, conjoint, employeur, maitre de stage...)
Lieu et date : 17 janvier 2013 - MFR Baigneux les Juifs
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Le traitement à bas volume: perfectionnement

Dresser un bilan, faire un rappel des principes élémentaires et partager les expériences des agriculteurs pratiquant la pulvérisation à bas volume pour assurer la réussite de cette technique.
Lieu et date : 17 janvier à Baigneux les Juifs
Formation proposée par Chambre d'agriculture de côt-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

- Faciliter ses enregistrements à l'aide de Mes P@rcelles.
- Simplifier les contraintes réglementaires d'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.

Lieu et date : 2 sessions au choix : les 22/01/2013 et 29/01/2013 - Dijon ou les 24/01/2013 et 31/01/2013 - Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Améliorer ou maintenir la qualité du lait

- Comprendre les infections mammaires en élevage bovin.
- Identifier les facteurs de risque de contamination et de dégradation de la qualité du lait.
- Etudier les pistes d'amélioration.

Lieu et date : 24 janvier et 14 février 2013 - ST SEINE
Formation proposée par Côte d4or Conseil Elevage
Contact : JF Dessolin - Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10

89 Réussissez la transmission de votre exploitation

Objectifs :
-Connaître les démarches de cessation d'activité.
- Définir un véritable projet de transmission de son exploitation.
- Optimiser la transmission de son outil de travail.
Durée : 3,5 jours
Dates : 14, 16, 18 janvier et 21 janvier (matin)
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00
Participation financière : 180 €/exploitation (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Interventions / animation :
- Cyrille Fournier, responsable des actions "conseil d'entreprise", Chambre d'agriculture de l'Yonne.
- Claudine Racot, conseillère, MSA
- Me Lambert-Tapie, Notaire
- Sylvie Huyghe, juriste, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Tél. 03 86 94 22 16.

89 Maîtriser les documents de gestion sur l'exploitation

Objectifs :
- Comprendre les documents de gestion de l'entreprise.
- Mesurer la santé financière d'une exploitation.
Durée : 3 jours
Dates : 15, 17 et 22 janvier 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 60 €
Public et pré-requis : Agriculteurs.
Animation / intervention :
- Cyrille Fournier, responsable des actions *«conseil d'entreprise»*, Chambre d'agriculture de l'Yonne,
- Émeline Richard, conseillère d'entreprise, Chambre d'agriculture de l'Yonne, responsable de stage, Tél. 03 86 94 22 20.

89 Gérer les adventices en grandes cultures

Objectif :
- Gérer et reconnaître les adventices pour améliorer les rendements.
Durée : 2 jours
Dates : 18 et 24 janvier 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre ou au Lycée La Brosse
Horaires : 9 h 00 - 17 h 30
Participation financière : 40 €
Public et pré-requis : Céréaliers.
Animation / intervention :
- Sylvie Vogrig, enseignante au lycée agricole
- Aurélie Blondon, conseillère en productions végétales, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 34 23 40.

89 Améliorer ses applications de produits phytosanitaires

Objectif :
- Améliorer les performances environnementales des traitements phytosanitaires en maîtrisant la qualité de pulvérisation et en pratiquant la réduction de doses.
Durée : 2 jours
Dates : 29 janvier et 5 février 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : Céréaliers
Animation / intervention :
- Richard Wylleman, conseiller agro-machinisme, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Gaëlle De Nardo, conseillère grandes cultures, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Tél. 03 86 64 45 65.



Matériels d'Occasion

Acheter sur Internet

Les sites d'achat-vente de matériels d'occasion diversifient leurs méthodes pour attirer les spécialistes des bonnes affaires.

La démocratisation d'Internet dans les exploitations agricoles et l'apparition, depuis quelques années, de sites spécialisés dans la vente de matériels d'occasion ont facilité la vie des acheteurs potentiels. Ils ont en effet permis d'étendre le périmètre géographique des acheteurs, qui n'hésitent plus à réaliser plusieurs centaines de kilomètres pour acquérir une bonne affaire. Certains vont même au-delà de nos frontières, alors qu'auparavant très peu osaient franchir le cap. Désormais, la toile regorge d'offres. Pas toujours évident de s'y retrouver d'ailleurs ! L'agriculteur à la recherche d'un matériel d'occasion peut avoir recours à une dizaine de sites spécialisés, à l'image de Agriaffaires, Terre-net occasion, TracteurPool… Toutes les catégories de matériel y sont recensées.

LES PRINCIPALES FAÇONS D'ACHETER UN MATERIEL D'OCCASION PAR LE BIAIS D'INTERNET

Type de vente	Avantages	Inconvénients
Annonces en vrac	Quantité d'annonces importante	Informations pas toujours précises ou exactes
Ventes flash	Prix dégriffés	Durée limitée
Ventes privées	Prix dégriffés	Une seule marque, voire un seul produit sur une durée limitée
Ventes aux enchères	Produits expertisés	Frais supplémentaires à prévoir (commissaire priseur, transport…)

Annonces souvent payantes.

Sur le net, différentes formules existent pour mettre en avant les annonces. La plus classique est celle des annonces traditionnelles avec un texte descriptif du produit, quelques photos et les coordonnées du vendeur. Contrairement à la version papier, il n'y a pas de contraintes de place, aussi bien pour les caractéristiques que pour les visuels. Toutefois, afficher ses annonces sur une période donnée ou illimitée n'est pas toujours gratuit, ce qui amène certains particuliers, voire même certains professionnels à les diffuser sur des sites d'annonces généralistes, comme Leboncoin.

À l'image des sites destinés au grand public, de nouveaux concepts font leur apparition. C'est le cas des ventes flash, qui consistent à afficher un pro-duit remisé durant un temps limité. Dans le même esprit, les ventes privées se limitent à un seul type de produit d'une même marque.

De nouveaux concepts

Enfin, les ventes aux enchères commencent à se démocratiser sur le net, avec Iron Planet notamment. Ce site se distingue des autres méthodes citées précédemment en informant précisément l'acheteur de l'état du produit. «*Nous contrôlons 60 à 80 points par matériel, du numéro de série à l'analyse d'huile moteur*», explique Jean-Christophe Delannoy, directeur de clientèle pour la zone Europe chez Iron Planet. La clientèle n'est pas la même. Les gens qui se tournent vers les ventes aux enchères ont des exigences bien spécifiques.

Cependant, toutes les catégories de matériels ne sont pas représentées dans ce type de ventes, les tracteurs et chargeurs télescopiques étant largement majoritaires.

G. COISEL



Les sites d'annonces dédiés à l'achat ou à la vente d'un matériel agricole d'occasion sont devenus incontournables.

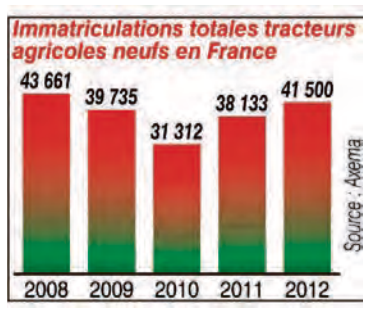
▶ En chiffre

Plus de 40 000 tracteurs prévus pour 2012

Les ventes de tracteurs continuent leur progression et devraient atteindre 41500 unités sur l'année 2012.

Sans atteindre le niveau record de l'année 2008 (43660 unités), le marché des tracteurs agricoles neufs retrouve les sommets avec une hausse de plus 14 % des immatriculations sur les dix premiers mois de l'année. Sur le seul mois d'octobre, la progression est de 25 %. Les représentants de la filière des agroéquipements estiment ainsi que 41 500 tracteurs seront vendus en 2012. Les trois quarts (30 000 unités) concernent les tracteurs «*standards*» dont les immatriculations progressent de 15,6 % de janvier à octobre.

Dans cette catégorie, la répartition des ventes entre les différents segments de puissance reste stable, avec un léger avantage à celui des 100 à 150 ch qui passe



à 41 %. (33 % pour les plus de 150 ch et 22 % pour les 60 à 100 ch). Concernant les autres engins inclus dans le marché total, les chargeurs télescopiques progressent très fortement, alors que les tracteurs spécialisés pour vignes et vergers profitent d'une hausse plus mesurée de 8 %. Les tracteurs pour espaces verts et les enjambeurs sont les seuls à régresser (- 4 et - 8 %).

M. P.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/12/2012	Bourg-en-Bresse 12/12/2012	St Christophe-en B. 12/12 au 18/12/12	National
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,25 €	4,16 €
	R	3,92 €	4,00 €	4,04 €	3,91 €
0	-	3,70 €	-	3,56 €	
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,50 €
	0	3,43 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	0		3,20 €	-	3,14 €
	P	2,97 €	2,90 €	-	2,89 €
Génisses VML	U		4,50 €	457 €	4,37 €
	R	-	4,15 €	4,20 €	3,99 €
0	-	3,45 €	-	3,36 €	
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,15 €	3,28 €	3,16 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 18/12**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,03	2,89	
250-300 kg	-	2,90	2,74	
300-350 kg	-	2,78	2,57	
350-400 kg	-	2,57	2,51	
400-450 kg	-	2,53	2,50	
450-500 kg	-	2,45	2,40	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,63	2,51	
250-300 kg	-	2,68	2,50	
300-350 kg	-	2,59	-	
350-400 kg	-	2,58	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	2,37	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,82	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,37	2,15	1,98	-
5-10 ans	2,27	2,07	1,85	1,49
+10 ans	-	2,03	1,73	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,50	2,23	2,04	

Tendance : 96% de vendus.
Broutards : les transactions sont régulières et les cours sont facilement maintenus dans une meilleure ambiance commerciale avec davantage d'acheteurs.
Laitonnes , génisses 18 mois : vente rapide et totale à des tarifs en légère progression.
Taureaux : cours inchangés.
Vaches, génisses 30 mois : la présentation reste conséquente. Les acheteurs sont nombreux et permettent la commercialisation quasi totale de tous les lots présentés à des cours en hausse et qui effacent la baisse enregistrée la semaine passée.

NB : depuis le 14 décembre, la France a recouvré son statut indemne FCO, permettant ainsi de libérer les échanges intra communautaires pour les sujets non vaccinés.

Toute l'équipe de la Sicafome vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous informe que nos bureaux seront fermés du vendredi 21/12 à 18h jusqu'au jeudi 03/01/2013 à 8h30.
Prochain marché aux bovins le mardi 08 janvier 2013.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 17/12**

Bovins (320))		
Broutard	Prix moy. €*(animal)*	Prix moy. *(kg)*
255 à 405 kg	700 - 1030	2,33 - 2,76
415 à 525 kg	1010 - 1220	2,32 - 2,49
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
255 à 345 kg	600 - 800	2,20 - 2,48
Génisses		
300 à 620 kg (16-24mois)	580 - 1450	1,95 - 2,33
515 à 705 kg (24-36mois)	960 - 1540	1,86 - 2,23
Taureaux		
870 à 1045 kg	1590 - 2000	1,83 - 1,92
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	800-1140	
entre-deux	1150-1410	
lourdes	1420-2090	

Les bureaux de la Sicagemac seront fermés du 22 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclus. L'ensemble du personnel de la Sicagemac vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Prochain marché bovins le lundi 07 janvier 2013 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 05/12**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	2,95	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	2,50	2,30
400 à 450 kg	2,42	2,25
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,45	2,20
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,15
Vaches		
- 5 ans	2,08	1,90
de 5 à 10 ans	2,05	1,80
+ 10 ans	-	1,74

Tendance :
effectif plus restreint, vente difficile dans les broutards lourds, cours reconduits dans les laitonnes.
Génisses et vaches : les cours sont maintenus dans l'ensemble des catégories, quelques vaches de qualité supérieure se commercialisent plus facilement. Les cours des génisses sont aussi reconduits.

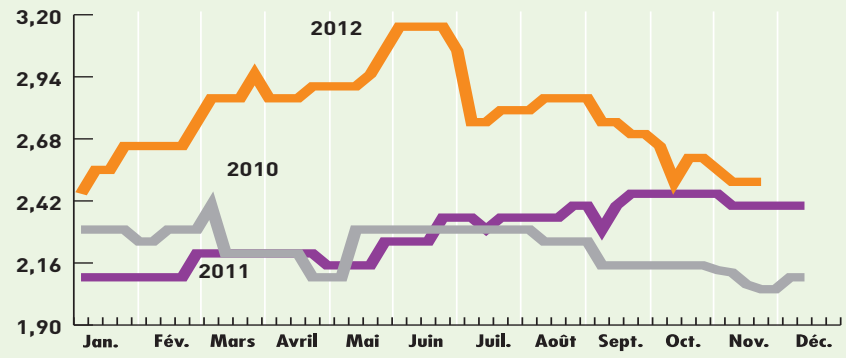
Broutards *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/12/2012*

Mâles	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg		2,89-3,01 €
200 à 250 kg	2,96-3,14 €	2,69-2,92 €
250 à 300 kg	2,86-2,98 €	2,71-2,78 €
300 à 350 kg	2,60-2,88 €	2,46-2,64 €
350 à 400 kg	2,51-2,74 €	2,45-2,68 €
400 à 450 kg	2,40-2,68 €	2,26-2,43 €
450 à 500 kg	2,35-2,43 €	-
500 à 550 kg	-	-

Tendance :
L'embellie des cours enregistrée la semaine dernière n'a pas perduré cette semaine et les transactions sont à nouveau irrégulières. Les cours ne sont pas reconduits mais demeurent toutefois supérieurs à ceux connus il y a deux semaines, notamment dans les sujets pesant moins de 450 kg.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 10/12/2012 au 16/12/2012*

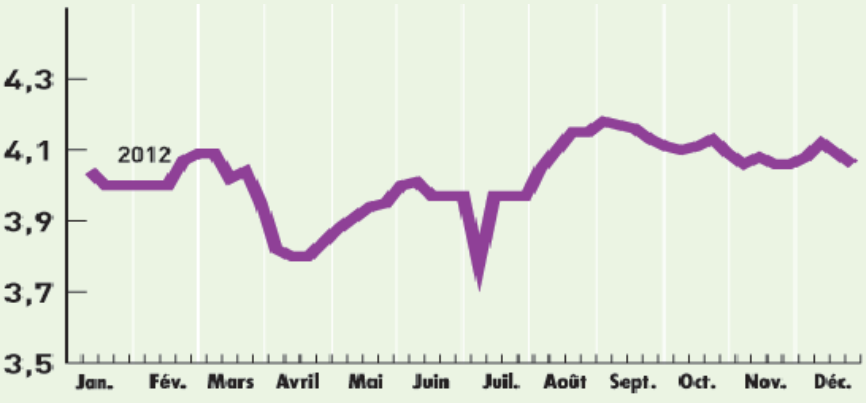
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	2,58 €
350 kg	-	2,52 €	2,45 €
400 kg	-	2,45 €	2,41 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,33 €
500 kg	-	2,31 €	2,27 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,54 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,33 €

Tendance :
Moins d'apports, bonne activité, cours reconduits.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 10/12/2012 au 16/12/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,06 €	3,91 €	3,80 €			
Races mixte		-	-	3,79 €	3,78 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,40 €	4,19 €	4,09 €	3,95 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,43 €	4,17 €	4,13 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,43 €	4,34 €				
Races mixte	-	-	-	3,56 €	3,52 €		-
Races lait				-	3,17 €	3,15 €	2,81 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,52 €	4,44 €	4,28 €	4,14 €	-	-	
Viande +350 kg	4,56 €	4,44 €	4,32 €	4,20 €			

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 17 DÉCEMBRE AU 21 DÉCEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Le commerce est normal sans plus pour les femelles haut de gamme dont les besoins ont largement été couverts par les concours de ces dernières semaines. Dans les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère, les échanges sont assez calmes mais sans modification tarifaire. Dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire, la modestie de l'offre ne permet pas aux acheteurs de peser sur les prix malgré des besoins limités. La fourchette tarifaire se maintient sans difficulté dans les vaches R. Dans les réformes laitières, la demande est peu soutenue à l'approche des vacances de Noël avec la fermeture des cantines scolaires. Le commerce est calme avec une reconduction des cours dans les vaches frisonnes et montbéliardes. Dans le jeune bovin Charolais, l'approvisionnement du marché Italien pour les Fêtes de fin d'année reste mesuré et ne dope pas les ventes. Les tarifs sont reconduits dans les bons charolais, mais ils peinent à se maintenir pour les sujets ordinaires. ■

Broutards

Les exportations sur le Maghreb donnent un peu de fluidité aux échanges avec une légère détente tarifaire pour les mâles de 300 à 380 kg vaccinés de plus de 60 jours. La demande reste par contre assez réservée pour les sujets plus lourds car ces animaux sont peu demandés pour le marché Italien. La vente demeure tendue dans les mâles de moyenne conformation, ou plus légers avec une pause dans les mises en place de repousse pendant les fêtes. En laitonnes, la vente calme avec des tarifs qui restent discutés pour les Italiennes de qualité et lourdes. L'écoulement demeure difficile sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est normal avec des tarifs stables dans les bons veaux frisons ou montbéliards. Le tri reste par contre très sévère à l'encontre de la petite marchandise légère et fragile. Les transactions sont très fluides avec des tarifs qui restent très élevés pour les veaux issus de croisement ou de race à viande, lourds ou de conformation supérieure et recherchés pour la Pentecôte. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 18 décembre) «En femelles, des disponibilités d'animaux inférieures aux besoins de la filière devraient aboutir à une tendance de hausse des prix, si l'équilibre offre-demande fonctionne correctement sur le marché. En mâles, les abattages sont actuellement plus élevés que l'an passé, et le marché turc n'est pas actif en cette période de fin d'année. Des exports sont toutefois effectués vers d'autres destinations pays-tiers (Algérie, ...), et le commerce devrait reprendre début janvier vers la Turquie.»

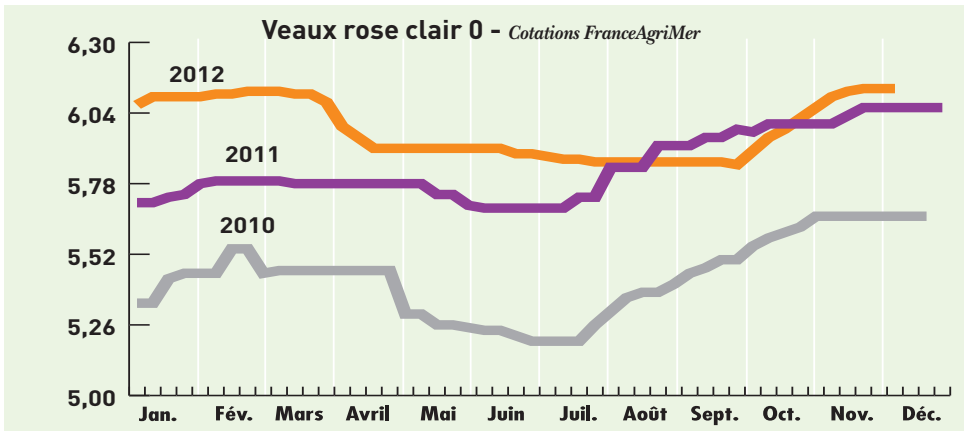
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/12 au 18/12//12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,77 €**	-	-	-
U	**8,06 €**	**7,41 €**	**5,99 €**	-
O	**6,30 €**	**6,13 €**	**4,97 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/12 au 21/12/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	140	**380-605 €**	**330-520 €**	**200-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**220-560 €**	**200-480 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-260 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	989	**275-520 €**	**255-480 €**	**70-230 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 10/12 au 16/12//12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,64 €**	**2,46 €**	**1,58 €**	–
Bons	**2,31 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/12*

Agneaux (952)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,46-3,08**	**2,22-2,88**
Gras (38-44 kg)	-	**2,48-2,91**	**2,19-2,69**
Gras (+44 kg)	-	**2,46-2,72**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,01-2,43**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,40 - 1,60**	**0,92 - 1,00**	-
(+60 kg)	**0,96 - 1,36**	**0,85 - 1,05**	-
Divers			
Béliers **(91)** 80 à 143 €	**0,81 - 1,66**		
Agneaux maigres 44 à 80 €	**1,60 - 2,38**		
Chèvres **6 à 30€**			
Boucs **15 à 20 €**			

92% d'invendus
Agneaux : cours à nouveau en baisse. de plus , l'offre est de qualité hétérogène avec de nombreux lots de fin de série de qualité médiocre témoignant de la fin de saison.
Brebis : vente active et cours en hausse. l'offre est insuffisante pour couvrir les besoins.
Béliers, caprins : tarifs facilement reconduits.
Prochain marché :
Les lundis 7 et 14 janvier 2013 (pesée 7h00, vente 9h00)
Effectifs :
Agneaux: 798 - Brebis: 91
Béliers: 8 - caprins: 55
Toute l'équipe de Sicafome vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/12*

Ovins : 250	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**85 -115 €**	**2,14 - 2,68 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**95 -130 €**	**1,91 - 2,67 €**
Agneaux maigres	**55 - 80 €**	**1,79 - 2,42 €**
Brebis	**39 - 94 €**	**0,72- 1,18 €**
Béliers	-	-

Les apports restent importants sans grandes variations des cours, seulement deux lots invendus.

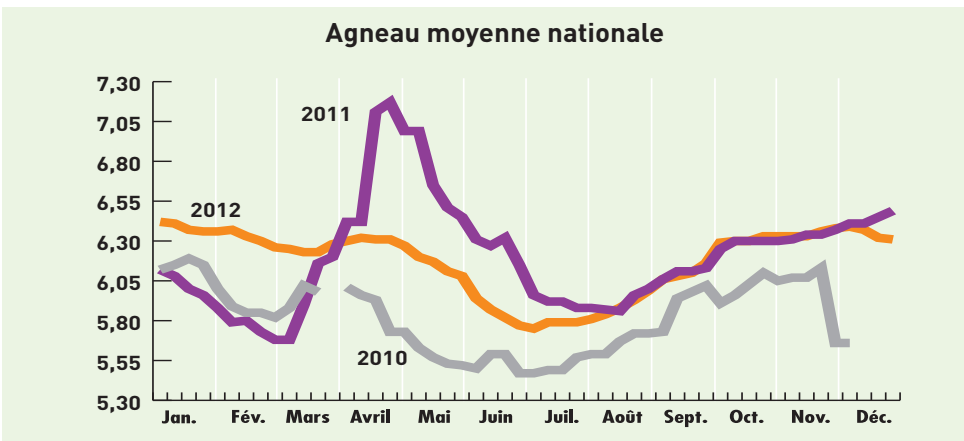
Prochain marché ovins le lundi 7 janvier aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 03/12 au 09/12//12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,71 €**	**6,44 €**	**5,85 €**
Couvert	16-19 kg	**6,53 €**	**6,30 €**	**5,68 €**
Gras	13-16 kg	**4,78 €**	**4,66 €**	**4,28 €**
Gras	16-19 kg	**4,61 €**	**4,34 €**	**4,06 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 03/12 au 09/12//12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,13 €**	**6,32 €**



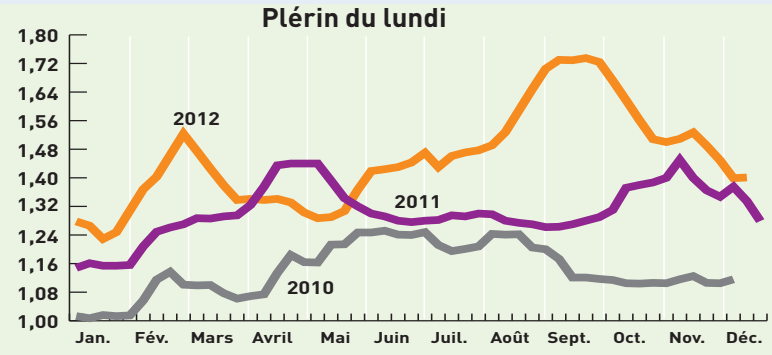
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (13 290 porcs présentés) — *Cotations du lundi 17/12/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,401 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 07/12 au 13/12//12*

1,57 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45 à 47
Nombre d'opérateurs consultés : 8 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
45/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
46/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
47/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 12 décembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,40 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,20 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	200 €
2e coupe	250 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**; blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-avril	250 à 252	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	260	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	258	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	janv.-mars	228	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	janv.-mars	232	N C
Sud Côte d'Or	66-67 kg/hl	janv.-mars	235	N C nature
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	déc.-janv.	240	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	68-70 kg/hl	janv.-mars	240 à 245	V C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	janv.-mars	240	N C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		6 de janv.	243	N C

Fruits et légumes

Stade grossiste détaillant

unité : le kg (*) unité utilisée sauf mention contraire* — *Cotations du 18/12/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,30 €**	-	**3,00 €**
Bette France plateau	**1,20 €**	**1,40 €**	-
Cardon blanc France	**1,80 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,58 €**	**0,65 €**	**0,55 €**
Céleri rave France	**0,72 €**	**1,10 €**	**0,80 €**
Chou blanc France cat I	**0,50 €**	-	**0,55 €**
Chou rouge France cat I	**0,55 €**	-	**0,58 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,10 €**	**1,40 €**	**1,10 €**
Epinard France cat I	**1,80 €**	-	**1,90 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g colis vrac	**1,30 €**	-	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,60 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,60 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,10 €**	-	**0,98 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	**3,80 €**
Navet long blanc France	**1,05 €**	**1,27 €**	**1,10 €**
Navet rond violet France	**1,05 €**	**1,26 €**	**1,10 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,33 €**	-	**0,30 €**
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,70 €**	-	-
Poire Passe-crassane France qu. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**1,20 €**	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,90 €**	**1,20 €**	**1,05 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	-	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,75 €**	**1,15 €**	-
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,85 €**	**1,50 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,50 €**	**0,77 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,75 €**	-	**0,75 €**
Potiron Muscade France	**0,40 €**	-	**0,50 €**

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1197-1198
VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - RECHERCHE CG pour tracteur Soméca 670 avec épave ou non + pièces de 511 Soméca. (réf. 5012)
✆ **06 63 00 14 96**

21 - VENDS chargeur Mailleux FX 80 avec adaptation ou avec tracteur Lamborghini, 955 DT 4 RM, état moyen (réf. 5011)
✆ **07 86 54 42 38**

21 - VENDS Hurliman 135, pelle 5 T. Neuson, - groupe pompe irrigation, - Brimont 8 T., - sableuse 200 l., - tarrière (réf. 5111)
✆ **06 22 98 22 02**

26 - Vds tracteur ford 5610 fruitier 3200h état exceptionnel
✆ **06 03 40 07 84 (HR)**

39 - vds Tract Renault ARES 710, 145 CV 1998 - 4740 H Clim Rel Av inv méca pneus 10 %
✆ **06 86 92 54 21**

57 - Tracteur Kubota L3200, 35 cv, 4 roues motrices avec cabine, non immatriculé. Neuf 23.500 euros vendu 18.000 euros. Supplément en neuf : scie circulaire 3 points diam 600mm, fraises rotatives 1m30, girobroyeur 1m20. Le tout à 20.000 euros au lieu de 27.000 euros. Tva non récupérable.
✆ **03 87 38 13 09**
07 70 59 37 82

89 - VENDS Fendt 714, 140 cv, 4 200 H TMS, relevage au pt av suspendu, bon état (réf. 5110)
✆ **03 86 74 70 94 HR**

Travail sol

26 - Vds bineuse ribouleau légumes 3 éléments guidés bon état prix 1000 euros HT
✆ **06 24 83 24 56**

38 - Vds herse rot. Vicon 3 m portacourt paker, semoir Kuhn BS6, 3 m ttes options.
✆ **06 09 36 70 08**

57 - Vends carrier Vaderstadt 6,50 m disques neufs 2000, fonte éclairage, bon état, 14.800 euros.
✆ **06 62 49 43 33**

88 - Vends semoir Vaderstad RD 400 s avec disc de 2008 Croskill 6 m vibro Quivogne 3,4 m.
✆ **06 80 31 63 92**

89 - VENDS Smaragd Lemken 4 m., 9 dents équipé carbure, 2003, 5 000 euros, - rouleau tasse avant Askel bille fonte 4 m., 3 000 euros, - 1 paire roues complètes voiles fixes 8 trous 580 x 70 x 38, 1 500 euros (réf. 5003)
✆ **03 86 63 93 41**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB. (réf. 490A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS MB JD CTS, année 2000, 1 950 h., coupe 6.75 m., chariot, table à colza, équip. tournesol, prix : 61 000 euros (réf. 500D)
✆ **06 82 42 08 75**

Traitement

26 - Vds pulvérisateur berthoud dp matic 4 mack10 rampe rcsi hydro 12m at auto + pompe caprari
✆ **06 59 73 62 23**

Arbo-viti

07 - Vds ensemble de désherbage quad magnetto cuve 200L rampe Devers électrique 2 jets
✆ **06 70 55 66 27 HR**

38 - Vds atomiseur noyers Tecnoma Pulsar bas volume 1000 l tracteur Renault 781 4 s broyeur Kuhn vkm 2m40.
✆ **06 80 22 90 86**

38 - A vendre ramasseuse à noix Rousset 2000 très bon état : 12000 euros.
✆ **06 16 44 05 09**

Distribution

01 - Vds distributrice Gyrax 6m3 2001 avanct hydraulique tapis tbé prix 2500 euros à débattre
✆ **04.74.52.74.51. hr**

01 - Vds aplatisseur Skiold modèle 160/3 3 rouleaux entraînés très bon état
✆ **06.66.33.11.44**

Forestier

42 - Vds Lamborghini 85 cv 8000 h équipé forestier ss treuil an 84, lame arceau, vendu en l'état, prix à débattre
✆ **04 77 76 87 42 ou 06 85 08 67 86**

Cave

21 - DONNE cuves ciment avec couvercle 55 et 30 hecto Ventis haute pression (réf. 5105)
✆ **03 80 34 34 85**

Manutention

26 - Vds lève palettes hydro porté 1t500 sur trois points h3m état neuf marque nadalin
✆ **04 75 68 64 05 (HR)**

26 - Recherche palox plastique ex le cabanon
✆ **04 75 51 63 18**

Trav. publics

18 - Vds tractopelle JCB 3 CX, 1982, 2 RM, 2 godets terrassement, 1 curage, 1 drott avec palettes, 1 fourche avec attache qlift, problème mécanique d'inverseur.
✆ **06 74 69 82 57.**

Agri. divers

01 - Vds cse cess tract Fiat F100, 5500 H - tract. Fiat 6566 année 1985 bon état - Tract NH TS90, 6500 H, avec charg. MX80 - surélévateur Bugnot - desleuse pailleuse Lucas 45G - Round Baller NH 5950 - fauch. cond. Taarup 2m50 porté - herse à prairie Agrimat 6m - vibro 3m - chariot 4m50
✆ **06.81.66.84.88**

01 - Vds MF 698T 8550 h, CHMF28, 3 corps, épandeur engrais Kuhn MDS 921, faneuse Kuhn GF5000, remorque 6T tribenne
✆ **06.83.73.24.38**

01 - Vds salle de traite Delaval 2x4 avec décro automatique, cornadis, desileuse 1,5m3
✆ **04.74.52.75.22. ou 06.70.46.92.06**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, refroidisseur, année 2005 - presse BR Claas Variant 2160, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vends distributeur engrais Kuhn, TBE, année 2002, type MDF 1141, 24 m, commandes hydrau, limiteur de bordure.
✆ **06 12 73 45 22.**

21 - VENDS godet à grains surélévateur 2000 l., - pince à bottes rondes 6 bottes, - interface tractopelle case chargeur euro (réf. 500A)
✆ **06 99 61 52 30**

21 - VENDS MB 1540, 4 m. très propre, - hérisson épandeur Gilibert, - remorque 8 T., BE (réf. 5013)
✆ **03 80 84 36 79 - 06 42 75 69 96**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 510B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS vibro semi porté Wiberg 8,40m, - fourche Jouannet telesco 5,60m, - griffe Farmand 10 bottes , - faucheuse FAHR 1,80m, - andaineur Kuhn ga 280 (réf. 510D)
✆ **06 14 49 34 73**

38 - Vds déchaumeuse à disques porté 12 d.
✆ **06 17 67 31 20**

38 - Cause robot vend tank à lait Japy 550 l., salle de traite Westfalia 2x4 postes décros ACR3 + divers matériels de fromagerie + camion magasin MB 100 diesel 99800 kms, prix à débattre.
✆ **06 10 63 68 40 - 04 76 93 87 41 HR**

38 - Automoteur traitement noyer double turbine moteur Perkins 95 cv atom2000 prévoir révisions : 4000 euros.
✆ **06 08 58 01 18**

38 - A vendre Rotolabour 2,30 couteaux neufs, rouleau paker : 2000 euros, bon état.
✆ **06 16 44 05 09**

38 - Vds pirouette 4 toupies 4,30, BE.
✆ **06 84 94 92 96**

38 - Vds pulv. techn. cok vibro. Konsk. bisocs Huard hyd rlt expr. liteaux 25x38.
✆ **06 62 82 04 91**
04 74 92 56 45

55 - Vends semoir Vaderstadt 4 m Rapid 400F 2001 pneus et disques 2 ans, bon état, 24.500 euros.
✆ **06 30 80 87 59**

57 - Vends MB JD 2056 HM 2.100 H coupe 5,5 m rall. colza, 2 scies, t.b.é., révisée, 49.000 euros.
✆ **06 84 64 81 36**

69 - Destocks planteuses repiqueuses Checci-Magli 1 ou 2 - 3 rangs pour plants légumes Ets Villard.
✆ **04 74 60 22 51**

71 - Vds tractopelle Ford 655C de 90, BE, 9.550 H, drop pneus avant neufs + 4 godets.
✆ **06 72 58 65 48**

71 - Vds pour facturation 2012 1 TA NF Deutz 112 CV, pont av. susp. - 1 pailleuse cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 118 CV, 4.386 H, pont av. susp. 4de clim. avec finan. 5 camp. au taux 1,50 %.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dess./paill. Jeulin an. 08, cde élec. TA Arès 826 RZ, cab. + pont av. susp. TBE, 37.800 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis, combinés semis 4,80 m (repli.), 4 m et 2,50, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends MB John Deere 9660i HM Wts 663 H batteur an 2007 cpe 7m60 cpe colza tournesol TBE.
✆ **06 07 82 98 98 - 03 83 52 04 75**

89 - VENDS charrue Demblon TX 170 5 corps, 4 000 euros, - pulvé Nodet 3 000 l., 24 m., 3 000 euros, - jumelage Molcon 18.4 x 38, 6 bras, 1 000 euros, le tout TBE. (490B)
✆ **09 64 01 07 97 ou 06 29 69 02 08 HR**

89 - VENDS cover crop Gard, BE, 750 euros, - déchaumeur disque indépendants Agram, 4 m., repliable, TBE, 7 000 euros HT (réf. 5108)
✆ **03 86 47 71 02**

89 - Vends séparateurs 100 qx Dupuis, vis élévateur Denis 8 m, bennes 10 T Duschene, 10T500 Siam, 14 T Brimont, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Elevage

38 - Vds épandeur Leboulch 5 t très bonne état, prix 1800 euros à débattre.
✆ **06 75 20 12 18**

42 - Vds salle de traite 2x4 Packo Fullwood 2006 Decro auto Flowmatic 3 + Alfa Laval 2x3 prix à débattre
✆ **06 80 95 59 93 ou 06 84 81 87 93**

42 - Vds tank à lait Japy 1700 L lavage auto tbe St Denis Sur Coise
✆ **06 76 55 45 46**

Véhicule

Utilitaire

21 - 21- VENDS 4x4 nissan pickup, 2003 2 portes 4 p 75 000 km , - Land rover Freelander Td4 , 2002 5 portes 135 000 km, - Peugeot Partner 1,9 d , 2003, 2 portes 155 000 km (510E)
✆ **06 15 68 80 21**

38 - Vd Berlingo 1,9 D - 2003 - 99500 km - 800 k - crochet sepa ar protection bois TBE CT OK : 4300 TTC.
✆ **06 18 09 33 43**

38 - Vds Renault Express 1,9D, 155000 kms, 1996, attelage girafon TVE récupérable CT OK TBE.
✆ **06 08 47 74 88**

42 - Vds camion bétaillère Mercedes 1317 1987 caisse alu 6 m cu 7 T moteur 30 000 km, 6300 euros
✆ **04 77 30 12 89 hr**

70 - Vds Opel Astra, année 92, CT OK, 28.000 km, 1000 euros.
✆ **06 70 37 22 59**

Tourisme

01 - Vds Clio I Chipie, 5 portes, an 95, 65 cv, 150 000 km, 1200 euros, CT OK
✆ **06.79.20.33.00**

38 - Vends Scénic DCI 120 cv 1ere main de décembre 2003, 80000 kms entretenue garage Renault.
✆ **04 76 32 56 80**

69 - Vends très beau scooter Yamaha 125 XMAX blanc 08/2010 7000 kms état neuf 2200 euros.
✆ **06 84 34 65 85**

89 - VENDS Peugeot Partner utilitaire 1,9 D, TBE, 3 500 euros, 166 000 kms (réf. 5103)
✆ **06 17 67 57 11**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia 2m appointés 2 euros l'unité
✆ **04.74.57.93.64. ou 06.87.27.10.18**

01 - Vds foin et round baller Krone KR 150 env. année 90 à barrettes avec réglage pression, à ficelle
✆ **04.74.55.00.92**

01 - Vds foin regain 2012 B. rondes 120x120 ss hang. pré nature livr. possible
✆ **06.81.13.67.64. ou 03.85.38.29.36**

07 - Vds foin 2012 bonne qualité balles rondes
✆ **06 70 55 66 27 HR**

07 - Vends paille. moulin à farine + grandes échelles en bois 5m et 4m50 très bon état
✆ **04 75 81 02 93**

38 - Vends huile de noix, et courges.
✆ **04 74 58 75 33**

69 - A vendre 800 kgs de betteraves fourragères.
✆ **04 74 70 83 54**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

07 - Vds foin balle ronde bonne qualité
✆ **06 85 14 46 51**

58 - VENDS paille de blé et orge de printemps, départ ou livraison toutes distances (réf. 490C)
✆ **06 78 33 33 83**

69 - Vds foin petites bottes Rhône.
✆ **06 23 70 26 68**

10 - Vds PAILLE et LUZERNE
à l'abri, qualité garantie.
Départ ou rendu.
SARL PICAVET
Tel. 06 30 89 43 22
ou 03 25 21 57 24 HR

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vends 150 T de foin de prairie, 50 T de paille, livraison possible.
✆ **06 78 12 37 67 ; 06 42 74 03 37**

89 - Vends paille B. rondes et rectangulaires, foin, livraison possible.
✆ **06 81 82 73 32**

Pépinière

26 - Vds plants chênes truffiers verts et blancs mycorhizés par moi-même
✆ **06 76 92 81 71**

Divers

18 - Vds discomulch Agrisem, 3 m, rouleau barre, gros moyeu, 2005 - foin, bottes rect., abrité, récolte 2012.
✆ **06 03 45 73 80.**

18 - Vds DPU dans le Cher - semoir engrais Amazone Fortix, 2.200 l, de 2005 - plateau tournesol, 5,10 m et tracteurs.
✆ **02 48 26 10 13.**

21 - VENDS cuisine équipée bois, plaque électrique, four, hotte, évier. 200 euros à débattre (réf. 5102)
✆ **06 83 61 57 64**

38 - Recherche chiot sans race travaillant sur bovins, chevreau mâle sans corne, masse arrière tract Renault.
✆ **04 74 58 44 41**

38 - Achète palox pour séchoir mobile AMB Rousset 1mx1mx1m12 - Vends 2 poulains et 1 pouliche Fjord 7 mois PP.
✆ **04 76 37 21 69**
06 24 56 63 30

42 - Vds living bradé salle à manger style basque 250 euros, pot échapp. verticale neuf 75 euros
✆ **04 77 94 05 40**

55 - Vends 21 caillebotis plein en béton armé 2,10 m x 0,50 m + 15 poutrelles en béton armé dont 8 en 3 m et 7 en 4 m.
✆ **06 87 29 25 13**

58 - VENDS table de ferme + 2 bancs chêne ancien, vélo homme, saloirs grés (réf. 5109)
✆ **03 86 50 71 98 HR**

68 - V faucheuse avant 2.50 GLASS très peu utilisé 2000 euros + 2 pneus neuf Pireli 580-70-42 pour jumelage 1200 euros/p + 1 roue 800-65-32 GY 1500 euros.
✆ **06 07 86 05 93**

Terres de Bourgogne

En raison des congés de Noël
PAS DE PARUTION
les vendredis 28 décembre 2012
et 4 janvier 2013

71 - Offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

89 - VENDS 4 pneus 185/70/R14, très bon état (réf. 5107)
✆ **03 86 45 58 72 - 06 89 55 90 83**

Location

Agricole

21 - RECHERCHE prés de fauche ou pâture à louer ou acheter, région Val de Saône (5007)
✆ **03 80 47 08 90 HR**

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne en fermage en Moulin à Vent Fleurie Morgon.
✆ **06 52 92 69 49**

Autre

69 - A louer local 180 m2 convient pour artisan. Stockage matériel. 69690 Bessenay, loyer 360 euros HT.
✆ **04 74 70 81 79**

Offre

Emploi

01 - Exploitation laitière recherche salarié qualifié exp. exigée traite alimentation troupeau, CDD
✆ **06.50.19.89.27**

58 - Recherche salarié agricole polyculture élevage pour exploitation charolaise et ETA, travaux liés aux animaux : vêlages, alimentation, fenaison..., aux céréales : labours, semis... Formation agricole et expérience souhaitée, personne dynamique et autonome. CDI à temps plein, salaire à négocier selon compétences. SARL Thomas 58260 Thianges
✆ **03.86.60.28.02**

69 - Beaujolais sud recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Expl. cherche un agent d'élevage laitier pour assurer la traite des vaches, les soins et l'alimentation du troupeau.
✆ **06 21 64 07 47**

69 - Beaujolais sud cherche tractoriste expérimenté, temps plein ou partiel.
✆ **04 78 47 93 45**

88 - Exploitation de montagne dans les Vosges, troupeaux bovins, caprins, transformation vente directe, recherche 3ème associé. Revenus garantis.
✆ **03 29 25 06 34 - 06 21 10 19 20**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 430D)
✆ **03 86 73 21 68 - 03 86 73 26 03**

Service

84 - DeltaArboriculture Siren 522668496 taille arbres fruitiers + vignes. Personnel qualifié, matériel de pointe.
✆ **06 75 38 29 28**

84 - 84-Amine Agri SARL, exp. 20 ans, propose ses sces pour la taille de vos fruitiers. Travail soigné. Siren 451147177. Tél : 06 27 51 46 61
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme, 33 ans, 13 ans d'expérience dans vignes et cuvage, cherche CDI secteur Mâconnais Beaujolais, sérieux et motivé.
✆ **04 74 04 62 58 après 19 h**

Mariage

Rencontre

69 - Jeune agriculteur sérieux 28 ans désire rencontrer femme aimant la campagne exploitation moderne. Ecrire au journal.
✆ **Réf : 277**

71 - Homme, 55 ans, bricoleur, travailleur, désire rencontrer dame, environ même âge, pour amitié et plus si affinités.Ecrire à L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire», Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex,
✆ **réf. 644, qui transmettra**

88 - Recherche femme dynamique pour seconder exploitation agricole.
✆ **Ecrire au journal : Le Paysan Vosgien - La Colombière - 17 rue André Vitu - 88026 Epinal cedex sous réf. N°58041 qui transmettra**

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 10 à 14 mois et 1 de 3 ans1/2 Elevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND jeunes taureaux LIMOUSINS 14 - 15 mois HBL + vaches pleines, vêlage janvier - février, pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (réf. 470C)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds vaches au lait 66 tout garantie sanitaire FCO
✆ **06 71 21 49 36**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 2011 et janv. 2012 (nombreux d'origines vêlages faciles), tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12.**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (4905)
✆ **06 21 88 22 77 - 03 80 62 15 52**

21 - VENDS 2 taureaux HBC 20 mois et veaux de l'année. TBO. TGS. EARL Ménétrier Parizot. Livraison assurée (5104)
✆ **03 80 33 49 80 HR - 06 88 00 66 35**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 510A)
✆ **03 80 97 23 28 06 07 75 59 74**

38 - A vendre génisse à terme début janvier P.H66.
✆ **04 74 57 00 41 HR**

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, issus mère à taureaux, poss. location.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux Charolais 13 /15 mois pères testés ia Elevage Plasse - Regny
✆ **06 13 23 71 03 ou 04 77 63 01 51**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

57 - Vends 5 broutardes Salers.
✆ **03 87 35 74 59**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19 - 06 50 19 42 35**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres IBR A, FCO 1 + 2. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4810)
✆ **03 86 58 36 54 - 06 47 59 78 09**

58 - VENDS veaux reproducteurs 1 an, IND IBR. (réf.: 5101)
✆ **03 86 60 15 13 - 06 82 31 44 34**

69 - Vds génisses Red Holstein 0 à 3 mois Classic Durham Benjamin.
✆ **06 59 64 66 74**

69 - Vd 2 génisses MTB prêt.
✆ **06 81 09 99 96**

69 - Vds cause santé génisse Tarine 3 ans pleine vêlage prévu déb. janv.
✆ **04 74 69 23 88 HR**

69 - AV vaches limousines prêtes cause vel. décalé.
✆ **07 61 50 41 16**

71 - VENDS taureaux HBC jeunes et adultes, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 500B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds 2 génisses Prim'Holstein terme 15/12 et 22/12, IBR A, C.L.
✆ **03 85 28 23 14 ; 06 70 85 01 66**

71 - Cse cessation vds bonnes vaches charolaises terme janvier févr. mars, IBR A + 2 taureaux HBC, TGS.
✆ **03 85 24 92 73 H.R.**

88 - Vends veaux mâles, veaux femelles Montb.
✆ **03 29 09 52 68**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS. EARL Baudot. (4711)
✆ **03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17**

Caprin

26 - Département 12 (Aveyron), vds 25 chèvres poitevines 2 ans et demi gestantes 1 bouc 8 chevrettes
✆ **07 60 30 08 09**

38 - Chevrettes Saanen et Alpin.
✆ **06 84 11 95 33**

69 - Vends 15 chèvres et 12 chevrettes Saanen mise bas février mars CL 1300 kg + mat fromagerie Cornadis + véhicule frigo Jumpy 2011
✆ **04 74 04 61 79**

71 - Cause cessation vends troupeaux chèvres Saanen, mise bas début février et bouc issu I.A.
✆ **06 87 07 63 60**

Ovin

07 - Vds cause maladie 10 agnelles Pré-Alpes à gestation
✆ **04 75 39 04 53 HR**

26 - Eleveur cherche à placer 450 brebis été 2013. Dép 38 73 74 43 05
✆ **04 75 40 61 21 ou 06 84 11 43 86**

42 - Vds cse retraite 300 brebis pleines prêtes Ravagrivet x Ile de France
✆ **06 70 02 65 29 ou 04 77 50 12 61**

Porcin

69 - Vend porcelets 25 kg.
✆ **04 74 89 15 90 HR ou 06 12 66 13 13**

69 - Vends porcs fermiers.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

70 - Vds Haflinger papiers TBO du poulain au sevrahe au 4 ans débourré. Livraison possible. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL sous la référence 57908
✆ **06 83 52 89 73**

Volaille-Lapin

21 - Vds poules pondeuse plein air de 16 mois vivante pour consommation ou ponte du 5 au 12 janvier 2013. Prix dégressif: de 1 à 25 : 3,80€ / de 26 à 50 : 3,30 € / de 51 à 100 : 2,60 € / de 101 à 200 : 1,90 € / de 201 à 300 : 1,80 € / + de 300 : 1,70 € . GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin (réf: 500C).
✆ **06 80 41 58 75**

89 - VENDS pour les fêtes, volailles vivantes élevées en plein air : dindes noires environ 4.5 kgs, prix au kg 6.20 €, - chapons 4 à 5 kgs, prix au kg 8 €, - poulets roux 3 kg (réf. 4906)
✆ **03 86 91 62 08 - 06 75 11 82 53**

21 - VENDS chiots Border Collie 3 femelles, - 1 mâle, puccés, vaccinés, Lof, 01900703376, parents travail ovins bovins, nés le 16/10/2012 (510C)
✆ **06 78 70 08 41**

Terres de Bourgogne
Vous souhaite un joyeux noël et de bonnes fêtes de fin d'année

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

SECOMAT
CHAUFFAGE
Fuel, gaz, huile, Électricité...
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net
Neuf et occasion

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue!
HUSTLER
Une doc? Une démo? Contactez-nous vite: N°Azur 0 810 200 710 PRIX APPEL LOCAL
Vidéos sur le site

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

ClubAGRI
Achetez • Économisez • Récoltez
Faites vous rembourser 7% en moyenne sur tous vos achats.
Dans plus de 700 enseignes partenaires !
sur www.clubagri.fr avec le code : Y74=X22 et la clef 7MAH

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
✆ 01 49 84 94 28
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG4 - Photos non contractuelles

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM010893 - HAUT-RHIN
TECHNICIEN D'EXPERIMENTATION (7 MOIS) H/F
Société de l'industrie phytosanitaire. Mettre en place expérimentations au laboratoire et au champ afin d'évaluer l'activité de produits phytosanitaires. Participer à application des produits, évaluation résultats, saisies informatique des données. BTSA/DUT ou équiv. avec formation en biologie/agronomie et connaissances en expérimentation agricole (labo/champ). Maîtrise outil informatique. Intérim 7 mois (04/03 au 04/10/2013).

AM010869 - BOURGOGNE
TECHNICIEN FABRICATION ALIMENTS A LA FERME H/F
Prestation de services agricole. Vous vous déplacez chez les clients éleveurs pour fabriquer, à la demande, les quantités d'aliments souhaitées. Equipé d'un camion moulin mobile, vous broyez, aplatissez et mélangez les céréales selon la recette déterminée. Formation ou expérience agricole. Connaissances en élevage ou alimentation animale ainsi qu'en formulation. CDI.

AM010865 - TRAVAIL A DOMICILE AVEC REUNION MENSUELLE A LYON
CHARGE DE DOSSIERS BIOLOGIQUES D'HOMOLOGATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES H/F
Pour société de conseil, experte dans les domaines des produits phytopharmaceutiques, biocides, produits chimiques industriels et cosmétiques. Rédaction ou adaptation de dossiers d'évaluation biologique pour les dossiers d'homologation. Autres missions éventuelles : élaboration de programmes d'essais BPE, monitorage d'essais BPE, dossiers de reconnaissance mutuelle, dossiers Annexe III... Ing. Agri/Agro, première expérience dans le domaine des produits phytopharmaceutiques, idéalement dans le domaine de l'efficacité (rédaction de dossiers d'évaluation biologique, rédaction de rapports d'essais BPE...). Anglais lu et écrit impératif, parlé apprécié. Entrée dès accord. CDD de 12 mois, possibilité de CDI dans la structure. Rémunération selon expérience.

AM010875 - MEURTHE ET MOSELLE
CHARGE D'ETUDES BOTANISTE H/F
Acteur privé de l'ingénierie écologique et de la conservation de la nature. Analyse de données et leur cartographie Rédaction de notes de synthèse Recueil d'informations auprès d'associations ou de partenaires Réalisation de recherches documentaires sur les thèmes d'études et de prises de vue photographiques. BAC+2 ou + compétences en expertise botanique et identification des habitats, droit de l'environnement. CDI A pourvoir mars 2013.

AM010947 - DOUBS/JURA
INGÉNIEUR RÉGIONAL CHARGÉ CLIENTÈLE AGRICOLE H/F
1er éditeur de logiciels pour l'agriculture, la viticulture & la profession comptable. Vous commercialisez des logiciels de gestion destinés au monde agricole. Vous managez des agriculteurs, relais qui forment les nouveaux clients. Vous gérez le réseau de prescripteurs. Ing agri/agro ou ESC avec attrait pour l'agriculteur ou BTS avec exp commerciale significative. CDI au 07.01.2013. Rému : fixe + variable + prime. Formation de 2 mois.

AM010976 - HAUTE SAONE
FONDEUR H/F
Groupe laitier. Assurer le démarrage, la conduite et l'entretien des installations. Assurer l'appro des ingrédients et le dosage des matières premières, préparer les analyses sur la MP et les enregistrer. Conduire, suivre et contrôler les nettoyages liés au process, proposer des axes d'amélioration. BTS Industrie laitière ou IAA. Expérience en conduite d'installation. CDD de 8 mois. 2x8.

AM011057 - COTE D'OR
FORMATEUR EN MACHINISME AGRICOLE H/F
Centre de Formation Agricole. Assurer des cours de machinisme agricole auprès d'adultes de la formation professionnelle. Bac +2/3 minimum en machinisme agricole, ou agriculture avec de l'expérience ou un fort intérêt pour le domaine de la formation. Pratique professionnelle en machinisme agricole fortement souhaitée. Vacations à compter de fin janvier. Salaire de 28,29€ brut/heure.

AM010834 - DANS VOTRE DEPARTEMENT
COMMERCIAL AGROFOURNITURES BIO H/F
Pour Fabricant national spécialisé en santé animale et engrais foliaires, bénéficiant d'une forte notoriété et de l'agrément bio. Vous êtes chargé de visiter les éleveurs conventionnels et bios (bovins, ovins ...) et agriculteurs de votre département et de leur proposer des suppléments nutritionnels dynamisés naturels et des fertilisants foliaires. Formation BEPA, BTA ou BTSA. Vous avez une bonne connaissance du milieu agricole. CDI. Salaire : fixe horaire + commissions + frais ou voiture. Temps complet ou partiel.

AM011006 - HAUTE-SAONE
FORMATEUR EN ZOOTECHNIE ET/OU GESTION H/F
Centre de formation. • Assurer les cours en zootechnie et/ou gestion et matières scientifiques pour classes Bac Pro + BTSA. BTS minimum. Débutant accepté. CDD à partir de Janvier 2013 à Juin 2013. Possibilité de CDI par la suite dans la structure. Rémunération : BTS :1704€ +PP - Niveau 2 : 1917€ +PP.

AM011059 - BAS RHIN
CHEF D'ÉQUIPE PAYSAGISTE H/F
Entreprise de Paysage en développement. Encadrer une équipe 2-3 personnes pour chantiers de créations paysagères, (maçonnerie, pavage, dallage...). Travaux à réaliser chez une clientèle de particuliers. 3 ans d'expérience sur postes similaires impératif. Permis EB exigé. Priorité sera donnée aux compétences techniques et humaines du candidat. CDI 35 H. Entrée immédiate. Rémunération selon expériences.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

▶ Des professionnels à votre service



Ent. BONDOUX Christophe
Acroux - 58290 Moulins-Engilbert
Imp. René Sombert
58 300 **Champvert**
03 86 25 47 65 - 06 71 96 60 72

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE


www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12


500 SPORTMAN FOREST
6 263 €HT
GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires

KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

SOFIE
Bien + qu'une caméra !

N°1 des systèmes de surveillance pour vêlages.
VISIONAUTE
Romain Chabert 06 80 41 11 04 www.agri-video-system.com

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990** €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL RAYMOND GUIDOT

Société civile au capital de 15 244.90 Euros
Siège social : La Vie des Vaches,
21250 Seurre
411 523 319 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 26/11/2012, Monsieur Raymond Guidot a décidé la transformation de l'EARL en SCEA à compter du 01/11/2012, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes:
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA Raymond Guidot
Pour avis et mention, La Gérance

AL21519669

HYDROFORCE

Société anonyme
au capital de 70.000 €
Siège social
27 avenue du Puy de Gravenoire
63122 Ceyrat
RCS Clermont Ferrand N°788 138 675

Par décision en date du 9 novembre 2012, les associés ont :
- décidé de transférer le siège social du 27 Avenue du Puy de Gravenoire - 63122 Ceyrat au 15 Rue Saint Roch 21220 Morey saint Denis, de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- pris acte du décès de Monsieur René Roy, Président du Conseil d'Administration, et de la démission de Monsieur Jacques Gouteyron et de Madame Isabelle Roy, de leurs mandats d'Administrateurs, en conséquence décidé de nommer comme Administrateur pour une durée de six ans :
- la société ELECTRIC RATIONAL, SARL au capital de 170.000 €, siège social 15 Rue Saint-Roch - 21220 Morey Saint Denis, RCS Dijon n°319 538 039, dont le représentant permanent est Monsieur François Courtot,
- Madame Delphine Roumier, demeurant 15 Rue Saint Roch 21220 Morey Saint Denis,
- Madame Clothilde Lavoine, demeurant 10 Lotissement Le Clos de la Grange 84420 Piolenc.
- décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 octobre au lieu du 31 mars, l'exercice ouvert au 1er avril 2012 étant poursuivi jusqu'au 31 octobre 2013 et de modifier en conséquence l'article 31 des statuts.
Par décision en date du 9 novembre 2012, le Conseil d'Administration a désigné comme Président Monsieur François Courtot, demeurant 15 Rue Saint Roch - 21220 Morey Saint Denis, avec cumul des fonctions de Directeur Général.
Mention en sera faite au RCS de Clermont-Ferrand et de Dijon.
Pour insertion,

AL21519679

PAGNY TERMINAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200.000 €
Siège social
Place Jean Bouhey 21000 Dijon
503.134.207 RCS Dijon

L'assemblée générale en date du 19 octobre 2012 a nommé, aux fonctions de Directeur Général, M. Pascal Leyes demeurant 9 cours Moreau, 71000 Mâcon, à compter du 19 octobre 2012 en remplacement de M. Arnaud Ranjard démissionnaire au 31 juillet 2012.
Ancienne mention
M. Michel Bernard : Président
M. Arnaud Ranjard : Directeur Général
Nouvelle mention
M. Michel Bernard : Président
M. Pascal Leyes : Directeur Général
Pour avis
Le président

AL21519693

SOLA FRANCE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15 244.90 €
Siège social : 140 avenue Jean Moulin
21160 Marsannay la cote
R.C.S. Dijon 408 860 955

Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2012, la collectivité des associés a décidé :
1) de nommé Monsieur Marc Meimoun, demeurant 5 boulevard Arago 75013 Paris, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Jean-Claude Meimoun, démissionnaire.
2) de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4, alinéa 1er, des statuts.
A compter du 5 décembre 2012, le siège social :
- qui était à : 40 rue de la Liberté 21000 Dijon
- est désormais à : 140 avenue Jean Moulin 21160 Marsannay la Côte
La Gérance

AL21519696

SOLA DIJON

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15 244.90 €
Siège social : 140 avenue Jean Moulin
21160 Marsannay le côte
R.C.S. Dijon 408 861 599

Aux termes d'une décision en date du 5 décembre 2012, l'Associé unique a décidé :
1) de nommé Monsieur Marc Meimoun, demeurant 5 boulevard Arago 75013 Paris, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Jean-Claude Meimoun, démissionnaire. En conséquence, il a été supprimé le paragraphe Nomination du premier gérant de l'article 11 des statuts.
2) de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4, alinéa 1er, des statuts.
A compter du 5 décembre 2012, le siège social :
- qui était à : 40 rue de la Liberté 21000 Dijon
- est désormais à : 140 avenue Jean Moulin 21160 Marsannay la Côte
La Gérance

AL21519697

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 décembre 2012, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : EXCELLENCE INVESTISSEMENTS
Capital : 3 000 euros
Siège : rue des 3 Noyers 21550 Ladoix Serrigny
Objet : - la détention de titres de participation, la gestion de filiales.
- l'entremise commerciale dans tous domaines.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Pierre-Henry Gagey, demeurant 23, rue Eugène Spuller 21200 Beaune, né le 3 décembre 1955 à Beaune (21)
Immatriculation : au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21519680

DISSOLUTION LIQUIDATION

BAIN-TRAN

Société civile de moyens
en liquidation
au capital de 22.867,35 euros
Siège social : 1, route de Dijon
21600 Longvic
778 227 736 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 décembre 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur Monsieur Yves Bain, demeurant Chemin Saint Pierre 21600 Longvic, et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21519653

SNC 29 RUE DE MARSANNAY

Société en Nom Collectif
en liquidation au capital
de 1 524.49 Euros
Siège social
Rue de Vignery
21160 Perrigny les Dijon
384 829 073 RCS Dijon

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 14 décembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur PETION Jean de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion, et constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de DIJON en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21519678

SCEX ZOOM

SARL au capital de 381, 12 €
Siège social :
8 Rue du Carroussel, 21000 Dijon
412 648 834 RCS Dijon

L'AGO du 11/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/12/2012.
Radiation au RCS de Dijon

AL21519689

ETIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 €
en cours de liquidation
Siège social
14 rue Carnot
21500 Montbard
RCS : Dijon 493 215 396

Par décision du 15 novembre 2012, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a :
- approuvé les comptes de liquidation au 31 octobre 2012 ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis

AL21519694

TRANSFERT DE SIÈGE

Silver II France Holdings

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 euro
Siège social : 58-60 avenue Kléber
75116 Paris
753 856 715 RCS Paris

Suivant procès-verbal en date du 10/12/2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du "58-60 avenue Kléber, 75116 Paris" au "ZI de Dijon Sud, 21600 Longvic" et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence. Président : Madame Véronique Cochais-Widmer demeurant 15 rue Théodule Ribot, 75017 Paris
Pour Avis.

AL21519681

PLANETE SERVICES MJ

SARL au capital de 2 500 euros
Siège social
14 rue du Golf 21800 Quétigny
537 508 566 RCS Dijon

Suivant AGE du 01/06/12, il a été décidé, à compter du 01/06/12, de modifier la dénomination qui devient PSMJ, le transfert du siège social au 44 boulevard Foch 93800 Epinay sur Seine, ainsi que la nomination en tant que gérant de M. SAFDAR IQBAL demeurant 17 Liberty Street Londres Grande Bretagne, en remplacement de M. Jock Mathieu Frédéric démissionnaire.
Radiation du RCS Dijon et Immatriculation au RCS de Bobigny.

AL21519691

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PMDIS

SARL au capital 10.592.589 €
Siège social : 140 Route Nationale 6
69720 St Bonnet de Mure
428 645 824 RCS Lyon

Aux termes d'une résiliation d'un commun accord entre les parties, il a été mis fin au contrat de location gérance existant entre la société SARL PMDIS et la société SARL TED Société à Responsabilité Limitée immatriculée
520.718.651 RCS Besancon; au capital de 30000 Euros dont le siège social est situé Rue de l'If Espace Valentin Sud 25480 Ecol Valentin concernant l'exploitation d'un fond de commerce de négoce en magasin d'articles d'habillement (Vêtements, habillement, articles textiles, linge de maison, chaussures, chaussants et accessoires) situé Impasse des Charrières 21800 Quétigny ; à effet au 28/12/2012.
Pour avis

AL21519683

Cabinet Jacques BRET
Avocats
62 Rue de Bonnel 69003 Lyon

CENTRE D'EXPLORATION CARDIOLOGIQUE DE FONTAINE

SCM à capital variable
au minimum de 6.000 euros
Siège : 1 Rue des Créots
21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon : 539 593 855

Par délibération du 1er juillet 2012, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M. Gilles Dentan de ses fonctions de cogérant à compter du 30 juin 2012 et a nommé M. Philippe Brunel demeurant 9 Rue Soubzmain 44000 Nantes en qualité de cogérant à compter du 1er juillet 2012.
Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis

AL21519690

CESSION

Suivant acte sous signature privée en date du 5 novembre 2012 enregistré à SIE de Dijon Nord le 28 novembre 2012 Bordereau 2012/2 710 case 23
Madame Chantal Hélène Pret, épouse Pechiodat, commerçante en nom propre inscrite au RCS de Dijon numéro 304 804 685 et exerçant sous l'enseigne Franje
a vendu à :
la société L'ARQUEBUSE, SARL au capital de 5.000 € dont le siège est 75 rue Devosge, 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le N° 789 065 869 le fonds de commerce de coiffure mixte en salon, vente de produits de coiffure et accessoires exploité sis à : Dijon 21000, 75, rue Devosge moyennant le prix de 70.000 € et aux conditions convenues entre les parties.
l'entrée en possession a été fixée au 6 novembre 2012.
Pour les oppositions, s'il y a lieu, s'adresser, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à Maître François RICHELET, SCP RICHELET ET ASSOCIÉS, 12, Bld Clémenceau, Résidence Jean de Cirey ,21000 Dijon.

AL21519684

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL JACQUES TOULOUSE

SARL au capital de 220 000 €
Siège social : Les Barbiers
58300 Verneuil
Nevers B : 391 204 351

AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL
Suivant acte sous seing privé en date du 03 septembre 2012, la société SEBI, SARL au capital de 25 000 €, dont le siège social est Les Barbiers 58300 Verneuil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 387 738 552, a fait apport, à titre de fusion, à la société JACQUES TOULOUSE de la totalité de son actif évalué à 190 461 €, à charge par la société JACQUES TOULOUSE de payer la totalité de son passif évalué à 57 359 €. L'actif net apporté s'élève donc à 133 102 €.
Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base des comptes sociaux arrêtés au 30 avril 2012. Il a été prévu que toutes les opérations, actives et passives, effectuées par la société SEBI entre cette date et celle de la réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société JACQUES TOULOUSE.
En rémunération de l'apport, la société JACQUES TOULOUSE a augmenté son capital de 19 800 € par l'émission de 45 parts nouvelles de 440 € chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société JACQUES TOULOUSE à raison d'1 part de la société JACQUES TOULOUSE contre 36 parts de la société SEBI.
La prime de fusion s'élève globalement à 113 302 €.
Des termes des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires des associés des sociétés SEBI et JACQUES TOULOUSE en date du 12 novembre 2012, il résulte que le projet de fusion a été approuvé et que la fusion est devenue définitive à compter de ce jour.
L'article 7 des statuts relatif au capital social et aux parts sociales a été modifié, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 220 000 €.
Il est divisé en 500 parts de 440 € chacune, entièrement libérées.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 239 800 €.
Il est divisé en 545 parts de 440 € chacune, entièrement libérées.
La Gérance

AL58519731

Aux termes d'une AGE des associés, de la Sarl AU FIL DES ARBRES située au 19 rue Louis Pergaud, 58000 Nevers - RCS 530 302 884 en date du 29 Novembre 2012. Il a été décidé :
- de transférer le siège social du 1 Rue Camille Baynac, 58000 Nevers au 19 rue louis Pergaud, 58000 Nevers.
- la démission de M. YALCINKAYA Philippe de ses fonctions de gérante remplacer par M. KONUS Mehmet, demeurant au 19 Rue Louis Pergaud, 58000 Nevers.
- de changer la dénomination SIDAR par AU FIL DES ARBRES
Les modifications seront effectuées au R.C.S. de Nevers.

AL58519766

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers 6 rue Hoche

DOMAINE DIDIER DAGUENEAU

Société par actions simplifiée transformée en SARL
au capital de 196 800 euros
Siège social : Rue de l'Ecole
58150 Saint Andelain
RCS Nevers 353 323 843

Avis de transformation
Par décisions du 28/11/2012, il a été décidé la transformation de la société en SARL.
Cette transformation a entraîné la modification des mentions anciennement publiées qui sont frappées de caducité, à compter de ce même jour.
Anciennes mentions :
Forme : S.A.S
Président : M. Louis-Benjamin Dagueneau, dmt Rue Le Bourg,58150 St Andelain,
La COGEP, CAC titulaire, représentée par M. Hubert Guérin,dmt à Varennes Vauzelles (58640) - Parc d'Activité du Bengy M. Philippe Menuel, CAC suppléant, dmt à Château Chinonville (58120), 19 Rue du Terreau.
Nouvelles mentions :
Forme : SARL
Gérant pour une durée illimitée : M. Louis-Benjamin Dagueneau, sus nommé et domicilié.
CAC : Néant
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis.

AL58519818

GAEC DES GRAINS

Au capital de 313.875 euros
Les Grains - 58120 Château Chinon
RCS Nevers - 411.257.875

Transformation du GAEC en EARL
Par effet d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 6 décembre 2012, il a été procédé à la transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE A RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL Girard Xavier
Siège social : Les Grains 58120 Château Chinon
Associé gérant : M. Girard Xavier - Vaucoret 58120 Château Chinon
Capital social : 313.875 euros divisé en 20.925 parts de 15 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58519823

SCEA EMMANUEL BLANCHARD

7 rue du 8 Mai 1945
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS Nevers : 540 077 286
Capital social : 1 000 euros

Modification des dirigeants
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er décembre 2012, il a été procédé au retrait de M. Jean-Marie Blanchard.
Pour avis, la gérance

AL58519824

EARL DE CUFFIER

Cuffier
58240 Saint Pierre Le Moûtier
Capital : 311 600 euros
RCS Nevers - 504 010 976

Retrait d'associée
Par acte sous seing privé en date du 1er décembre 2012, il a été procédé au retrait de l'associée, Mme MEMHELD Huguette.
Pour avis, la gérance

AL58519828

PHYTEOLIA

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social
8 rue de la Mairie
58150 Tracy sur Loire
530 974 666 RCS Nevers

Avis de Modification
D'un procès-verbal de l'associé unique et

Président du 30 novembre 2012, il résulte que :
- l'objet social de la société a été restreint, à compter du 01/01/2013, aux activités suivantes : l'achat, le conseil, la vente de dispositif d'assainissement individuelle et collectif. La réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'activité citée.
- la dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter du 01/01/2013, celle suivante : PHYTEOLIA DISTRIBUTION.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL58519832

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SCI CLOANE

Société Civile Immobilière
Au capital de 250 000 euros
Siège social: Fourchambault (Nièvre)
1 rue Gambetta
RCS Nevers 451 085 716

Décision: assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2012
Objet: -Réduction du capital
- Transfert du siège social
Anciennes mentions:
- **capital:** 250 000 euros
- **siège social:** 1 rue Gambetta à Fourchambault (Nièvre)
Nouvelles mentions:
- **capital:** 10 700 euros
- **siège social:** 11 chemin du Carrage, Lieudit Meulot à
Montigny au Amognes (Nièvre)
Pour avis.

AL58519833

Notaires

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire le 06 décembre 2012, Enregistré à Nevers le 14/12/2012, bord 2012/1702 case n°2,
1°) La Société dénommée SCEA DE MONTBARON, Société civile d'exploitation agricole au capital de 226.000,00 EUR, dont le siège est à Cervon (58800), Lieudit «Montbaron», identifiée au SIREN sous le numéro 490271319 et immatriculée au RCS de Nevers,
a été transformée en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée « EARL HAUGOUBART »
aàcet effet, l'objet de ladite société se trouve modifié et remplacé par :
La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
2°) Changement de gérant
Mademoiselle Marcelle Haugoubart, Agricultrice, demeurant à Cervon (58800) 'Montbaron', Gérante de la société afin de présenter à l'instant même aux associés de la société la démission de ses fonctions de gérant de ladite société, à compter de ce jour.
Les associés prennent acte de cette démission, sous réserve du quitus de sa gestion qui sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale approuvant les comptes du présent exercice. Ils décident, à l'unanimité, de nommer à compter de ce jour, pour une durée illimitée, comme nouveau gérant : Mr Mathieu Haugoubart, associé exploitant.
Pour Avis
Me JACOB.

AL58519837

HYDR'ELEC

SARL transformée en SAS
au capital de 10 000 €
Siège Social : Zone d'Activité
de La Badelle,
58270 Saint Benin d'Azy
484 649 561 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 décembre 2012, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
Forme :
Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS
Administration :
Ancienne mention : Gérant : Mr Bruno Lafleur dt à Cuffy (18), 14, rue du Pré du Roc
Nouvelles mentions :
Président :Mr Bruno Lafleur dt à Cuffy (18), 14, rue du Pré du Roc
Commissaire aux Comptes Titulaire : AUCEA AUDIT SARL sise à Ingre (45), 8, rue Lavoisier
Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Pierre de Truchis ayant sa résidence professionnelle à Paris (75), 118, rue de la Boétie
Admission aux assemblées et droit de vote Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis

AL58519844

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE AMIENS

Par jugement en date du 07/12/2012, le Tribunal de Commerce de Amiens a prononcé la clôture du plan par cession de la
SA MONDIAMOD
Immeuble «les Tertiales»
Bâtiment G - rue d'Iéna
59810 Lesquin
R.C.S.: 418 408 993
N/REF : RCS Lille 418 408 993 (1999 B 22)
Mention d'office suite à procédure collective
MONDIAMOD
Ets econdaire:
les Prés Maillard
RN 7
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Le Greffier.

AL58519836

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau
58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 22 janvier 2013 à 10H30
Commune de BEAUMONT SARDOLLES
(Nièvre)

Une maison d'habitation
Grenier aménageable- Garage , terrain
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de BEAUMONT SARDOLLES (Nièvre)
Une maison d'habitation comprenant entrée, cuisine, salle à manger, salle de bains ,WC, deux chambres, Grenier aménageable
Garage , terrain
Cadastré : Section B n°5 lieudit Champ des Grandes Ouches pour 6 a 60 ca
Section B n°6 lieudit Champ des Grandes Ouches pour 12 a 50 ca
sur la mise à Prix de : 50 000 ,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine MACQUART-MOULIN
La visite aura lieu le jeudi 10 janvier 2013 à 14H par SCP «L.G.W» (Tél : 03.86.59.73.40.).
Antoine MACQUART-MOULIN

AL58519845

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 14/11/12 il a été constitué, une SARL. Dénomination : «DIYAR». Le siège social : 1 Rue Camille Baynac, 58000 Nevers. Durée : 99 ans. Capital : 1000.00 euros. Objet: l'abattage, le façonnage, l'élagage et l'entretien Sylvicole. Gérant Mr. YALCINKAYA Philippe demeurant au 1 Rue Camille Baynac 58000 Nevers. L'entreprise sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL58519774

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 NEVERS

Avis de constitution
Acte sous seing privé en date à Nevers, du 05/12/2012 :
Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GOURY Isabelle
Siège social : 17 Rue Jean Gautherin, 58000 Nevers
Objet social : Coiffure mixte en salon et à domicile; Soins
du corps; soins esthétiques et de beauté naturels et bio; bronzage type UV; maquillage; manucure et onglerie; Achat et vente de produits capillaires de soin et de beauté, maquillages, accessoires, perruques et postiches; Achat et vente de produits de soins et de beauté pour le visage et le corps et plus généralement tous produits ou accessoires ayant trait directement ou indirectement à l'activité.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 600 euros
Gérance : Mme Isabelle Goury, dt Rue Saint-Leger 58800 Marigny sur Yonne.
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58519809

Société d'Avocat
Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers dénommée SCI RECOLLETS-ROMBOIS, au capital de 10.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 77 bd Camille Dagonneau 58640 Varennes Vauzelles. Les gérants sont M. Jean-Pierre Biard, et Mme Chantal Biard, dt 77, bd Camille Dagonneau 58640 Varennes Vauzelles.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ayant déjà la qualité d'associé. Les autres cessions requièrent l'agrément de la majorité en nombre des associés.
Pour avis, l'un des gérants, JP Biard

AL58519810

Suivant acte reçu par Me Gonzague Lamoril, notaire à Rouen, le 10 décembre 2012, a été constituée la société civile dénommée «SCI La Nivernaise», **siège social :** Pouilly sur Loire (58150), RN 7, les Coques,
Capital social : un million cinq cent onze mille euros (1 511.000,00 €), divisé en 15 110 parts sociales de cent euros (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 15.110,
Apports en numéraire : 11.000,00 €
Apports en nature : un ensemble de bâtiments à usage commercial situé (e) à Pouilly sur Loire (58150), RN 7, Les Coques.
Evalué : 1.500.000,00 €
Objet social : l'acquisition notamment par voie d'apport d'un immeuble sis à RN 7 «Les Coques» 58150 Pouilly sur Loire, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée : quatre vingt dix neuf (99 ans)à compter de son immatriculation au R.C.S. Nevers
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
La gérance est assurée Monsieur Guy Noël, né le 13 mars 1958 à Oran (Algérie), demeurant à Isneauville (76230) 1133 rue du Mesnil, de nationalité française.

AL58519811

Avis de constitution
Par acte SSP en date du 29 Novembre 2012, il a été constitué une SARL dénommée ANDRE
Objet social : Le commerce de prêt-à-porter haut de gamme et moyenne gamme. Le commerce d'articles d'accessoires de mode, chaussures ainsi que toutes activités connexes.
Siège social : 20, Rue Saint Jacques - Cosne Cours sur Loire (58200)
Capital : 1 000 euros
Gérance : Mr André CEGRETIN demeurant Cosne Cours sur Loire(58200) 5 Allée du Puits Chotard - Villechaud
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL58519825

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL DU PRIEURE, prenant effet au 1er octobre 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE à RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL DU PRIEURE
Siège social : Le Prieuré 58700 Lurcy le Bourg
Associée : Mme Gaulon Régine demeurant Le Prieuré - 58700 Lurcy le Bourg
Capital social : 703 986 euros divisé en 703 986 parts de 1 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, Le fondateur

AL58519826

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers(Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le onze décembre deux mille douze, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes:
Dénomination : LA FONTAINE D'ARGENT
Forme : SOCIETE CIVILE.
Capital social : mille euros (1.000,00 €).
Siège social : Varennes Vauzelles (58640), 10 rue Jean Macé.
Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports : Monsieur Philippe Faure , demeurant à Varennes Vauzelles (Nièvre), 3 Rue Jean Macé, a fait apport à la société
de la somme de cinq cent euros (500,00 €)
Madame Martine PEDRINI demeurant à Varennes Vauzelles (58640), 3 Rue Jean Macé, a fait apport à la société de la somme de cinq cent euros (500,00 €)
Gérance : Monsieur Philippe FAURE, Madame Martine PEDRINI.
Immatriculation :
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Cession de parts sociales - Agrément :
Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL58519692

GAEC DU CARROUGE

Lorien 58120 Corancy

AVIS DE CONSTITUTION
Par acte authentique, l'an 2012 le 26 novembre établi par Maître Stéphane SANDELLI, notaire à Château Chinon (58), il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun du CARROUGE dont le siège social est fixé à Lorien 58120 Corancy.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 12 octobre 2012.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58519830

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Avis de constitution
Acte sous seing privé en date à Clamecy du 07/12/2012:
Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SANYTHERMIC SN
Siège social : 3 Rue Porte Randan, 58500 Clamecy
Objet social : Plomberie, chauffage, électricité générale, isolation, sanitaire, carrelage, couverture, zinguerie ; Aménagement de salles de bain, revêtement de sols et murs ; Energies renouvelables, pompes à chaleur, climatisation ; Installation, dépannage, maintenance, service après-vente.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 7 500 euros
Gérance : M. Marco Adamo, dt 9 Rue Henri Barbusse 02340 Nauroy
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58519834

I2M CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 Impasse de La Guédine
58300 St Léger des Vignes

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Léger des vignes du 18 décembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : I2M Consulting
Siège social : 5 Impasse de La Guédine, 58300 St Léger des Vignes
Objet social : Conseil Audit Formation en Qualité Sécurité Environnement
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Michel Moureaux, demeurant 5 Impasse de La Guédine 58300 St Léger des Vignes.
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58519839

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/12/2012
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : THE GLASNOST COMPANY-TGC
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1.000,00 Euros
Siège social : 1 Avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers
Objet : Le développement de solutions d'humanisation de l'outil informatique. La programmation informatique, le conseil et l'étude des systèmes d'informatiques, la conception, le développement, la production et le conseil en logiciels informatiques. L'exploitation de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Président : MR Arbault Pascal, demeurant 38 Grande Rue, 58130 Guérigny.
La société sera immatriculée au R.C.S de Nevers.

AL58519843

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL SEBI

SARL au capital de 25 000 €
Siège social : Les Barbiers
58300 Verneuil
Nevers : 387 738 552

Par procès verbal des délibérations du 12 novembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société SEBI a approuvé le traité établi sous seing privé en date du 03 septembre 2012, et portant fusion par absorption de leur Société par la société JACQUES TOULOUSE, SARL au capital de 220 000 €, dont le siège social est Les Barbiers 58300 Verneuil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 391 204 351.
L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société SEBI, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société JACQUES TOULOUSE et les parts créées en augmentation de son capital par la société JACQUES TOULOUSE étant directement et individuellement remises aux associés de la société JACQUES TOULOUSE, à raison d' 1 part de la société JACQUES TOULOUSE pour 36 parts de la société SEBI.
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société JACQUES TOULOUSE, en date du 12 novembre 2012, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société SEBI sont devenues effectives à cette date.
Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La Gérance.

AL58519730

LEGALYS CONSEILS

Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

EURL DECO 2000

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 20 000 euros
Siège social: 7 Faubourg de Lyon
58000 Nevers
RCS Nevers 752 743 344
Décision: Assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2012
Objet: Dissolution anticipée Liquidateur: Monsieur Ludovic Barchon demeurant 7 rue Saint Etienne,58000 Nevers.
Siège de la liquidation: Chez Monsieur Ludovic Barchon, 7 rue Saint Etienne, 58000 Nevers.
Pour avis,
Le liquidateur

AL58519812

STAR MODE 58

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 euros
Siège social
19, rue des Boucherie
58000 Nevers
RCS Nevers 499 177 871
Code APE : 4771Z

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2012, il résulte que:
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
La société sera radiée du RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58519813

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
ZAC de l'Ecuyère
49300 Cholet

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DU DOMAINE D'ARCILLY

Société civile en liquidation
au capital de 762,25 euros
Siège social de liquidation
Régie de Vandenesse
58290 Moulins-Engilbert
RCS Nevers 410 658 561

Avis de clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 22 octobre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François de La Roche Aymon de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30 septembre 2012.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58519815

F.C.R.

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Technopôle de Magny Cours
58470 Magny Cours
377 686 472 : RCS Nevers

Dissolution
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2012, les associés ont décidé la mise en dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Monsieur Claude Quintin, demeurant à Nevers (58000) - 36, Rue de Nièvre et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle - ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Nevers (58000), 36, Rue de Nièvre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur.

AL58519816

SALTEL PERE ET FILS

SA au capital de 38 112 euros
en liquidation
Siège social
17, Rue de la Jonction
58000 Nevers
RCS Nevers : 309 950 566

Dissolution
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 décembre 2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur André SALTEL, demeurant 17, Rue de la Jonction à Nevers (58000), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 17, Rue de la Jonction à Nevers (58000). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et
documents concernant la liquidation devront être notifiés.
L'article N° 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés
au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de Monsieur Philippe Juhen, Commissaire aux Comptes titulaire et du Cabinet COGEP, commissaire aux comptes suppléant à compter du jour de la dissolution.
Pour avis,
Le Liquidateur

AL58519827

BIJOUTERIE LUSSENHOP

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social
42, Rue François Mitterrand
58000 Nevers
RCS Nevers : 340 165 653

DISSOLUTION
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2012, les associés ont décidé la mise en dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur Monsieur Jean-Louis LUSSENHOP, demeurant à Nevers (58000) 10, Rue de la Tourterelle et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations de liquidation et
parvenir à la clôture de celle - ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Nevers (58000) 42, Rue François Mitterrand. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et
documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur

AL58519829

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PARA MEDICAL DU CIRCUIT

SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 2, rue du Soufflet
58470 Magny-Cours
440 066 991 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2012 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Mme Laetitia Welsch, dt 4, av. Saint- Just, 58000 Nevers, a été désignée liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée 1 rue du Soufflet, 58470 Magny-Cours.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur, L. WELSCH

AL58519841

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LAV'AUTO CENTER

SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : « Forge Neuve»
58660 Coulanges les Nevers
407 930 619 RCS Nevers

Dissolution anticipée
L'assemblée générale extraordinaire du 08 décembre 2012 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Mme Isabelle Amar, dt 19 rue des Lys 91450 Mennecy, a été désignée liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à l'ancien siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur, I. AMAR

AL58519842

→ TRANSFERT DE SIÈGE

EON

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €
Siège social : Zone artisanale Les Petits Champs,
58160 Imphy
347 812 448 RCS Nevers

Suivant procès verbal des décisions du Président en date du 30.06.2012, il a été décidé de transférer le siège social au 59, Route de Gérigny, Z.I. des Bertranges, 58400 La Charité S/Loire à compter du 01.07.2012.
L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Le Président

AL58519817

S.R.C.

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Forgeneuve,
58660 Coulanges les Nevers
RCS Nevers 441 256 880

Modification du siège social
Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2012,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée S.R.C. a décidé de transférer le siège social de Forgeneuve, 58660 Coulanges les Nevers au 8 Rue de Lourdes, 58000 Nevers à compter du 01.12.2012, et de modifier en conséquence l'article 5 des
statuts.
Pour avis
La Gérance

AL58519821

PIERRE GUILLET
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 Saint Doulchard
tél. : 02 48 70 95 81

ALMINICO

SCI au capital de 20.000 Euros
Siège social
9030A rue de Gérigny
58400 La Charité sur Loire
348 942 442 RCS Nevers

Par AGE en date du 13 décembre 2012, il a été décidé de transférer le siège social au 101 avenue du Général Leclerc, 75680 Paris Cedex 14, à compter du 1er janvier 2013.
Radiation du RCS de Nevers et immatriculation au RCS de Paris.
Pour insertion,
Maître Pierre Guillet
avocat spécialement mandaté

AL58519831

→ NOMINATION

CENTRE PHARMA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 138, rue Francis Garnier,
58000 Nevers
751 517 103 R.C.S. Nevers

Par décisions du 5 juin 2012, la collectivité des associés a :
- confirmé la désignation de Monsieur Olivier Pellet demeurant 6, allée des Grands Clos, 28260 Berchères sur Vesgre, en qualité de pharmacien responsable à compter du 15 mai 2012 ;
- nommé Monsieur Philippe Gilles demeurant Clos de la Grange, 7 impasse des Colverts, 58160 Sauvigny le Bois, en qualité de pharmacien responsable intérimaire à compter de ce jour.
Les inscriptions modificatives seront portées au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58519835

→ DÉMISSION

POUGUES LOISIRS S.A.S.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 200.000 euros
Siège social
Avenue de Paris - Casino Planétarium
58320 Pougues les Eaux
385 044 599 RCS Nevers

Par procès-verbal en date du 10/12/2012, l'associé unique a pris acte de la démission de ses fonctions d'administrateur, de Mme Peggy Victor Jean Baptiste à compter du 30/11/2012 et a décidé de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur Pascal Sorieul, né le 26 aout 1970 à La Rochelle(17) et demeurant 47 bis, Rue Jean Robin à Guérigny (58130).
Inscription modificative : RCS de Nevers
Pour avis.
Le président

AL58519808

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Fin de contrat de location gérance
Le contrat de location gérance qui avait été consenti suivant acte sous seing privé en date du 15/11/2010 par M. Saddok Kaidat (loueur de fonds), à Mme Eléonore Wenisch (locataire gérant), pour le commerce BAR SAINT ETIENNE portant sur un fonds de commerce de 1000 euros exploité à 4, rue de la barre - 58000 Nevers, est venu à expiration le 31/12/2012.
Pour insertion unique.

AL58519694

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Denis BLOIN, Notaire, le 29/11/2012, enregistré à Nevers le 11/12/2012, Bord n° 2012/1691 case n°: 1 ext 3572.
Monsieur Daniel Sylvain Jules Serge Eugène **Heliard**, retraité, et Madame Evelyne Françoise **Baron**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Neuvy sur Loire (58450) 15, rue du Port au Bois,
a donné en location-gérance à
Monsieur Jamel**Ben Salah**, cuisinier, demeurant à Pierre-Percée(54540), Place de la Mairie, «Le Châlet», et précédemment à Paris (16°), Avenue Théophile Gautier n°54.
Un fonds de commerce de **restauration, débit de boisson, traiteur,plats du jour à emporter, snack bar, salon de thé** sis à Cosne Cours sur Loire (58200), 18, place de la Pêcherie
La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de DEUX années à compter du 1er décembre 2012.
Le **locataire-gérant** exploitera pour son compte personnel à ses risques et périls.
Le **bailleur** n'assumera aucune responsabilité relativement à cette exploitation.
Cependant, par dérogation aux dispositions ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article L 144-7 du Code de Commerce, le **bailleur** sera tenu solidairement responsable avec le l**ocataire-gérant** des dettes contractées par celui-ci à l'occasion de l'exploitation du bien et ce pendant un délai de six mois à compter de la publication du présent contrat.
Pour unique insertion
Me Denis BLOIN

AL58519822

YONNE

→ MODIFICATION DE STATUTS

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocat
2Bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

EUROP'IMMOBILIER CABINET MATIVET
SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social: 41 rue du Pont
89000 Auxerre
RCS Auxerre B 352 195 861

Aux termes d'une décision du 23 Novembre 2012, la collectivité des associés a décidé de modifier l'article 5 «Objet de la société» pour adjoindre les activités d'exploitation d'agence immobilière, transaction, gestion locative et syndic de copropriété.
Pour avis
La Gérance

AL89519765

CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE JOVINIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social
27 Quai du Général Leclerc
89300 Joigny
En cours de transfert
à Précy sur Vrin (89116)
22 Grande Rue - Le Parc
418 122 925 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 7 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter de ce jour :
- de transférer le siège social de Joigny (89300) 27 Quai du Général Leclerc à Précy sur Vrin(89116) Le Parc, 22 Grande Rue,
- d'étendre l'objet social à la surveillance et l'entretien de centres de lavage de véhicules, au convoyage de véhicules et à tous services aux entreprises hors travaux du bâtiment et réparation automobile.
- de remplacer la dénomination sociale «CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE JOVINIEN» par «C.C.T.J.»
et de modifier en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89519859

LAVAGE AUTO JOVINIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
27 Quai du Général Leclerc
89300 Joigny
En cours de transfert
à Précy sur Vrin (89116)
22 Grande Rue - Le Parc
437 806 565 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 7 décembre 2012, l'Assemblée Générale Mixte a décidé, à compter de ce jour :
- de transférer le siège social de Joigny (89300) 27 Quai du Général Leclerc à Précy sur Vrin(89116) Le Parc, 22 Grande Rue,
- d'étendre l'objet social à l'activité de conseil en recherche et aménagement de tous biens immobiliers, notamment industriels, commerciaux et d'habitation et à la location de véhicules sans chauffeur,
- de remplacer la dénomination sociale «LAVAGE AUTO JOVINIEN» par «L.A.J»
et de modifier en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89519860

GAEC POINSOT

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 56 100 euros
Siège social : 89430 Thorey
377 735 741 RCS Auxerre

Aux termes de délibérations en date du 30 Novembre 2012, l'Assemblée Générale des associés a décidé une réduction du capital social d'une somme de 4 800 euros par voie de rachat de 32 parts sociales de 150 euros de nominal et une augmentation de capital de 9 900 euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Anciennes mentions :
Capital social : 56 100 euros divisé en 374 parts sociales de 150 euros.
Nouvelles mentions :
Capital social : 61 200 euros divisé en 408 parts sociales de 150 euros.
Aux termes de cette même délibération, la collectivité des associés a décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Poinsot à capital variable à compter du 1er décembre 2012, sans création d'être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Lors de cette même Assemblée, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de Monsieur Claude Poinsot, à compter du 1er Décembre 2012.
Monsieur Jean-Jacques Poinsot et Monsieur Nicolas Poinsot conservent leur mandat de co-gérants.
Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
La Gérance

AL89519868

→ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 29 janvier 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

une maison à Villeneuve sur Yonne (89)
46, rue des Vignes
divisée en **un studio d'environ 24 m² et deux appartements de type F2 d'environ 35 m² et 36 m²**
Sur un terrain de **50 ca.** Partiellement occupée en avril 2012
Mise à prix : 50.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
visite sur place le 17 janvier 2013 de 11 H à 12 H

AL89519838

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 29 janvier 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

une maison à Noé (89)
Le Clos de Noé - 12 rue de la Crêle
à usage d'habitation, de **106 m²** environ, de **4 pièces principales**, avec Garage
et **Petite Piscine**. Le tout sur un terrain de 09 a 98 ca.
Le bien était inoccupé à la date du 24 août 2011
Mise à prix : 12.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
visite sur place le Mercredi 16 janvier 2013 de 11 H à 12 H

AL89519841

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 29 janvier 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une maison à Brienon-Sur-Armancon (89)
42 rue de la Porte d'En Haut
de 104 m² environ, **de 6 pièces principales**, avec **grenier** et **cave**.
Le tout sur un terrain de **87 ca.** Etait occupée par un locataire au 20 mars 2012
Mise à prix : 23.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
visite sur place le Mardi 15 janvier 2013 à 14 H

AL89519846

→ AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué un EPIC ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination:
Régie autonome de l'eau et de l'assainissement de Brienon et Bligny
Sigle: REA2B
Siège: 50 grande rue, 89210 Brienon sur Armançon
Objet: Gestion des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif.
Durée: 99 ans
Directeur: M. Didier CLERIN, 1 rue Traver-

sière du Seau, 89210 Brienon sur Armançon.
Immatriculation au greffe du tribunal de commerce de Sens

AL89519842

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Albertini Prestation
Capital : 700 euros
Siège : 26 rue Gaspard de Coligny, 89220 Rogny les Sept Ecluses
Objet : Prestation de service en vigne et cave, Création, entretien espaces verts.
Durée : 99 ans
Gérant : M. Maison Flavian, 26 rue Gaspard de Coligny, 89220 Rogny les Sept êcluses.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89519844

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 décembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : KENZA TONNERRE
Siège social : 55 rue de l'höpital , 89700 Tonnerre
Forme : SARL
Capital : 500 €
Objet social : restauration rapide
Gérance : Monsieur Chemlali Hedi, 190 avenue Elisee reclus, 93380 Pierrefitte sur Seine
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89519845

Suivant acte notarié reçu par Me Jean François Sagaut notaire associé de la SCP THIBIERGE ET ASSOCIES notaires, associés d'une société civile titulaire d'un office notarial dont le siège est à Paris 8ème, 9 rue d'Astorg en date à Paris du 04.12.2012
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Dénomination : «L'ATELIER DES JARDINIERS»
Siège social : 9 Grande Rue - La Borde 89260 Saint- Martin- sur- Oreuse
Capital : 1.000 euros
Apports en numéraire : 1.000 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Objet : la propriété, la gestion et l'administration d'un patrimoine immobilier, pour son propre compte et notamment l'acquisition, l'aménagement, l'administration par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'acquisition, la gestion de tous droits immobiliers, éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles et/ou droits immobiliers devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société ; la détention et la gestion de tous comptes bancaires (compte à vue, compte sur livret, comptes titres…) rendus nécessaires pour les besoins de la gestion de la trésorerie de la société…
Gérant : M André d'Armand de Châteauvieux demeurent 23 avenue Bures 91400 Orsay
Cession de parts :
Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance.
La société sera immatriculée au RCS de Sens
Le gérant

AL89519849

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Martin sur le Pré (Marne) du 14/12/2012, il a été constitué la SAS AUXERRE PARTICIPATION au capital de 12.007.000 € dont le siège social est 14/16 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre, ayant pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, la cession de toutes participations dans la société AUXERRE DISTRIBUTION-AUXERDIS laquelle exploite un hypermarché à l'enseigne E. LECLERC, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre.
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix sauf exception des articles 18.4.2 et 18.4.3.
Agrément : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé et toute personne adhérent de l'ACDLEC ou toute personne morale exploitant un centre E. LECLERC à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5% du nombre total des actions du capital de la société au cours d'un même exercice social. En cas de décès d'un associé, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers directs, le conjoint survivant, sans agrément. Dans les autres cas, l'agrément est donné par l'assemblée générale.
Président : M Jérôme Chaufournais, 53 Rue André Vildieu 89580 Coulanges la Vineuse
Cac titulaire : VDB & ASSOCIES, SAS au capital de 250.000 €, 15 Avenue Paul Claudel 80480 Dury, RCS AMIENS 581 720 729
Cac titulaire : SECI, SA au capital de 40.000€, 22 rue Le Notre 80000 Amiens, RCS Amiens 308 127 927
Cac suppléant : GVA EXPERTISE - JFD AUDIT, SARL au capital de 50.000 €, 15 Avenue Paul Claudel 80480 Dury, RCS Amiens 334 298 072
Cac suppléant : Philippe Fauchille, 140 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 80000 Amiens

AL89519850

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

BIO ADDICT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
2 rue du Château
89200 Magny

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Magny du 13 décembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BIO ADDICT
Siège social : 2 rue du Château, 89200 Magny
Objet social : L'exploitation de tous magasins ou épiceries de ventes au détail d'alimentation générale, articles de bazar, presse, librairie, habillement, salon de thé,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame France Chouard, demeurant 2 rue du Château 89200 Magny
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis La Gérance

AL89519854

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 décembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : Le TURLOT
Siège social : 2 rue de Vassy , 89420 Bierry les Belles Fontaines
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 20 000 €
Objet social : Location Immobilière
Gérance : Monsieur Benoit Favier, 2217 Route de Cormand, 74490 Saint Jeoire en Faucigny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89519866

Par acte sous seing privé en date du 8 décembre 2012, il a été constitué entre Monsieur Michel Pouillot, domicilié au 1 rue de la Salle, à Quenne (89290), Monsieur Patrick Landrot, domicilié au 35 Grande Rue à Jussy (89290) et Monsieur Franck Pouillot, domicilié au 10 rue de la Salle à Quenne (89290) ; une société à responsabilité dénommée « TRAVAUX AGRICOLES DE QUENNE » SARL, au capital social de 5.000 euros, entièrement libéré, par apports en numéraires des associés, dont le siège social est situé au 1 rue de la Salle à Quenne (89290), et dont l'objet social consiste principalement en la réalisation de prestation de service agricoles ou viticoles. Cette société a été constituée pour une durée de 99 ans et clôturera ses exercices sociaux le 31 décembre de chaque année. Monsieur Franck Pouillot, né le 28 avril 1974 à Migennes, est nommé un qualité de Gérant pour une durée limitée à 5 ans jusqu'à la décision d'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

AL89519867

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 décembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SCI CHANARD SOLET
Siège social : 30 route nationale 6, 89270 saint moré
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 100 €
Objet social : propriété et location par bail de biens immobiliers
Gérance : Monsieur alexandre Chanard, 10 rue de l'ardilly, 89270 saint moré les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé ou à un tiers par décision des associés en assemblée générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89519871

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AFB

Société à responsabilité
Limitée en Liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social
1 rue de la Tuilerie
89140 Villethierry (Yonne)
479 537 771 RCS Sens

L'assemblée générale par une décision en date du 30 juin 2012, après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel Aubriet, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.
Pour avis, le liquidateur

AL89519819

GOUOT MARION

SARL au capital de 45000 €
Siège social :
7 rue Camille Rizier, 89390 Ravières
427 220 777 RCS Auxerre

L'AGE du 01/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Gouot Patrick, demeurant 19 rue du Four, 89390 Ravières, et fixé le siège de liquidation au siège social. La correspondance est à adresser au 19 rue du Four, 89390 Ravières.
L'AGO du 12/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS d'Auxerre

AL89519847

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2012, enregistré à la Recette des Impôts de Auxerre le 10/12/2012 bord n° 2012/1341 Case n° 6, extrait 4092, il a été décidé de procéder à compter du 1er juin 2012, à la dissolution anticipée de la SASU SAMPAOLO, au capital de 67.000 Euros, dont le siège est à Champignelles (Yonne) 10 rue Pesant et Bombert, immatriculée au RCS de Auxerre sous le n° 523 932 564, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à toutes les formalités nécessaires : Mme Jacoby Dominique, dt à Champignelles (Yonne) 2 rue Jean-Jacques Rousseau, laquelle accepte sa fonction.
Le siège de la liquidation a été fixé à Champignelles, 10 rue Pesant et Bombert.
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis.
Le Liquidateur

AL89519855

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 novembre 2012, enregistré à Auxerre le 10/12/2012 bord n° 2012/1341 Case n° 7, extrait 4093, la SASU SAMPAOLO, au capital de 67.000 Euros dont le siège social est à Champignelles (Yonne) 10 rue Pesant et Bombert, immatriculée au RCS de Auxerre sous le n° 523 932 564, a pour liquidateur Mme Dominique Jacoby, dt à Champignelles (Yonne) 2 rue Jean Jacques Rousseau,
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis
Le liquidateur

AL89519856

TRADICONSEIL

SARL au capital de 5000 €
Siège social
5 Impasse de la Madeleine
89100 Sens
484 381 744 RCS Sens

L'AGE du 30/11/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2012, nommé en qualité de liquidateur M. Riboulet Michel, demeurant Route de Bray - Hameau de Sixte, 89140 Michery, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS de Sens

AL89519857

SCM VILLEMIN ET SAADANI

Au capital de 914,69 euros
Siège social
23 boulevard Davout
89000 Auxerre
338 576 325 RCS Auxerre

Aux termes d'un Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 décembre 2012,
Il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, à effet du 31 décembre 2012.
1. Monsieur Thierry Villemin demeurant 13 boulevard Vauban 89000 Auxerre
2. Madame Martine Villemin née Mallet demeurant 13 boulevard Vauban 89000 Auxerre
3. Monsieur Mouhsine Saadani demeurant 10 rue de Lorette 89000 Auxerre
ont été désignés en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation, le siège de liquidation reste fixé au siège social.
RCS Auxerre
Pour extrait, le liquidateur

AL89519861

AGENCE COMMERCIALE OUIN

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital
de 7 500 euros
Siège social : 9 Lotissement Le Village
89320 Noë (Yonne)
520 498 593 RCS Sens

Clôture de liquidation
- L'associé unique par une décision en date du 31 octobre 2012, après avoir entendu le rapport de Phillipe Ouin, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.
Pour avis,
le liquidateur

AL89519869

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER RURAL DE JOUY-VILLE-GARDIN-COULLONS

SC au capital de 1 048 155 €
Siège social
30 rue des jacquins
89150 Montacher-Villegardin
410 049 464 RCS Sens

L'AGE du 30/11/2012 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 1 048 155 euros à 3 436 710 euros.
Modification au RCS de Sens

AL89519853

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 24.11.2012, le siège social de la Société HYDRAULIQUE DISTRIBUTION a été transféré de 10 rue de Madrid 89470 Monéteau au 7 rue de Bruxelles 89470 Monéteau , à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS de Auxerre.
Pour avis.

AL89519858

ENTREPRISE LUC RAT

Société par actions simplifiée
au capital de 50 300 euros
Siège social : Saint Martin du Tertre (89100)
52 rue des Caves
En cours de transfert à Saint Martin du Tertre
(89150) 39 rue d'Enfer
348 087 735 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 14 décembre 2012,
l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la
société par actions simplifiée ENTREPRISE LUC RAT a décidé
de transférer le siège social de Saint Martin du Tertre
(89100) 52 rue des Caves à Saint Martin du Tertre (89150) 39 rue d'Enfer, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis,
Le Président

AL89519864

Suivant acte S.S.P. en date du 5 Décembre 2012,
La société DELEK FRANCE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 171.940.000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines, 95800 Cergy Pontoise, 439 793 811 RCS Pontoise, a donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Guillon(89420) Autoroute A6 ,Ài Aire de la Chaponne, dont DELEK FRANCE en a la jouissance, à la SAS SG2P, dont le siège social est situé à Paris (75012) 61/69 rue de Bercy, à compter du 4 Octobre 2011, pour une durée indéterminée,
- En qualité de mandataire pour la vente des carburants,
- En qualité de gérant libre, pour son compte personnel et à ses risques et périls, pour les autres produits et activités commerciales de diversification.

AL89519840

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocat
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

EUROP'IMMOBILIER - CABINET MATIVET

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social
41 rue du Pont
89000 Auxerre
RCS Auxerre B 352 195 861

Aux termes d'une décision du 23 novembre 2012, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Sébastien Mativet demeurant 3 Chemin de Grosbois 89250 Mont Saint Sulpice de ses fonctions de gérant à compter du 15 novembre 2012 et désigné en remplacement à compter du même jour Monsieur Pierre Fort demeurant 42 rue Georges Bizet 21000 Dijon pour une durée indéterminée.
Pour avis
Le président

AL89519764

Suivant acte S.S.P. en date du 5 Décembre 2012, la société DELEK FRANCE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 171.940.000 euros, dont le siège social est situé Immeuble Le Cervier B, 12 avenue des Béguines, 95800 Cergy Pontoise, 439 793 811 RCS Pontoise, a donné en gérance le fonds de commerce de station-service sis et exploité à Champs sur Yonne (89290) Autoroute A6, Aire de Venoy Soleil levant, dont DELEK FRANCE en a la jouissance,
à la SAS SG2P, dont le siège social est situé à Paris (75012) 61/69 rue de Bercy, à compter du 2 Février 2011, pour une durée indéterminée,
- En qualité de mandataire pour la vente des carburants,
- En qualité de gérant libre, pour son compte personnel et à ses risques et périls, pour les autres produits et activités commerciales de diversification.

AL89519839

PAPOTEL

SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social
97, rue de la République
89100 Sens
348 930 538 RCS Sens

Le 8 novembre 2012, l'AGE a nommé Monsieur Philippe Godard, domicilié à Sens (89100), 39 rue du Général Leclerc, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Charles Godard, démissionnaire.

AL89519843

SARL BF AUTO

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1000€
Siège Social : 76 Avenue Delacroix
89000 Auxerre
789 311 420 00010 RCS Auxerre

Par décision des associés en date du 3 décembre 2012 prenant effet le 1er décembre 2012 a été nommé nouveau gérant Monsieur Bouguena Mahmoud né le 05 mai 1963 en Algérie, nationalité française, marié, demeurant 28 rue Jean Michel Dosnon 89000 Auxerre, à la suite de Monsieur Bouguenna Ferhat démissionnaire à cette même date.
Avec modification de l'article 14 des statuts.
Mention est faite au grefffe au Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL89519848

ACTIV'PRESS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de € 56 000
ZI Les Frenelleries
89150 St Valéien
RCS Sens : 494 990 468

Aux termes d'une délibération en date du 15 octobre 2012 l'Assemblée Générale Ordinairea décidé :
- de révoquer de son mandat de cogérant Monsieur Thierry Lemasson et ce à compter du 15 octobre 2012.
Dépôt au RCS de Sens

AL89519851

MODUL PREPA

SARL au capital de 10000 Euros
3 Le Pont Morlais
89140 Vinneuf
753131093 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 décembre 2012 il a été pris acte de la démission pour ordre de Madame Profit Laetitia, de ses fonctions de gérant à compter du 1 décembre 2012.
Madame Karine Freissenet, demeurant 1 rue de Villecendrier 77 Sourdon, est nommé gérant à compter de cette même date.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL89519852

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1 décembre 2012,la société RAYO, au capital de 7622.45 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de sens sous le numéro 390294882, domiciliée 12 rue de la division Leclerc représentée par Madame yolaine Ondet, a donné en location gérance à monsieur Coniglio Maurizio, 18 rue breard, 89190 Villeneuve l'Archevèque un fonds de commerce de café restaurant situé 12 rue de la division Leclerc, 89260 Thorigny sur Oreuse, à compter du 1 janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2013 Le contrat est renouvelable pour des périodes de douze mois d'année en année.
Pendant la durée de cette gérance tout ce qui sera nécessaire à l'exploitation du fonds sera acquitté par monsieur Coniglio Maurizio
Pour unique insertion

AL89519863

▶ Prévisions **météo** du 21 au 23 décembre

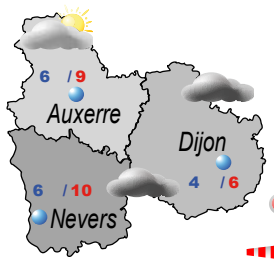
Météo de la Bourgogne

DIJON CÉRÉALES

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 21 Décembre



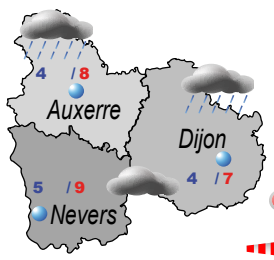
Nuageux
Un ciel nuageux à couvert s'annonce, avec de rares apparitions du soleil localement.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Sud 30 km/h

Hiver
Soleil : 08:39 - 17:27
Lune : 13:16 - 02:00

Samedi 22 Décembre



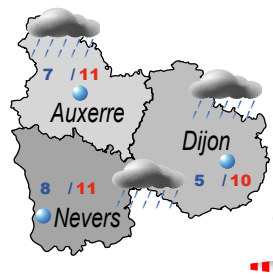
Perturbé
Le ciel sera menaçant et quelques précipitations sont attendues par endroits.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Fr. Xavière
Soleil : 08:39 - 17:27
Lune : 13:44 - 03:02

Dimanche 23 Décembre



Instable
Les nuages persisteront et seront accompagnés de précipitations sur l'ensemble du département.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Armand
Soleil : 08:40 - 17:28
Lune : 14:15 - 04:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Décembre :

Quelques précipitations en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 4 à 10 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Décembre :

Les précipitations persisteront au cours de cette période.

Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 9 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

▶ Sudoku

		4	2		9	1		6
							7	8
		1		4				
1				2	5	9		
	8						5	
		9	6	7				1
				9		6		
9	1							
3		8	5		1	2		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	9	6	1	7	3	4	2	8
8	1	3	4	9	2	7	5	6
2	7	4	5	8	6	3	9	1
6	8	9	3	2	7	5	1	4
3	5	7	8	4	1	9	6	2
1	4	2	9	6	5	8	3	7
9	6	1	7	5	8	2	4	3
7	2	5	6	3	4	1	8	9
4	3	8	2	1	9	6	7	5

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

Terres de Bourgogne
Vous souhaite un joyeux noël et de bonnes fêtes de fin d'année

NOUVEAU système M CDC
PESEZ votre INVESTISSEMENT !
PRIMÉ À L'EIMA 2012
de série sur toute la gamme TURBOFARMER

• pesée dynamique individuelle et totalisatrice
• sécurité pour la machine et l'utilisateur





• exclusivité MERLO
• système breveté

Toute l'équipe d'AXE EQUIPEMENT Manutention vous souhaite de joyeuses fêtes.
SAV ASSURÉ PENDANT LES FÊTES

AXE EQUIPEMENT
www.axequipement.com
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE

MERLO

VENTE LOCATION SAV spécifique MATERIEL de remplacement

Laurent BENOIT, responsable manutention
06 82 69 57 73 - benoitlaurent@axequipement.com



Parce que notre métier c'est de vous soutenir à 110%,
la coopérative 110 Bourgogne souhaite à tous les agriculteurs d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le groupe 110 Bourgogne c'est :
- Plus de 1600 adhérents ;
- Des partenariats forts en collecte et en approvisionnement pour renforcer le poids économique des agriculteurs de notre région ;
- La recherche de solutions innovantes pour construire l'agriculture de demain.

SCA 110 Bourgogne
49 route d'Auxerre - 89470 MONETEAU
tél : 03 86 53 44 22 - www.110bourgogne.fr

Groupe 110 BOURGOGNE coopérative agricole

À Noël, Bethléem vit ses plus belles heures en célébrant la naissance du Christ. Marchés de Noël, arbre de la paix, santons en bois d'olivier… autant de traditions que Bethléem fait vivre.

Un Noël à Bethléem

Bethléem, petite ville de Cisjordanie de 35 000 habitants dont 25 % de Chrétiens, se prépare à célébrer Noël. La ville scintille déjà de toutes ses décorations lumineuses. Sous les arcades de la place centrale, face à la basilique de la nativité, les boutiques de santons traditionnels en bois d'olivier de Palestine, ont installé leurs crèches - toutes plus belles les unes que les autres. Et sur la place même, le marché de Noël. Une trentaine de stands, principalement d'artisans locaux avec des produis traditionnels de Palestine. Et quelques stands tenus par des étrangers venus des quatre coins du monde. Giulia, 42 ans, Italienne, vient pour la troisième fois faire le marché de Noël de Bethléem. Elle vend des broderies et des jouets en bois. « *Ici, l'ambiance de Noël est unique. Ces Chrétiens du monde entier se réunissent. Il y a une joie incroyable. Cette ville qui vit le reste de l'année dans la guerre avec Israël oublie pendant Noël ce quotidien difficile* ». Un quotidien marqué par la difficulté politique et surtout économique : Bethléem connaît 40 % de chômage, son économie locale est quasi inexistante, et ses ressources tributaires en grande partie de la communauté chrétienne internationale. Le centre pour la Paix de Bethléem, à vocation culturelle et qui organise ce Marché de Noël, se réjouit de l'impact économique. « *Les marchés de Noël apportent leur contribution à la vie économique locale. Pour beaucoup d'artisans Palestiniens, la venue de centaines de milliers de touristes et de pèlerins leur permet de bien vendre et de s'assurer les trois quarts de leurs revenus annuels. Et pour les stands étrangers, les bénéfices sont reversés à notre Centre et cela nous permet de financer des projets sociaux et éducatifs* ». Autre rentrée financière : celle de l'Eglise. Comme l'explique Père Stéphane, franciscain « *Dans le monde entier, la collecte lors de la messe de Noël est reversée à Bethléem. Cela nous aide à soutenir la communauté chrétienne en Terre Sainte et de participer au développement de la ville en créant des écoles, des centres sociaux, sportifs, culturels…* ». C'est ainsi que les Franciscains ont créé trois écoles, la Maison des Enfants, un centre sportif avec l'an dernier, une nageuse palestinienne sélectionnée olympique… Le plus beau cadeau de Noël en somme que peut recevoir Bethléem pour ses habitants dont le quotidien est jalonné de difficultés en raison du conflit avec Israël.


PAULINE GARAUDE

L'ARBRE DE LA PAIX

« *Le jour le plus important est le 15 décembre, au début de la neuvaine de Noël. C'est le jour où l'on décore le sapin devant la basilique de la nativité. Il est immense : il mesure 15 mètres* » raconte Jacques, fabricant de santons de père en fils. Haut de 15 mètres et 7 de diamètre. « *Ce jour-là, le sapin est allumé à 17 heures par notre président Mahmood Abbas, le maire et les représentants des différentes communautés chrétiennes de Bethléem. Ce sapin, on l'appelle nous Palestiniens l'arbre de la Paix. Et cette année, avec le statut d'Etat que l'on vient d'obtenir à l'ONU, le symbole est encore plus fort* ». Tout le mois de décembre, Bethléem vit au rythme de la joie et des festivités : concerts de jazz, de musique traditionnelle, chants russes, spectacles pour enfants… Le soir du 24 décembre, le patriarche Faoud Twal ouvre la procession. Il est le patriarche de tous les Chrétiens de Jérusalem, Israël, Jordanie et Syrie. Il est suivi par une centaine de Pères représentants de la chrétienté en Terre Sainte et ailleurs dans le monde. Comme aiment dirent les Palestiniens chrétiens : « *Bethléem est le seul endroit au monde où l'on vient du monde entier célébrer Noël* ». Et le 25 décembre, les familles aiment faire la fête et danser dans les hôtels !

PAULINE GARAUDE

3 Noëls

Les communautés chrétiennes sont nombreuses en Terre Sainte et Bethléem célèbre successivement le Noël catholique le 24 décembre, orthodoxe le 6 janvier et Arménien le 17 janvier.


PAULINE GARAUDE

CES CHRETIENS QUI QUITTENT BETHLEEM

L'occupation illégale d'Israël en Cisjordanie depuis 1967 a eu pour incidence de morceler les territoires, d'encercler Bethléem de colonies et de la couper de Jérusalem. « *Nous vivons dans une prison à ciel ouvert* » disent les Palestiniens. Résultat : beaucoup de Chrétiens ont fuit cette situation intenable et sont allés pour une majorité au Chili. Selon le Père Stéphane, il y aurait plus de prêtres de Bethléem aujourd'hui au


PAULINE GARAUDE

Chili qu'à Bethléem. « Les jeunes n'ont aucun espoir ici. « *Alors s'ils peuvent, ils s'en vont et c'est comme çà que maintenant, il y a plus de mosquées et de musulmans que de Chrétiens* » se désole Maria, 82 ans, une des doyennes de Bethléem.

ARTISANAT

Les fabriques de santons


PAULINE GARAUDE

Bethléem sans ses fabriques de santons ne serait pas ! Cette tradition qui remonte à plus de deux siècles se transmet de père en fils. La ville compte 40 ateliers, dont trois principaux et huit petits indépendants. Jacques Issa, fabricant et vendeur nous explique : « *Tous nos santons sont faits avec nos oliviers de Palestine. Le plus dur est de trouver de gros tronçons quand on veut par exemple tailler une crèche dans une pièce unique* ». Certaines pièces peuvent donc valoir jusqu'à 3 000 euros. Le bois d'olivier s'achète entre novembre et décembre, après la cueillette des olives et coûte 400 euros la tonne. La marge des commerçants est de 55 % en moyenne, et les deux tiers des ventes se font aux étrangers et à l'export. Dans son atelier, Jacques vérifie le travail de ses 5 ouvriers, payés 20 euros la journée. Eux taillent dans la masse et découpent le bois selon le tracé. Ensuite, le visage, le personnage et la sculpture sont faits par des artistes.

P. G.